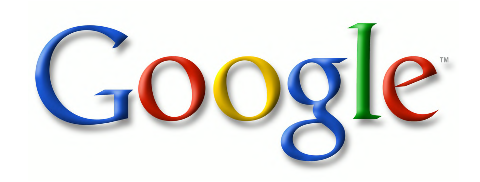
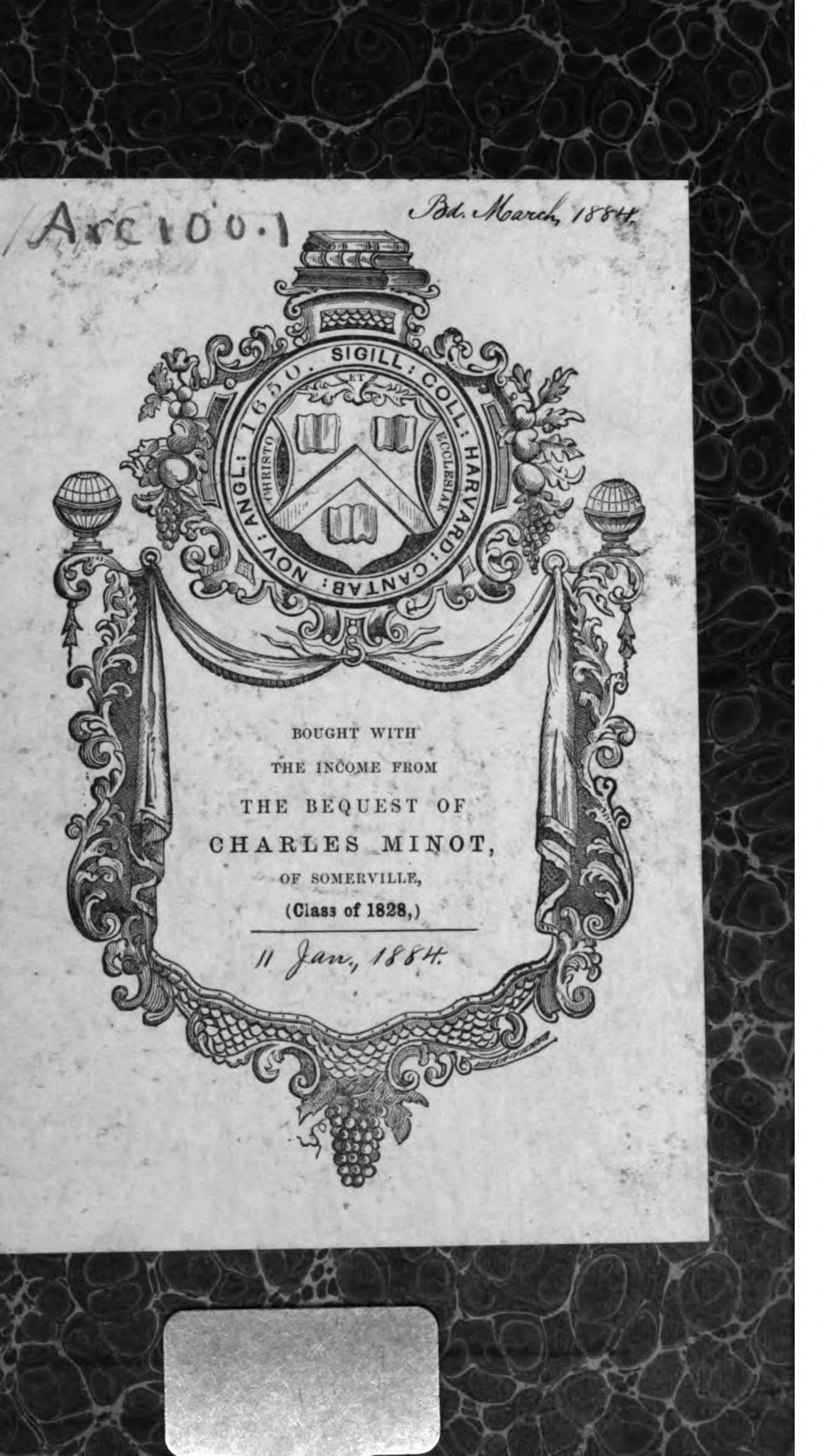



Mémoires
Société nationale des antiquaires de France


SIGILL: COLL: HARVARD: CANTAB: NOV: ANGL: 1650.
CHRISTO ET ECCLESIAE



BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ NATIONALE

DES ANTIQUAIRES

DE FRANCE

Imprimerie Gouverneur, G. Daupeley à Nogent-le-Rotrou.

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ NATIONALE

DES ANTIQUAIRES

DE FRANCE

1877



PARIS

AU SECRÉTARIAT DE LA SOCIÉTÉ

AU PALAIS DU LOUVRE

ET CHEZ

DUMOULIN, LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ

QUAI DES AUGUSTINS, 13

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ NATIONALE

DES ANTIQUAIRES

DE FRANCE

BUREAU DE LA SOCIÉTÉ

POUR L'ANNÉE 1877.

MM.	Alex. Bertrand,	Président.
	V. Guérin,	Premier Vice-Président.
	L. Heuzey,	Deuxième Vice-Président.
	E. Guillaume,	Secrétaire.
	L. Courajod,	Secrétaire-adjoint.
	E. Aubert,	Trésorier.
	Pol Nicard,	Bibliothécaire-Archiviste.

Membres de la Commission des Impressions.

MM. Michelant.
de Barthélemy.
C. Wescher.

Membres de la Commission des Fonds.

MM. Ch. Robert.
A. de Montaiglon.
de Guilhermy.

LISTE

DES MEMBRES HONORAIRES

Au 1er Avril 1877.

MM.

1. NIEUWERKERKE (le comte de) G. O. ✻, membre de l'Institut (Académie des beaux-arts) (1854).
2. MAURY (Alfred) C. ✻, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), directeur général des Archives nationales, professeur au Collége de France, au palais des Archives, rue des Francs-Bourgeois, 60 (1842-1858).
3. BATAILLARD (Charles), avocat à la Cour d'appel de Paris, rue Godot-de-Mauroy, 31 (1842-1859).
4. SAUSSAYE (Louis DE LA), C. ✻, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), membre du Comité des travaux historiques et des sociétés savantes, rue Saint-Guillaume, 29 (1843-1867).
5. LASTEYRIE (le comte Ferdinand DE), membre libre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), quai Voltaire, 11 (1851-1874).
6. VILLEGILLE (Arthur NOUAIL DE LA) ✻, secrétaire du Comité des travaux historiques et des sociétés savantes, rue Saint-Dominique, 38 (1836-1875).
7. SAULCY (Félicien CAIGNART DE) C. ✻, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), président de la Commission de la topographie des Gaules, rue de Grenelle-Saint-Germain, 96 (1851-1876).
8. BOUTARIC (Edgard) ✻, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur à l'École des chartes, chef de section aux Archives nationales, membre du Comité des travaux historiques et des sociétés savantes, rue Saint-Jacques, 161 (1860-1876).
9. CREULY (Casimir) C. ✻, général de brigade dans le cadre de réserve, vice-président de la Commission de la topographie des Gaules, rue d'Amsterdam, 51 (1859-1877).
10. . . . .

LISTE

DES MEMBRES RÉSIDANTS

Au 1er Avril 1877.

MM.

1. Longpérier (Adrien Prévost de) O. ✱, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), rue de Londres, 50 (9 avril 1838).

2. Lacabane (Léon) O. ✱, ancien directeur de l'École des chartes, rue d'Uzès, 12 (9 juin 1841).

3. Quicherat (Jules) ✱, directeur de l'École des chartes, vice-président du Comité des travaux historiques et des sociétés savantes (section d'archéologie) et membre de la Commission des monuments historiques, rue de Tournon, 16 (9 mai 1845).

4. Renier (Léon) C. ✱, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), président du Comité des travaux historiques et des sociétés savantes (section d'archéologie), administrateur de la Bibliothèque de l'Université, professeur au Collége de France, à la Sorbonne (9 mai 1845).

5. Kœnigswarter (Louis) ✱, docteur en droit, correspondant de l'Institut (Académie des sciences morales et politiques), rue de Marignan, 11 (10 décembre 1849).

6. Montaiglon (Anatole de Courde de) ✱, professeur à l'École des chartes, membre du Comité des travaux historiques et des sociétés savantes, place Royale, 9 (10 février 1851).

MM.

7. Bordier (Henri), bibliothécaire honoraire au département des manuscrits de la Bibliothèque nationale, rue de Rivoli, 182 (9 avril 1851).

8. Renan (Ernest) ✱, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), bibliothécaire honoraire au département des manuscrits de la Bibliothèque nationale, professeur au Collége de France, rue Vaneau, 29 (9 avril 1851).

9. Nicard (Pol), rue de Sèvres, 38 (9 mai 1851).

10. Michelant (Henri-Victor) ✱, membre du Comité des travaux historiques et des sociétés savantes, et de la Commission du catalogue des manuscrits des départements, conservateur sous-directeur du département des manuscrits de la Bibliothèque nationale, avenue Trudaine, 11 (19 décembre 1853).

11. Waddington (William-Henry), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), sénateur, ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, rue Dumont-d'Urville, 11 (19 décembre 1853).

12. Cocheris (Hippolyte) ✱, conservateur honoraire à la Bibliothèque Mazarine, inspecteur général de l'Instruction publique, membre du Comité des travaux historiques et des sociétés savantes, carrefour de l'Odéon, 10 (8 novembre 1854).

13. Delisle (Léopold) ✱, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), président du Comité des travaux historiques et des sociétés savantes (section d'histoire), président de la Commission du catalogue des manuscrits des départements, administrateur général de la Bibliothèque nationale, rue Neuve-des-Petits-Champs, 8 (9 juillet 1855).

14. Mariette (Auguste) C. ✱, conservateur honoraire des antiquités égyptiennes du Musée du Louvre, directeur du Musée des monuments historiques de l'Égypte, au Louvre (9 janvier 1856).

MM.

15. Deloche (Jules-Edmond-Maximin) O. ✻, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), directeur au ministère de l'Agriculture et du Commerce, rue de Solferino, 13 (16 avril 1856).

16. Egger (Émile) O. ✻, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur à la Faculté des lettres de Paris, maître de conférences honoraire à l'École normale, rue de Madame, 68 (5 mai 1858).

17. Le Blant (Edmond) ✻, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), et du Comité des travaux historiques et des sociétés savantes, rue Leroux, 7 (2 mars 1859).

18. Vogüé (le comte Melchior de) O. ✻, membre libre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), ambassadeur de France à Vienne, rue Fabert, 2 (4 juillet 1860).

19. Barthélemy (Anatole de) ✻, secrétaire de la Commission de la topographie des Gaules, rue d'Anjou-Saint-Honoré, 9 (10 avril 1861).

20. Passy (Louis), docteur en droit, député, sous-secrétaire d'État au Ministère des Finances, rue de Clichy, 45 (7 août 1861).

21. Bertrand (Alexandre) ✻, conservateur du Musée de Saint-Germain-en-Laye, membre de la Commission de la topographie des Gaules, rue des Saints-Pères, 9, et au château de Saint-Germain (7 août 1861).

22. Chabouillet (P.-M.-Anatole) O. ✻, conservateur sous-directeur du département des médailles et antiques de la Bibliothèque nationale, secrétaire de la section d'archéologie du Comité des travaux historiques et des sociétés savantes, rue de La Bruyère, 58 (4 novembre 1861).

23. Rey (A.-E. Guillaume-) ✻, rue Billault, 35 (5 février 1862).

MM.

24. Guérin (Victor) ✻, docteur ès-lettres, rue de Vaugirard, 49 (3 décembre 1862).

25. Riant (le comte Paul), rue du Faubourg-Saint-Honoré, 248 (2 mai 1866).

26. Guilhermy (le baron de) ✻, conseiller à la Cour des Comptes, membre du Comité des travaux historiques et des sociétés savantes et de la Commission des monuments historiques, rue d'Alger, 6 (4 juillet 1866).

27. Read (Charles) ✻, boulevard Saint-Germain, 2 (6 mars 1867).

28. Heuzey (Léon) ✻, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur à l'École des beaux-arts, conservateur adjoint des antiques au Musée du Louvre, rue Malesherbes, 16 (1er mai 1867).

29. Aubert (Édouard), rue d'Anjou-Saint-Honoré, 9 (3 juillet 1867).

30. Perrot (Georges) ✻, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), maître de conférences à l'École normale, professeur d'archéologie à la Faculté des lettres, rue d'Hauteville, 52 (8 janvier 1868).

31. Wescher (Carle) ✻, conservateur sous-directeur adjoint au département des manuscrits de la Bibliothèque nationale, rue de Vaugirard, 89 (3 juin 1868).

32. Robert (Charles) C. ✻, intendant général inspecteur, membre libre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), membre du Comité des travaux historiques et des sociétés savantes, avenue de Latour-Maubourg, 25 (3 mars 1869).

33. Prost (Auguste), rue de la Banque, 21 (8 novembre 1871).

34. Duplessis (Georges) ✻, bibliothécaire au département des estampes de la Bibliothèque nationale, rue de Madame, 31 (6 décembre 1871).

MM.

35. Dumont (Albert) ✻, correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), membre du Comité des travaux historiques et des sociétés savantes, directeur de l'École française d'Athènes, rue de Naples, 4 (6 décembre 1871).

36. Demay (Germain) ✻, archiviste aux Archives nationales, place Royale, 5 (2 avril 1873).

37. Guillaume (Edmond) ✻, architecte des bâtiments civils, boulevard de la Madeleine, 17 (1er juillet 1874).

38. Courajod (Louis), attaché à la conservation de la sculpture et des objets d'art du Moyen-Age, de la Renaissance et des temps modernes au Musée du Louvre, rue Saint-Dominique-Saint-Germain, 46 (5 mai 1875).

39. Rozière (Eugène de) O. ✻, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), inspecteur général des Archives départementales, rue des Saints-Pères, 48 (5 mai 1875).

40. Saglio (Edmond), conservateur adjoint de la sculpture et des objets d'art du Moyen-Age, de la Renaissance et des temps modernes au Musée du Louvre, au Louvre (3 novembre 1875).

41. Villefosse (Antoine Héron de) ✻, attaché à la Conservation des antiques au Musée du Louvre, membre de la Commission de la topographie des Gaules, rue de Grenelle-Saint-Germain, 80 (5 janvier 1876).

42. Longnon (Auguste), archiviste aux Archives nationales, membre de la Commission de la topographie des Gaules, rue Jacob, 46 (7 juin 1876).

43. Guiffrey (Jules), archiviste aux Archives nationales, rue d'Hauteville, 1 (7 février 1877).

44. Schlumberger (Gustave), rue du Faubourg-Saint-Honoré, 140 (7 février 1877).

45. . . . .

LISTE
DES ASSOCIÉS CORRESPONDANTS
NATIONAUX ET ÉTRANGERS.

Associés correspondants nationaux[1] :

Ain.

MM.

Martigny (l'abbé) ✱, chanoine de Belley, à Belley (20 mars 1861).

Aubertin (Charles), correspondant du ministère de l'instruction publique, juge de paix, à Châtillon-de-Michaille (10 janvier 1866).

Aisne.

Peigné-Delacourt ✱, à Guise (16 avril 1856).

Pécheur (l'abbé), à Crouy, près Soissons (4 mars 1857).

Fleury (Édouard) ✱, à Vorges, près Laon (3 juin 1863).

Moreau (Frédéric) ✱, à Fère-en-Tardenois (3 novembre 1875).

Piette (Édouard), juge de paix, à Craonne (8 novembre 1876).

Allier.

Chazaud, archiviste du département, à Moulins (4 mars 1863).

Alpes (Hautes-).

Roman (Joseph), au château de Picomtal, près Embrun (1er mars 1876).

1. Le Comité de publication croit devoir rappeler qu'aux termes de l'art. 2 du Règlement, la qualification d'*Associé correspondant national* ou *étranger* est la seule qui puisse être prise par les personnes dont les noms suivent. La qualification de *Membre de la Société des Antiquaires de France* est réservée aux 45 associés résidants et aux 10 associés honoraires.

Alpes-Maritimes.

MM.

Chambrun de Rosemont (Art. de), à Nice, rue de la Gare, 26, et à La Girardière, par Belleville-sur-Saône (Rhône) (5 juillet 1876).

Aube.

Arbois de Jubainville (Henri d') ✻, correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), membre non résidant du Comité des travaux historiques et des sociétés savantes, archiviste du département, à Troyes (12 janvier 1859).

Lapérouse (Gustave) ✻, à Troyes (3 juin 1863).

Le Brun Dalbanne, à Troyes (5 avril 1865).

Coffinet (l'abbé) ✻, chanoine de la cathédrale, à Troyes, rue du Grand-Cloitre-Saint-Pierre, 27 (7 juin 1865).

Pigeotte (Léon), à Troyes, rue du Palais-de-Justice (7 février 1872).

Lalore (l'abbé Charles), professeur de théologie au Grand-Séminaire, à Troyes (3 février 1875).

Aveyron.

Cérès (l'abbé), directeur du Musée, à Rodez (10 juillet 1872).

Belfort (Territoire de).

Chauffour (Ignace), avocat, à Belfort (7 juin 1865).

Mossmann, à Belfort (6 février 1867).

Dietrich, secrétaire général de la préfecture, à Belfort (3 novembre 1875).

Bouches-du-Rhône.

Beaune (Henri) ✻, procureur général près la Cour d'appel, à Aix (15 novembre 1865).

Parrocel (E.) ✻, membre de l'Académie de Marseille, à Marseille (7 avril 1868).

Penon (C.), directeur du Musée Borély, à Marseille (3 novembre 1869).

MM.

Teissier (Octave) ✱, membre non résidant du Comité des travaux historiques et des sociétés savantes, à Marseille, rue Consolat, 145 (2 juin 1872).

Joannon (Paul), à Saint-Henry, près Marseille (9 décembre 1874).

Calvados.

Chatel (Eugène), archiviste du département, secrétaire de la Société des Antiquaires de Normandie, membre de l'Académie de Caen, à Caen (4 février 1863).

Du Fresne de Beaucourt (G.), au château de Morainville, par Blangy (1er mars 1865).

Moisy (Henri), à Lisieux (3 janvier 1877).

Travers (Émile), à Caen (7 mars 1877).

Charente.

Laurière (Jules de), à Angoulême (3 mai 1876).

Lièvre, président du Consistoire, à Angoulême (7 juin 1876).

Charente-Inférieure.

Delayant ✱, conservateur à la Bibliothèque publique, à la Rochelle (4 janvier 1865).

Cher.

Buhot de Kersers, à Bourges (5 juin 1872).

Lefort (Louis) ✱, à Nohan, commune d'Allichamps (3 février 1875).

Côte-d'Or.

Baudot (Henri), président de la Commission archéologique de la Côte-d'Or, à Dijon (5 octobre 1864).

Arbaumont (Jules d'), à Dijon (15 novembre 1865).

Garnier (Joseph) ✱, conservateur des archives du département de la Côte-d'Or, à Dijon (11 avril 1866).

Beauvois, à Corberon (28 juin 1871).

Beaudouin (Jules) ✱, suppléant de la justice de paix, à Châtillon-sur-Seine (4 décembre 1872).

Côtes-du-Nord.

MM.

Gaultier du Mottay (Joachim), à Plérin (7 janvier 1863).

Lemière (P.-L.), à Saint-Brieuc, boulevard National, 2 (16 décembre 1865).

Rhoné (Arthur), à Kéravel en Plouha (5 janvier 1876).

Creuse.

Filioux (A.), conservateur du Musée, à Guéret (14 mars 1866).

Duval (Louis), archiviste du département, à Guéret (18 février 1868).

Cessac (le comte P. de), au château du Mouchetard, près Guéret (2 décembre 1868).

Doubs.

Castan (Auguste) ✱, correspondant de l'Institut (Académie des Inscriptions et belles-lettres), bibliothécaire de la ville, à Besançon (3 juillet 1872).

Clerc (Édouard) ✱, président honoraire à la Cour d'appel, à Besançon (2 avril 1873).

Drôme.

Chevalier (l'abbé Ulysse), à Romans (3 février 1869).

Vallentin (Ludovic), juge d'instruction à Montélimart (9 décembre 1874).

Eure.

Bordeaux (Raymond), avocat, à Évreux (4 juillet 1860).

Lebeurier (l'abbé), ancien archiviste du département, à Évreux (4 juin 1862).

Finistère.

Levot (P.) ✱, conservateur de la Bibliothèque du Port, à Brest (1er février 1865).

Le Men, archiviste du département, à Quimper (2 mars 1870).

Gard.

MM.

Aurès O. ✱, ingénieur en chef des ponts-et-chaussées en retraite, à Nîmes, rue Titus, 1 (11 janvier 1865).

Révoil (Henri) ✱, architecte du gouvernement, à Nîmes (4 juin 1873).

Garonne (Haute-).

Barry (C.-E.-A. Edward), professeur à la Faculté des lettres, à Toulouse (7 juin 1865).

Roschach (Ernest), archiviste de la ville, à Toulouse, rue Saint-Rome, 21 (16 janvier 1867).

Gantier (Antoine), au château de Picayne, près Cazères-sur-Garonne (3 juin 1874).

Morel (Jean-Pierre-Marie), bibliothécaire-archiviste, à Saint-Gaudens (3 juin 1874).

Gironde.

Brunet (Gustave), à Bordeaux (8 mai 1852).

Drouyn (Léon) ✱, à Bordeaux, rue Desfourniel, 30 (2 décembre 1859).

Hérault.

Ricard (Adolphe), secrétaire de la Société archéologique, à Montpellier (9 octobre 1852).

Azaïs (Gabriel), secrétaire de la Société d'archéologie, à Béziers, descente de la Citadelle (4 mars 1863).

Ille-et-Vilaine.

Ropartz (Sigismond), avocat, à Rennes, rue aux Foulons, 16 (5 mars 1862).

Galles (René) O. ✱, intendant militaire du 10e corps d'armée, à Rennes (4 avril 1864).

Indre-et-Loire.

Palustre (Léon), directeur de la Société française d'archéologie, à Tours (7 avril 1875).

Isère.

MM.

Pilot, archiviste du département, à Grenoble (30 novembre 1846).

Gariel, conservateur de la Bibliothèque, à Grenoble (4 juillet 1866).

Jura.

Le Mire (M.-J.) ✱, à Pont-de-Poitte (8 janvier 1873).

Landes.

Tartière (Henri), archiviste du département, à Mont-de-Marsan (7 février 1872).

Loire.

Chaverondier (Auguste), archiviste du département, à Saint-Étienne (6 juin 1866).

Vincent-Durand, secrétaire de la Société archéologique du Forez, à Allieu, par Boën-sur-Lignon (7 juillet 1875).

Loire (Haute-).

Aymard, archiviste du département, conservateur du Musée, au Puy (9 novembre 1848).

Chassaing (Augustin) ✱, juge au tribunal de première instance, au Puy (21 février 1872).

Damour (Léon), sous-préfet, à Yssingeaux (3 février 1875).

Loire-Inférieure.

Girardot (le baron de) O. ✱, membre non résidant du Comité des travaux historiques et des sociétés savantes, à Nantes, rue Haute-du-Château, 4 (9 avril 1847).

Nicollière (S. de la), à Nantes, rue Deshoulières, 1 (2 juin 1869).

Wismes (le baron de), à Nantes, rue Royale, 9 (7 juin 1876).

Kerviler (René Pocard-), ingénieur des ponts-et-chaussées, à Saint-Nazaire (6 décembre 1876).



Loiret.

MM.

Mantellier ✻, correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), premier président de la Cour d'appel, à Orléans (10 février 1845).

Pibrac (Germain-Philippe-Anatole du Faur, comte de), ancien élève de l'École polytechnique, au château du Rivage, près Saint-Ay (15 mai 1865).

Boucher de Molandon, à Orléans (2 décembre 1868).

Loiseleur (Jules) ✻, bibliothécaire de la ville, à Orléans (16 février 1870).

Desnoyers (l'abbé), président de la Société archéologique de l'Orléanais, à Orléans (7 mai 1873).

Loir-et-Cher.

Du Plessis (G.), à Blois (9 avril 1840).

Rochambeau (le marquis Achille de), au château de Rochambeau, commune de Thoré (6 novembre 1867).

Lot-et-Garonne.

Barrère (l'abbé), à Agen (9 janvier 1851).

Magen, à Agen (1er février 1865).

Tholin (Georges), archiviste du département, à Agen, rue Scaliger (5 mars 1873).

Lozère.

Prunières (le docteur), à Marvéjols (3 mai 1876).

Maine-et-Loire.

Godard-Faultrier, à Angers (11 avril 1866).

Port (Célestin) ✻, correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), archiviste du département, à Angers (3 mars 1875).

Marne.

Duquenelle, à Reims (9 janvier 1856).

MM.

Loriquet, conservateur de la Bibliothèque publique et du Musée, à Reims (6 juillet 1864).

Givelet (Charles), membre de l'Académie de Reims, à Reims (9 janvier 1867).

Barthélemy (le comte Édouard de) ✻, membre du Comité des travaux historiques et des sociétés savantes, à Courmelois (5 mars 1873).

Baye (Joseph de), à Baye (1er avril 1874).

Morel, percepteur, à Châlons-sur-Marne, rue de l'Autre-Monde, 5 (1er juillet 1874).

Marne (Haute-).

Pistollet de Saint-Ferjeux (Th.), à Langres (10 avril 1837).

Soultrait (le comte Georges de) ✻, membre non résidant du Comité des travaux historiques et des sociétés savantes, trésorier-payeur général, à Chaumont (2 février 1864).

Meurthe-et-Moselle.

Morlet (Ch.-Gabriel de) O. ✻, colonel du génie en retraite, à Nancy, rue du Manége, 13 (6 juin 1860).

Mougenot (Léon), à Malzéville, près Nancy (10 juin 1861).

Puymaigre (le comte de), au château d'Inglange, par Metzerwisse, et à Briey (4 juin 1862).

Chabert (F.), à Nancy, quai Claude-le-Lorrain, 22 (5 novembre 1862).

Rouyer (Jules), à Nancy (2 mars 1864).

Durand de Distroff (Anatole), avocat, à Briey (5 avril 1865).

Thilloy (Jules), conseiller à la Cour d'appel, à Nancy, rue de la Constitution, 9 (7 mai 1866).

Cournault (Ch.) ✻, conservateur du Musée Lorrain, à Nancy (9 février 1870).

Meuse.

Dumont, ✻, vice-président honoraire du tribunal de première instance, à Saint-Mihiel (20 juillet 1844).

MM.

WIDRANGES (le comte DE), à Bar-le-Duc, rue de La Rochelle, 47 (9 juin 1855).

Morbihan.

ROZENZWEIG (Louis) ✻, archiviste du département, à Vannes (16 janvier 1867).

Nièvre.

LESPINASSE (René LEBLANC DE), archiviste-paléographe, au château de Luanges (1er juillet 1868).

Nord.

MICHEL (le chevalier Emmanuel) ✻, ancien conseiller à la Cour d'appel de Metz, à Marly-lez-Valenciennes (19 mai 1846).

GODEFROY-MÉNILGLAISE (le marquis DE) ✻, à Lille (9 mai 1855).

MANNIER (E.), ancien notaire, à la Bassée (5 juin 1861).

VAN HENDE (Ed.), à Lille, rue Masséna, 50 (1er juillet 1866).

CHAUTARD, doyen de la faculté des sciences à l'Université catholique, à Lille (6 mars 1872).

CASATI (Ch.), juge au tribunal de première instance, à Lille (5 mars 1873).

DELATTRE (Victor), membre de la Commission historique du département, à Cambrai (2 juillet 1873).

RIGAUX (Henri), à Lille, rue de l'Hôpital-Militaire, 112 (4 février 1874).

CAFFIAUX (Henri), archiviste de la ville, à Valenciennes (1er décembre 1875).

Oise.

COLSON (le docteur) O. ✻, à Noyon (9 juillet 1852).

LONGPÉRIER-GRIMOARD (le comte Alfred PRÉVOST DE), à Longpérier, près Lagny-le-Sec (5 mars 1856).

MATHON, conservateur du Musée, à Beauvais (7 décembre 1864).

MM.

Marsy (le comte Arthur de), conservateur du Musée Vivenel, à Compiègne (12 décembre 1866).

Caix de Saint-Aymour (Amédée de), à Senlis (13 décembre 1876).

Orne.

Chennevières-Pointel (le marquis Philippe de) O. ✱, à Bellesme (9 avril 1854).

Jousset (le docteur), à Bellesme (6 janvier 1869).

Pas-de-Calais.

Deschamps de Pas (Louis) ✱, correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), ingénieur en chef des ponts-et-chaussées en retraite, à Saint-Omer (19 février 1839).

Boulangé (Georges) ✱, ingénieur en chef des ponts-et-chaussées, à Arras (9 février 1853).

Van Drival (l'abbé), chanoine honoraire, président de la Commission des antiquités du département, à Arras (9 janvier 1854).

Linas (Charles de) ✱, membre non résidant du Comité des travaux historiques et des sociétés savantes, à Arras (2 mars 1859).

Becq de Fouquières, à Ramecourt (3 mars 1869).

Dancoisne, notaire honoraire, à Hénin-Liétard (5 mars 1873).

Terninck (A.), à Boisbernard, par Vimy (2 juillet 1873).

Morand (F.) ✱, membre non résidant du Comité des travaux historiques et des sociétés savantes, à Boulogne-sur-Mer (4 février 1874).

Monnecove (Félix le Sergeant de) ✱, ancien député, à Saint-Omer (4 mars 1874).

Puy-de-Dôme.

Bouillet (J.-B.) ✱, à Clermont-Ferrand (19 mars 1836).

Mallay, architecte de la cathédrale, à Clermont-Ferrand (7 avril 1875).

Pyrénées (Basses-).

MM.

Lagrèze (Bascle de) ✱, conseiller-doyen à la Cour d'appel, à Pau (9 août 1847).

Raymond (P.), archiviste du département, à Pau (7 décembre 1864).

Rhône.

Allmer (Auguste) ✱, correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), à Lyon (6 mars 1861).

Martin-Daussigny (E.-C.) ✱, directeur des musées de la ville, à Lyon (20 avril 1864).

Morin-Pons (Henri), à Lyon (4 janvier 1865).

Guigue (M.-C.), archiviste du département, à Lyon (5 février 1868).

Flouest (Ed.) ✱, avocat général près la Cour d'appel, à Lyon, rue de la Reine, 48 (3 novembre 1869).

Chantre (Ernest), attaché au Muséum d'histoire naturelle, à Lyon (3 mars 1875).

Saône (Haute-).

Suchaux (Louis), à Vesoul (6 juin 1866).

Saône-et-Loire.

Chabas (F.) ✱, correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), à Chalon-sur-Saône (9 juillet 1856).

Bulliot (G.) ✱, président de la Société Éduenne, à Autun (6 novembre 1862).

Charmasse (Anatole de), à Autun (14 mars 1866).

Fontenay (Harold de), à Autun (5 janvier 1870).

Lacroix (T.), membre de l'Académie de Mâcon, à Mâcon (7 mai 1873).

Sarthe.

Hucher (E.) ✱, au Mans (18 novembre 1863).

Savoie.

MM.

Rabut (Laurent), professeur au lycée, à Chambéry (12 novembre 1873).

Seine.

Leguay (Louis), architecte, à la Varenne-Saint-Maur (6 juin 1867).

Mazard (H.-A.), à Neuilly, avenue de Neuilly, 85 (16 juin 1875).

Seine-et-Marne.

Ponton d'Amécourt (le vicomte de) ✱, à Trilport (21 décembre 1864).

Hennebert, O. ✱, chef de bataillon du génie, attaché à l'École d'application, à Fontainebleau, rue du Château, 38 (3 janvier 1872).

Seine-et-Oise.

Moutié (Auguste) ✱, à Rambouillet (9 mars 1849).

Corblet (le chanoine Jules) ✱, directeur de la revue l'*Art chrétien*, à Versailles, rue Saint-Louis, 13 (12 mai 1858).

Vinet (Ernest) ✱, à Sannois (5 juin 1861).

Cougny (E.), professeur au lycée, à Versailles (4 janvier 1865).

Masquelez ✱, bibliothécaire de l'École militaire, à Saint-Cyr (1er février 1865).

Colonna Ceccaldi, à Saint-Germain-en-Laye (2 avril 1873).

Chardin (Paul), à Ville-d'Avray (10 décembre 1873).

Seine-Inférieure.

Semichon (E.), à Rouen (2 avril 1862).

Beaurepaire (Ch. de Robillard de) ✱, correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), archiviste du département, à Rouen (6 avril 1870).

Sauvage (l'abbé E.), aumônier du collége, à Dieppe (13 novembre 1872).

MM.

HARDY (Michel), bibliothécaire-archiviste et directeur du Musée, à Dieppe (17 mars 1875).

ESTAINTOT (le vicomte Robert D'), à Rouen (1er décembre 1875).

Sèvres (Deux-).

BEAUCHET-FILLEAU, juge de paix, à Chef-Boutonne (11 mai 1865).

Somme.

DUSEVEL (H.), membre non résidant du Comité des travaux historiques et des sociétés savantes, à Amiens, rue Saint-Louis, 14 (9 janvier 1831).

GARNIER (Jacques) ✻, secrétaire perpétuel de la Société des Antiquaires de Picardie, conservateur de la Bibliothèque de la ville, à Amiens (9 mai 1851).

CAGNY (l'abbé Paul DE), à Amiens, rue Lemercier, 36 (5 mai 1858).

BEAUVILLÉ (Victor CAUVEL DE), à Montdidier (8 décembre 1858).

SEPTENVILLE (le baron de), député, au château de Lignières, canton de Poix (1er mars 1865).

VAN ROBAIS (A.), à Abbeville, rue Millevoye, 28 (12 novembre 1873).

Tarn.

CLAUSADE (Gustave DE), avocat, à Rabastens (9 juin 1847).

GRÉLLET-BALGUERIE (Charles), juge, à Lavaur (3 juin 1863).

LABATUT (Edm.), juge au tribunal de première instance, à Castres-sur-l'Agout (1er juillet 1868).

Tarn-et-Garonne.

MARCELLIN (l'abbé), à Montauban (9 décembre 1843).

MARY-LAFON ✻, bibliothécaire à Montauban (9 mars 1853).

Var.

GIRAUD (l'abbé Magloire), à Saint-Cyr (11 avril 1866).

Vaucluse.

MM.

Deloye (Auguste) ✻, conservateur du Musée Calvet, à Avignon (2 mai 1866).

Vendée.

Fillon (Benjamin), à Fontenay (10 décembre 1849).

Baudry (l'abbé), curé au Bernard, par Avrillé (2 décembre 1868).

Vienne.

Lecointre-Dupont (G.), à Poitiers (9 janvier 1844).

Auber (l'abbé), chanoine titulaire, historiographe du diocèse, à Poitiers, rue Sainte-Radegonde (9 janvier 1851).

Longuemar (Le Touzé de) ✻, à Poitiers (3 février 1869).

Bonsergent (L.-F.), à Poitiers, rue des Trois-Piliers (7 mai 1873).

Vosges.

Laurent (Jules), conservateur du Musée, à Épinal (6 février 1867).

Leclerc (Lucien) ✻, médecin-major en retraite, à Ville-sur-Illon, par Dompaire-Laviéville (20 novembre 1851).

Yonne.

Salmon (Philippe), à Cerisiers, près Sens (9 mai 1855).

Julliot (G.), à Sens (7 février 1872).

Associés correspondants étrangers.

Angleterre.

Ellis (Sir Henry), ancien directeur du Musée Britannique, à Londres (19 décembre 1829).

Akermann (John-Yonge), secrétaire de la Société des Antiquaires de Londres, à Londres (19 décembre 1841).

Halliwel (James-Orchard), membre de la Société des Antiquaires de Londres, à Londres (9 décembre 1849).

MM.

Birch (Samuel), conservateur des antiquités égyptiennes et assyriennes du Musée Britannique, à Londres (9 décembre 1850).

Roach Smith (Charles), membre de la Société des Antiquaires de Londres, à Rochester (9 avril 1851).

Wright (Thomas), correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), à Londres (9 janvier 1852).

Petrie (G.), membre de l'Académie royale d'Irlande, à Dublin (10 janvier 1853).

Collingwood Bruce (John), membre de la Société des Antiquaires de Londres, à Newcastle-sur-Tyne (9 mai 1853).

Loftus, à Ettrick, en Écosse (4 novembre 1857).

Parker (John-Henri), à Oxford (2 juin 1858).

Mayer (Joseph), à Liverpool (11 août 1858).

Franks (Augustus-Wollaston), directeur de la Société des Antiquaires de Londres (5 février 1862).

Harth (William-Henri), à Londres (6 juillet 1864).

Lewis (le Rév. Samuel Savage), fellow et bibliothécaire de Corpus Christi College, à Cambridge (14 février 1872).

Belgique.

Roulez (J.) ✻, correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), membre de l'Académie de Belgique, professeur d'archéologie à l'Université, à Gand (19 mai 1846).

Witte (le baron J. de) ✻, associé étranger de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), membre de l'Académie de Belgique, à Anvers (19 mai 1846).

Chalon (Renier), membre de l'Académie royale de Belgique, à Bruxelles (29 août 1851).

Schaepkens (A.), artiste peintre, à Bruxelles (2 juillet 1856).

Del Marmol, président de la Société archéologique de Namur, à Namur (20 mars 1861).

Van der Straten Ponthoz (le comte), à Bruxelles, rue de la Loi, 13 (18 janvier 1865).

MM.

Dognée (Eugène, M.-O.) ✱, à Liége (6 juin 1867).

Pinchart (A.), chef de section aux Archives du royaume, à Bruxelles (7 avril 1869).

Danemark.

Worsaae, ancien ministre des cultes, inspecteur général des monuments historiques du Danemark, à Copenhague (9 août 1854).

Muller (Louis), inspecteur du Cabinet royal des médailles, à Copenhague (25 mars 1858).

Schmidt (le professeur Waldemar), à Copenhague (3 juin 1868).

Espagne.

Castellanos de Losada (Basile-Sébastien), membre de l'Académie d'archéologie, à Madrid (9 avril 1851).

Delgado (Antonio), membre de l'Académie royale de l'histoire et conservateur des antiques de cette compagnie, à Madrid (9 janvier 1852).

Martinez y Recuera (le docteur Léopoldo), à Bujalance, province de Cordoue (6 novembre 1867).

États-Unis.

Squier (E.-G.), à New-York (9 juillet 1851).

Everett (Edward), correspondant de l'Institut (Académie des sciences morales et politiques), à Boston (9 juillet 1851).

Grèce.

Rangabé (A. Rizo), correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), à Athènes (19 octobre 1849.

Hollande.

Wal (J. de), professeur à l'Université, à Leyde (10 décembre 1849).

Leemans (le docteur Conrad), directeur du Musée d'antiquités, à Leyde (9 janvier 1852).

Dirks (le docteur J.), à Leeuwarden (3 mars 1869).

Italie.

MM.

Morbio (le chev. Carlo), secrétaire perpétuel de l'Académie royale, à Milan (9 mars 1839).

Bonnefoy (l'abbé), à Jarsy (9 mars 1842).

Fusco (Giuseppe-Maria), à Naples (9 décembre 1850).

Rossi (le chevalier G.-B. de) ✱, associé étranger de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), interprète des manuscrits à la Bibliothèque du Vatican, membre de la Commission des antiquités chrétiennes et du collége philologique de l'Université, à Rome (10 janvier 1853).

Garrucci (le P. Raffaele) ✱, professeur au Collége romain, à Rome (9 juillet 1854).

Citadella (Luigi-Napoleone), conservateur des archives, à Ferrare (6 juin 1860).

Conestabile (le comte Giancarlo), sénateur du royaume d'Italie, professeur à l'Université, à Pérouse (6 mars 1862).

Henzen (le docteur Wilhem) ✱, correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), à Rome (16 janvier 1867).

Bigi (le chev. Quirino), à Correggio-Émilie (3 décembre 1873).

Norwége.

Unger, professeur à l'Université, à Christiania (28 juin 1871).

Portugal.

Macedo (le conseiller, commandeur de), secrétaire perpétuel de l'Académie royale, à Lisbonne (9 décembre 1836).

Prusse.

Friedlænder (Julius), conservateur du Musée des médailles, à Berlin (9 décembre 1850).

Zumpft (A.-W.), membre de l'Académie des sciences, à Berlin (9 janvier 1852).

MM.

DIEFENBACH (Lorenz), à Francfort-sur-le-Mein (9 janvier 1852).

LEPSIUS (Richard), correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), membre de l'Académie des sciences, à Berlin (10 novembre 1853).

BOCK (le chanoine), à Aix-la-Chapelle (1er mai 1867).

WERTH (le professeur Ernest AUS'M) ✻, à Kessenich, près Bonn (2 mars 1870).

Russie.

LABANOFF (le prince A. DE), à Saint-Pétersbourg (9 février 1827).

KŒHNE (le baron Bernard DE), conseiller d'État actuel, à Saint-Pétersbourg (10 décembre 1849).

OUVAROFF (le comte), recteur de l'Université, à Moscou (4 novembre 1857).

SIENNICKI (Stanislas-Joseph), à Varsovie (3 février 1875).

Suisse.

QUIQUEREZ, à Bellerive, près Délémont, canton de Berne (19 février 1847).

VULLIEMIN (Louis), à Lausanne (10 décembre 1849).

SCHNELLER, à Lucerne (1er juillet 1857).

FAZY (Henry), membre du Conseil d'État, à Genève (4 février 1863).

MOREL-FATIO (Arnold), conservateur du Musée, à Lausanne (11 juillet 1866).

KELLER, à Zurich (3 mars 1869).

Wurtemberg.

KELLER (Adalbert VON), professeur de littérature du moyen-âge, à l'Université de Tubingue (2 avril 1862).

LISTE

DES SOCIÉTÉS SAVANTES

avec lesquelles la Compagnie est en correspondance.

Sociétés françaises.

ACADÉMIE des inscriptions et belles-lettres de l'Institut national de France.

—

AISNE, *Saint-Quentin*. Société académique.

ALLIER, *Moulins*. Société d'émulation.

ALPES-MARITIMES, *Nice*. Société des lettres, sciences et arts.
— *Cannes*. Société des sciences naturelles et historiques, des lettres et des beaux-arts.

AUBE, *Troyes*. Société d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres du département.

BELFORT (Territoire de). Société Belfortaine d'émulation.

CALVADOS, *Caen*. Société des Antiquaires de Normandie.
— — Académie des sciences, arts et belles-lettres.
— — Société française d'archéologie.
— *Bayeux*. Société d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres.

CHARENTE, *Angoulême*. Société d'agriculture, arts et commerce du département.
— — Société archéologique et historique de la Charente.

CHER, *Bourges*. Commission historique du Cher.
— — Société des Antiquaires du Centre.

CÔTE-D'OR, *Dijon*. Commission des antiquités du département.

VOSGES, *Épinal*. Société d'émulation du département.

YONNE, *Auxerre*. Société des sciences historiques et naturelles.

— *Sens*. Société archéologique de Sens.

ALGÉRIE, *Alger*. Société historique algérienne.

— *Constantine*. Société archéologique.

Sociétés étrangères.

ALSACE-LORRAINE, *Metz*. Académie.

— *Strasbourg*. Société pour la conservation des monuments historiques de l'Alsace.

ANGLETERRE, *Londres*. Société royale des Antiquaires. — Institut archéologique de Grande-Bretagne et d'Irlande.

— *Édimbourg*. Société des Antiquaires d'Écosse. — Société numismatique.

AUTRICHE, *Vienne*. Académie impériale des sciences.

— *Laybach*. Société historique de la Carniole.

— *Grætz*. Société historique de Styrie.

BADE, *Manheim*. Société historique.

BAVIÈRE, *Munich*. Académie royale des sciences.

— *Bamberg*. Société historique.

— *Nuremberg*. Muséum germanique.

— *Ratisbonne*. Société historique du Haut-Palatinat.

BELGIQUE, *Bruxelles*. Académie royale de Belgique.

— *Liége*. Société liégeoise de littérature wallonne.

— *Anvers*. Académie d'archéologie de Belgique.

— *Mons*. Société des sciences, des arts et des lettres du Hainaut.

— *Gand*. Comité central des publications de la Flandre.

DANEMARK, *Copenhague*. Société royale des Antiquaires du Nord.

— *Odensée*. Société littéraire de Fionie.

ESPAGNE, *Madrid*. Académie royale d'histoire.
— — Académie royale des beaux-arts de San-Fernando.
— *Valence*. Société archéologique de Valence.

ÉTATS-UNIS, *Boston*. Société des Antiquaires.
— *New-York*. Société ethnologique d'histoire narelle.
— *Philadelphie*. Société philosophique américaine.
— *Washington*. Institut Smithsonien.

GRÈCE, *Athènes*. Société archéologique.

HESSE-DARMSTADT, *Mayence*. Société des Antiquaires.

HOLLANDE, *Leeuwarden*. Société d'histoire et des antiquités de la Frise.

ITALIE, *Turin*. Académie royale des sciences.
— *Rome*. Académie des Lincei.

LUXEMBOURG, *Luxembourg*. Institut Royal Grand-Ducal, section historique.

NASSAU, *Wiesbaden*. Société des Antiquaires.

PORTUGAL, *Lisbonne*. Académie royale des sciences.

PRUSSE, *Bonn*. Société des Antiquaires du Rhin.

RUSSIE, *Saint-Pétersbourg*. Académie impériale des sciences.

SUÈDE, *Stockholm*. Académie royale des inscriptions et belles-lettres.

SUISSE, *Bâle*. Société nationale des Antiquaires. — Société historique.
— *Zurich*. Société des Antiquaires.
— *Lausanne*. Société d'histoire de la Suisse Romande.
— *Genève*. Société d'histoire et d'archéologie.
— *Lucerne*. Société historique des cinq Cantons primitifs.

TURQUIE, *Constantinople*. Société centrale.

EXTRAIT DES PROCÈS-VERBAUX

DU 1er TRIMESTRE DE 1877.

Séance du 3 Janvier.

Présidence de MM. DE MONTAIGLON et Alex. BERTRAND.

M. de Montaiglon, président sortant, prononce le discours suivant :

« En quittant, Messieurs, le fauteuil de la présidence — dont votre bienveillance m'a honoré, à la fois à cause du temps déjà très-éloigné depuis lequel j'ai eu l'honneur d'être admis au milieu de vous, et surtout à cause du sentiment d'estime reconnaissante et affectionnée qui n'a fait que continuer et grandir depuis le moment où vous m'avez admis à me mêler à vos doctes entretiens et à en profiter de toutes manières, — j'ai, comme mes prédécesseurs, à vous entretenir de ce qui nous est arrivé et de ce que vous avez fait pendant l'année qui vient de s'ajouter à l'histoire de votre Compagnie.

« Si nous avons eu le regret, parmi nos correspondants, de perdre en France M. Eugène Morin, à Rennes, de Coussemaker, à Lille, Damase Arbaud, à Manosque et, à l'étranger, M. Adolphe Pictet, de Genève, qui laissera une grande trace dans la philologie ethnographique, je n'ai pas au moins à rappeler douloureusement la mort d'aucun des quarante-cinq membres de la Société. M. de Saulcy et M. Boutaric ne cessent pas de vous appartenir, puisqu'ils sont passés, sur leur demande, au rang de membres honoraires, et vous devez en plus au Musée du Louvre et aux Archives de France deux nouveaux

membres, M. Héron de Villefosse, dont les études se rapportent plus particulièrement à l'antiquité romaine, et M. Longnon, dont les travaux, par leur compétence et leur érudition géographique, ont éclairci et continueront d'éclaircir plus d'un point de l'histoire de notre moyen-âge, ce moyen-âge français qui ne doit pas être le seul, mais qui doit être l'un des principaux sujets de vos études pour continuer de justifier l'objet de votre fondation et votre nom si honorable de Société des Antiquaires de France.

« Pendant l'année vous avez reçu un certain nombre de membres correspondants nationaux. Ce sont, en les citant dans l'ordre de leur réception, M. Arthur Rhoné à Plouha (Côtes-du-Nord), M. Roman à Embrun, M. Lièvre à Angoulême, M. Prunières à Marvejols, M. de Laurière à Angoulême, M. de Wismes à Nantes, M. de Chambrun de Rosemont à Nice, M. Edouard Piette à Craonne, M. René Kerviler à Saint-Nazaire, M. de Caix de Saint-Aymour à Senlis, qui tous, par leur dévouement à l'archéologie, par leurs publications de textes et par leurs travaux, mériteraient de se présenter à vos suffrages s'ils résidaient à Paris. Malheureusement il y a encore — ne les citons pas — un certain nombre de départements où vous n'avez encore aucun correspondant. Quelques-uns en ont plusieurs, et vous ne vous plaignez pas du nombre, mais d'autres n'en ont aucun. Espérons que nous verrons bientôt se compléter sous ce rapport notre carte géographique, en même temps que nos communications de découvertes et de renseignements archéologiques.

« Ceci m'amène à vous parler de votre Bulletin. Il a pris depuis un certain nombre d'années une véritable importance, qui est des plus heureuses. On rencontre, en lisant ou en voyant, une chose curieuse; elle sort des études particulières de chacun; elle n'est pas assez considérable pour mériter un mémoire; on manque de temps, — ce désespoir de tous ceux qui travaillent, — pour en pousser la recherche et l'étude; on en fait au moins l'objet d'une communication, et vos Bulletins ont pris une réelle valeur depuis qu'ils impriment, presque rapidement, ces communications, plus

ou moins sommaires, mais toutes compétentes et, ce qui n'est pas un mal, naturellement très-variées. Cette année, — et je ne citerai les noms que de ceux qui ont fait les plus considérables, — je rappellerai, parmi celles des correspondants, celles de M. Van Robais, de M. de Marsy, de M. Guigue, l'archiviste de la ville de Lyon, de M. d'Arbois de Jubainville sur l'ambre et sur un passage d'Hécatée de Milet, et de M. de Wismes, qui a eu le plaisir et qui vous a fait l'honneur de vous apporter des tablettes de cire du XIIIe siècle dont l'abbé Lebeuf avait connu l'existence, mais qu'il eût été bien difficile de ne pas croire absolument perdues depuis lors.

« Quant aux communications habituelles et constantes de vos membres, elles ont été, comme toujours, nombreuses et intéressantes. Comme elles doivent figurer au Bulletin, je n'ai qu'à rappeler les noms, pour les antiquités grecques, romaines, et pour les inscriptions, de MM. Leblant, de Witte, Perrot, Heuzey, Albert Dumont, Héron de Villefosse, de M. Bordier, qui vous a apporté de bien curieux renseignements sur les fouilles du dernier siècle faites au Châtelet par Grignon, et de M. Bertrand, qui vous a tenu au courant de toutes les découvertes qui se révèlent à chaque instant dans le sol gaulois et romain de la France. M. Courajod, pour l'inscription de poids tracée sur la garde de l'épée dite de Charlemagne et pour la restitution au fils de Bernin d'un bas-relief du Louvre ; M. Anatole de Barthélemy sur des sujets numismatiques ou sigillographiques ; M. Demay sur une tapisserie brodée en Allemagne à la fin du second tiers du XVIe siècle, et surtout, M. Quicherat, sur les matières les plus diverses, ont ajouté à vos séances un intérêt de curiosité et d'importance dont votre Bulletin fait profiter l'érudition.

« Quant aux notices destinées au recueil de vos volumes, vous avez entendu la lecture et décidé l'impression de mémoires aussi variés qu'intéressants. Vous en devez à deux de vos correspondants, à M. Caffiaux sur la charte de la Frairie de la Haute-Cour de Valenciennes ; et sur les fouilles exécutées à Bourbonne-les-Bains de 1868 à 1876, à M. de

Witte, à propos duquel nous avons tous bien de la peine à nous souvenir de son titre de correspondant, tant son exactitude à nos séances et les communications fréquentes et érudites dont il les enrichit, nous le font considérer comme l'un des meilleurs et des plus dévoués de nos membres.

« Comme on les verra bientôt imprimés, j'énumèrerai seulement les mémoires de M. Wescher, l'un de vos derniers présidents, sur une pierre gnostique égyptienne, — de M. Longnon sur Champtoceaux, siége d'un évêché au VIe siècle, — de M. Auguste Prost sur des pièces liturgiques en latin et en grec écrites à Metz au IXe siècle, — de M. Aubert sur les miniatures d'un beau manuscrit du XIe siècle — de M. de Saulcy sur les monnaies de Charles VII frappées à Tournay, — et de M. Demay sur les représentations héraldiques dans les sceaux les plus anciens. Déjà M. Demay avait enrichi votre dernier volume d'un travail aussi précis que nouveau sur la date, en quelque sorte officielle, des différentes pièces et des modifications successives de l'armure de guerre au moyen-âge. Serait-ce trop lui demander que de continuer pour vous, dans ce sens, ses travaux si exacts et si érudits, en signalant à sa compétence l'intérêt sérieux qu'il y aurait à donner d'une façon complète la constatation des dates successives de l'apparition sur les sceaux existants de toutes les pièces particulières de blason qui peuvent s'y relever. Le blason n'a pour ainsi dire été considéré qu'au point de vue nobiliaire des personnes et des familles ; cette nouvelle étude ajouterait beaucoup de clartés archéologiques à son histoire véritable, qui se commence, mais dans laquelle par là même il y a encore beaucoup à faire.

« Vous voyez ainsi, Messieurs, que l'année qui vient de se terminer n'a pas été mal employée. Permettez-moi pourtant, et je prendrai moi-même la part du reproche, de vous faire une observation, et presque une critique : c'est qu'il y a bien longtemps que beaucoup d'entre nous n'ont pas écrit de Mémoires pour les volumes de la Compagnie. C'est pourtant par là que les Sociétés vivent le plus, non-seulement dans le présent, mais surtout dans l'avenir : c'est par

là et en dehors d'elle-même qu'une Société a le plus d'influence et laisse la trace la plus durable. Pensons-y donc. Trop de bons mémoires ne seront, croyez-le, ni une gêne, ni une ruine. Je ne sais même pas s'ils n'ajouteraient pas à nos ressourees, c'est-à-dire à la possibilité, je ne dirai pas de faire mieux, mais au moins de faire plus.

« Pour l'année 1877, vous imprimerez les Mémoires qui ont été lus en 1876 ; vous verrez sortir, sinon la totalité, au moins le commencement de l'impression du catalogue de votre si curieuse bibliothèque, que votre bibliothécaire M. Nicard a préparé avec tant de soin et de dévouement; vous vous trouverez avoir, sans pertes funèbres et par conséquent sans regrets de personnes, à vous augmenter, disons même à vous enrichir, de trois nouveaux membres, pour lesquels l'élection n'a d'autre difficulté que de se prononcer entre des candidats qui méritent d'être élus. Vous pouvez donc être sûrs que l'année qui commence peut être encore plus occupée et plus féconde que l'année qui vient de finir.

« C'est dans ce sentiment de durée et d'espérance que je me trouve, en votre nom, avoir l'honneur de clore l'exercice 1876, d'installer le nouveau bureau, et de prier M. Alexandre Bertrand de me remplacer comme président. »

Sur la proposition de M. Bertrand, président élu, la Société, à l'unanimité, vote des remerciements au bureau sortant.

Ouvrages offerts :

Annuaire de la Société philotechnique, t. XXXVI, in-8°.

Bulletin de la Société de statistique, sciences et arts des Deux-Sèvres, in-8°.

— *du Bouquiniste*, n° 457, in-8°.

Indicateur de l'archéologue, t. I et II, in-8°.

Inventaire analytique et chronologique des archives de la Chambre des Comptes de Lille, in-4°.

Mémoires de la Société archéologique du midi de la France, t. XI, 3° et 4° livr., in-4°.

Revue de la numismatique belge, t. XXVI, 2° et 3° livr., in-8°.

Travaux de l'Académie de Reims, t. LVI, n°° 3 et 4, in-8°.

BIRCH (S.). *Remarks upon the cover of the granite sarcophagus of Ramses*, in-4°.

GUICHARD, de Cousance. *Mémoire sur la voie romaine du Rhin à Lyon entre Lons-le-Saulnier et Coligny*, in-8°.

JOUSSET (le Dr). *Les Confréries de charité dans le Perche*, in-18.

KERVILER (René). *Chapitre inédit de l'histoire de Saint-Nazaire du* XV° *au* XVIII° *siècle*, in-8°.

SIENNICKI (Stanislas). *Quelques mots pour servir à l'histoire des cimetières musulmans et des mosquées tartares*, in-8°.

WITTE (J. de). *Noms des fabricants et dessinateurs de vases peints*, in-8°.

Travaux.

M. Ed. Aubert, trésorier, rappelle qu'une décision du Conseil a établi que les frais de recouvrement des mandats adressés aux associés correspondants étaient mis à leur charge; il est donc important de les prévenir qu'ils ont intérêt à acquitter leur cotisation de 10 fr., de l'année courante, par un bon sur la poste, un chèque sur Paris ou en timbres-poste, *avant le 1er juillet*, jour où les mandats, augmentés de 1 fr., sont envoyés aux retardataires.

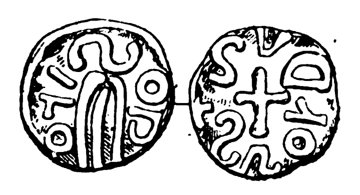
M. de Barthélemy lit un rapport au nom de la commission chargée de présenter des conclusions sur l'admission de M. le général Creuly au nombre des membres honoraires. — M. Heuzey a ensuite la parole, au nom de la commission nommée pour examiner les titres présentés par M. Moisy. On passe au scrutin, et chacun des candidats ayant obtenu le nombre de suffrages exigé par le règlement, le président, conformément aux conclusions des rapporteurs, proclame M. Creuly membre honoraire de la Société, et M. Moisy associé correspondant national à Lisieux (Calvados).

Il est donné lecture d'une note de M. l'abbé Baudry, associé correspondant au Bernard (Vendée), sur une pièce en plomb attribuée par lui à l'époque mérovingienne :

« Le premier dimanche de mai 1876, un cultivateur de la Templerie-du-Givre me rendit visite et m'apporta un objet en plomb qu'il avait recueilli au milieu des ruines

qui abondent dans un champ voisin du *Troussepoil*, ruisseau qui sépare le Givre du Bernard; l'objet était rond, épais et pesait environ 12 grammes; il avait deux centimètres de diamètre. Je jugeai qu'il était intéressant et j'en fis immédiatement l'acquisition; il me parut d'autant plus curieux qu'une double légende était gravée au droit et au revers; les lettres accusaient le commencement du VIIe siècle. La pièce ayant une grande ressemblance, et par sa forme et par son épaisseur qui est de cinq millimètres, avec les poids si communs en Vendée frappés au XVIIe siècle pour peser les *pistoles*, je me demandai si des poids existaient pour un usage semblable sous les règnes de Dagobert et de ses successeurs. Avant d'asseoir mon jugement, j'ouvris le livre de M. Benjamin Fillon intitulé : *Considérations historiques et artistiques sur les monnaies de France*. J'y trouvai, à la page 216, la mention de deux pièces en plomb du VIIe siècle qui font partie de la collection de M. Bonsergent, à Poitiers (pl. IV, nos 3 et 5). M. Fillon dit en parlant de la première : « Milieu du VIIe siècle. — Poids : 50 gr. — Ce plomb mérovingien, frappé avec les coins d'un tiers de sol d'or, ne peut être considéré comme une monnaie fausse autrefois dorée. Son poids ne permet pas d'admettre cette supposition; j'y verrais plutôt une de ces pièces de convention que le collecteur de l'impôt remettait à ceux qui l'avaient payé, ou qui servaient à un usage religieux. Son authenticité est incontestable. »

« Je passe à la description de mon plomb, qui appartient évidemment à la même série que celles de M. Bonsergent :



« Au droit : restes très-altérés de la figure humaine ne

présentant plus que des traits informes. — La légende peut se lire : DOSILO, nom du monétaire qui a frappé la pièce.

« Au revers : croix dans le champ-légende GROADVS, nom de saint analogue au *Rothaldus*, *Roaldus* (S. Ruau) qui figure dans le martyrologe; mais celui-ci serait d'une époque plus ancienne, et l'on ne peut dire s'il désigne une paroisse ou un monastère.

« Il est à souhaiter que les numismatistes qui s'occupent de l'étude des monnaies de la période comprise entre le VIe et le VIIIe siècle, fassent un examen comparatif des pièces en plomb que peuvent fournir certaines collections de province et en constatent le poids et le style. Il en résulterait probablement des découvertes curieuses, et peut-être arriverait-on à déterminer avec certitude l'usage de ces petits monuments qui peuvent bien avoir été des fractions de denier, et qui, en tout cas, sont excessivement rares. La commune de Thiré en Vendée, l'ancien TIDIRICIACVM, en a fourni un exemplaire au Cabinet national des médailles. Il en existe un autre que le hasard fit découvrir en 1874 à la Court de Saint-Cyr-en-Talmondais. Moins belle et moins forte que celle de la Templerie, cette dernière pièce pèse moins de 3 grammes.



« Au droit : tête informe vue de face.

« Au revers : monogramme composé des lettres A M avec un annelet au dessous. »

M. J. de Baye, associé correspondant à Baye (Marne), fait la communication suivante :

« Dans le courant de l'année qui vient de s'écouler, j'ai trouvé en Champagne une sépulture dans laquelle le corps, qui avait été simplement inhumé, était accompagné de

plusieurs objets en bronze. Il importe de bien constater qu'il ne s'agit pas ici d'une sépulture à incinération et que le seul métal trouvé était du bronze sans la moindre trace de fer.

« Les objets recueillis consistent en une épée, des flèches et un couteau. Ces produits ne sont point les représentants isolés d'une industrie. Déjà dans la contrée d'où ils proviennent, j'avais exhumé une grande quantité de débris de poteries de la même époque. En 1874 j'ai signalé ces fragments de céramique au congrès de Stockholm. Les archéologues ont reconnu dans l'ornementation et la forme des vases des traits de ressemblance avec des produits des palafittes de l'âge du bronze des lacs de la Suisse.

« Des vases semblables en grand nombre avaient été trouvés aussi dans la Charente par MM. Bourgeois et Delaunay, dans une station bien caractérisée appartenant à l'âge du bronze. Des flèches de bronze accompagnaient ces vases. J'ai pu comparer les produits des deux localités et j'ai été frappé de la ressemblance, qui avait du reste été bien constatée par M. Delaunay. Il y a donc lieu de conclure à l'existence en Champagne d'une industrie considérée dans d'autres régions comme appartenant à l'époque du bronze.

« Peu de temps après la découverte des poteries de Barbonne, M. Morel de Châlons se procurait une épée en bronze, un couteau et une épingle du même métal provenant de la même région. Voilà donc plusieurs faits qui accentuent la présence du bronze en Champagne. Antérieurement une épée en bronze avait été également trouvée dans les marais de Saint-Gond. De plus six haches en bronze ont été trouvées réunies, cachées sous une roche affleurant le sol.

« Ces divers produits ne ressemblent en rien à ceux qui proviennent des sépultures de l'époque gauloise où les armes sont exclusivement en fer et les objets de parure assez généralement en bronze.

« Il n'y a point lieu de confondre les deux catégories de sépultures. La forme des armes est aussi différente que la

nature du métal et les vases attestent également une différence essentielle. Dans ces conditions on s'efforcerait en vain de rattacher l'industrie du bronze à la civilisation qui précède immédiatement l'époque gallo-romaine. Tout le monde sait combien la période gauloise, caractérisée par les torques et les épées en fer, est abondamment représentée en Champagne.

« La présence de l'industrie du bronze constatée dans les faits que nous venons de citer n'est point associée aux produits de l'époque où le fer apparaît. Ce métal se serait du reste parfaitement conservé dans la grève où nous en avons recueilli si fréquemment.

« L'industrie de la pierre polie ayant eu une existence si puissamment affirmée en Champagne et d'un autre côté le premier âge du fer y étant si bien représenté, il y a lieu de soupçonner une industrie intermédiaire reconnue dans d'autres pays.

« J'ai pensé vous intéresser en vous présentant les objets afin que vous puissiez les examiner et en reconnaître les caractères. L'épée, il est à peine nécessaire de le faire remarquer, ressemble à celle de Courtavant (Aube) dont M. Bertrand vous a si heureusement entretenus. Pour mon compte je ne vois rien à ajouter pour le moment à ce qui a été dit par M. Bertrand. J'appellerai seulement votre attention sur les denticulations qui oblitèrent la lame dans la partie voisine de la poignée. Cette particularité m'a frappé dans un grand nombre d'épées en bronze que j'ai pu examiner pendant mon séjour en Hongrie.

« L'épée de bronze ne rappelle nullement l'épée gauloise en fer. La première adhérait à la poignée par trois rivets, l'épée gauloise en fer était au contraire pourvue d'une soie faisant corps avec l'épée.

« Les flèches en bronze, jusqu'alors inconnues en Champagne, démontrent l'importance de l'industrie

à laquelle elles appartiennent. Leur forme est la reproduction des flèches en silex à ailerons.

« Cette découverte mérite d'attirer votre attention puisqu'elle vous apporte un fait nouveau destiné à faciliter votre jugement sur une industrie dont l'existence a été reconnue dans d'autres contrées. »

M. Courajod lit en communication une note sur un buste de Beatrice d'Este, conservé au Musée du Louvre (*Catalogue*, n° 12) et attribué jusqu'à ce jour à Desiderio da Settignano. M. Courajod détruit cette attribution et propose, en se fondant sur un certain rapprochement de faits et de conjectures, d'y voir une œuvre de l'école de Léonard de Vinci.

Séance du 10 Janvier.

Présidence de M. Alex. Bertrand, président.

Ouvrages offerts :

Bulletin de la Société archéologique du midi de la France; séances du 21 mars au 4 juillet 1876, in-8°.

Journal des Savants, déc. 1876, in-4°.

Revue de l'art chrétien, t. XXI, 1re liv., in-8°.

Baye (J. de). *Congrès international d'anthropologie et d'archéologie préhistoriques*, in-8°.

Demay (G.). *Inventaire des sceaux de l'Artois et de la Picardie*, in-4°.

Schlumberger (G.). *Les Principautés franques du Levant, d'après les plus récentes découvertes de la numismatique*, in-8°.

— *Sceaux des chevaliers de l'Hôpital et jeton du Trésor d'Outre-mer*, in-8°.

Correspondance.

M. le général Creuly remercie la Société de l'avoir admis au nombre des membres honoraires.

Travaux.

M. le Président donne la parole à M. Mazard, associé

correspondant, pour la communication d'un mémoire sur les *chars gaulois de la Marne*, sujet qui lui a paru de nature à offrir quelqu'intérêt à la Société.

Dans son travail, M. Mazard traite successivement des vestiges de chars trouvés dans les sépultures de la Champagne, de leur structure, de l'emploi des chars de guerre par les Gaulois, et enfin de l'*essedum* gaulois.

On sait que, depuis quelques années, on a recueilli dans un certain nombre de sépultures des départements de la Marne et de l'Aisne des segments de bandages en fer qui cerclaient des jantes de roues, des garnitures en métal, des moyeux, des mors de chevaux, etc., antiquités qui indiquaient l'enfouissement dans les tombes d'un véhicule quelconque. Dans celles de ces sépultures fouillées avec le plus de soin, on a constaté que le squelette était étendu la partie supérieure entre deux cavités creusées en contre-bas du sol de la fosse, sortes de poches dans lesquelles étaient engagées les roues jusqu'aux moyeux de façon que l'essieu pût poser directement sur le sol. D'où on a conclu que les chefs des Rèmes et des Suessions, suivant un rite funéraire caractéristique des mœurs belliqueuses de ces populations, étaient inhumés, dans un appareil militaire, couchés sur leurs chars de guerre.

De quelle espèce étaient ces chars, quels étaient leur forme, les matériaux dont ils étaient fabriqués? C'est ce que l'auteur du mémoire s'est appliqué à rechercher en s'aidant du traité de J. Scheffer, *de re vehiculari veterum*.

Quant à l'emploi des chars de guerre par les Gaulois, M. Mazard dit n'avoir trouvé, dans les auteurs anciens, que quatre passages où il soit fait mention de cet usage dans des actions historiquement déterminées. Une fois en Asie par les Tectosages, et deux fois en Italie contre les Romains par des Gaulois qui, sous le nom de Gésates, lui paraissent appartenir à des nations s'étendant à l'est et au nord-est de la Gaule.

La quatrième mention, beaucoup plus explicite, est celle par laquelle J. César, au IV[e] et V[e] livre des Commentaires, fait connaître la manière dont les Bretons combattaient sur

leurs chars de guerre. Des détails qu'il donne, il résulterait que l'exercice auquel se livraient ces insulaires, sortir de leurs chars, courir sur le timon, se tenir sur le joug, n'était praticable que sur un véhicule ouvert par devant, disposition qui concorde avec celle que devaient affecter les chars de la Marne, à en juger par la position qu'occupent les squelettes dans les sépultures.

En conséquence, M. Mazard propose, comme conclusion de son étude, les hypothèses suivantes :

L'introduction en Occident de l'usage des chars de guerre, d'origine orientale, ne paraît pas devoir remonter plus haut que l'époque gauloise ; à l'époque celtique, qui l'a précédée, on trouve bien des mors de chevaux en bronze, mais aucune autre antiquité de laquelle on puisse inférer que ce genre d'armement ait été usité.

La coutume de combattre sur des chars, en vigueur deux siècles avant notre ère en Gaule, loin d'être commune à toutes les populations, n'était sans doute que le fait des Galates de l'est et du nord. Elle avait dû être promptement abandonnée, et ne s'était vraisemblablement conservée chez les tribus de la Champagne que comme un privilége des chefs militaires.

Les Belges avaient porté cet armement dans la Grande-Bretagne où il s'était perpétué postérieurement à la descente de Jules César, en raison de la situation isolée de l'île.

Il y a toute présomption pour assimiler les chars de la Marne, et probablement tous les chars de guerre gaulois, au véhicule dont parlent les Commentaires sous le nom d'*essedum*. Chars d'une légèreté extrême à en juger par l'étroitesse des jantes, construits en bois mince ou simplement en osier dans le but d'obtenir la plus grande vitesse possible, ils ne devaient être propres qu'à un service militaire, il est même supposable que le combattant n'y montait qu'au moment de l'action.

Contrairement à l'idée acceptée que donnent les représentations classiques des chars de guerre antiques toujours fermés par devant, ceux des Gaulois devaient être ouverts

du côté du timon, ainsi que cela résulte du texte de César et des constatations archéologiques.

Le luxe d'ornements brillants et bruyants était réservé au harnachement des chevaux plutôt qu'au char lui-même.

M. de Witte, associé correspondant étranger, lit en communication une note sur les fragments de vases étrusques ou grecs trouvés au nord des Alpes.

M. Roman, associé correspondant à Embrun, lit la note suivante sur un sceau du collége d'Harcourt :

« On ne connaissait pas encore de sceau du collége d'Harcourt; je viens d'en découvrir un exemplaire dans un recueil de quittances sur parchemin conservé à la Bibliothèque nationale. Il est orbiculaire, en cire verte et suspendu par une simple queue de parchemin. Il représente la Vierge debout de face, tenant une branche de lys et l'enfant Jésus; de chaque côté sont des personnages revêtus d'un vêtement à capuchon, agenouillés en priant; il y en a trois du côté droit, quatre de l'autre. Au-dessus d'eux sont



deux écussons, l'un à deux fasces chargées d'une crosse, l'autre à deux fasces au chef dentelé. Le premier écusson se retrouve au bas du sceau, aux pieds de la Vierge ; c'est probablement celui du collége d'Harcourt. La légende est .S. SCOLARIVM . DOMORVM . DE . HARICVRT[1]. . . . . Le reste est détruit. Cette légende prouve que ce sceau devait servir pour deux colléges associés ou réunis. Quoique suspendu à un acte de 1512, ce sceau est beaucoup plus ancien, la forme des lettres de la légende lui assigne le XIVe siècle pour date. »

M. de Montaiglon propose, en ces termes, l'explication de deux anagrammes :

« Notre confrère M. Henri Bordier, dans la bibliographie qui termine le curieux *Chansonnier Huguenot* publié par lui en 1871, a rencontré un certain nombre d'anagrammes.

« Son numéro XI : « S'ensuyvent plusieurs belles et bonnes chansons... », offre au verso du titre avec la molette de l'imprimeur Pierre de Vingle et la date de 1533, une adresse en seize vers aux Lecteurs Chrétiens ; les huit premiers donnent le nom de MALINGRE en acrostiche descendant, et les huit derniers donnent le même nom en acrostiche remontant. Ces seize vers sont suivis de la devise, évidemment anagrammatique : Y ME VINT MAL A GRÉ, l'*y* grec correspondant à la vieille prononciation de *il* quand il n'était pas suivi de la voyelle nécessaire au commencement du mot suivant pour faire sonner sa lettre finale par liaison. M. Bordier, qui attribue à juste titre le volume à ce Mathieu Malingre, s'est demandé (p. 422) quel pouvait être le nom caché sous cet anagramme. Il est possible d'appuyer son attribution d'une certitude de plus. — En effet, du moment où l'on trouve dans l'anagramme la syllabe MAL à l'état de mot isolé, la syllabe IN dans le mot *vint* et la syllabe GRE dans le mot *gré*, auquel il suffit d'enlever l'accent, il est certain que le nom *Malingre* s'y trouve.

« Il faut donc forcément trouver *Mathieu* dans les autres

1. Le graveur, par erreur, sur le dessin ci-contre, a mis HAROCVRT au lieu de HARICVRT.

lettres, et il s'y trouve si, au lieu de l'écrire par un H, on remplace le HI par l'Y grec qui donne le même son. L'anagramme se lit donc MATYEU MALINGRE, ce qui vient ajouter un nouvel appui à l'opinion de M. Bordier. Il est même à remarquer que toutes les lettres y sont exactement et complètement sans qu'il soit besoin d'en redoubler aucune.

« Sous le numéro XXVIII, M. Bordier cite une « chanson de la bataille donnée entre Paris et Saint-Denys la veille de saint Martin 1567 », et dit qu'elle se termine « par une devise obscure », sous laquelle se cache peut-être le nom de l'auteur en anagramme :

DI ESPEREZ EN TOUT

« Ce n'est peut-être pas l'anagramme d'un nom, mais plutôt une sorte de rébus assez naïf : ESPEREZ EN DIEU AVANT TOUT.

« Il serait tout à fait exact s'il y avait : DI ESPEREZ EU TOUT, parce qu'alors *espérez* serait entre les deux syllabes de *Dieu*, par conséquent *en Dieu*, et il est probable qu'il y a là une faute d'impression, bien naturelle par la confusion constante de l'*n* et de l'*u*. Les mots *espéres en Dieu* sont en réalité avant le mot *tout* de sorte qu'il faut rétablir le mot *avant* pour que la phrase soit complète.

« Enfin il remarque, nnméro XIX, p. 455-71, que la dédicace de la Confession de la foi chrétienne publiée à Lyon en 1562 et composée « de douze pièces de vers rangées sous les premières lettres de l'alphabet hébraïque depuis *aleph* jusqu'à *lamed* » est signée de l'anagramme : DE NAKOL. La première explication peut être considérée comme certaine et la seconde est très-probable; je ne proposerai la troisième que sous toutes réserves. Ce n'est pas un nom de la Bible, où l'on ne trouve que *Nachon* et *Nachor*, mais il est bien difficile que dans *de Nakol* il n'y ait pas, soit *Léon*, soit *Noël*, qui sont le même mot retourné, comme on le voit dans l'anagramme *Léon Ladulfi*, la signature bien connue de *Noël du Fail*. Les lettres qui restent : D, A, K, ne suffisent pas à faire un nom, mais en répétant l'E on trouverait le nom *Noël Kade*. Sans aller jusqu'aux

Gades de Phrygie dont parle Properce, ni jusqu'aux Gnades germaniques, mis par Tacite en Moravie sur les bords de l'Ister, on peut remarquer que *cade* veut dire en anglais *tonneau* et que le prénom de Noël est un prénom fréquent en Angleterre. Resterait maintenant à confirmer l'hypothèse par la constatation en 1562 d'un protestant français ou suisse portant le nom de Noël ou de Léon Kade. »

M. Courajod lit la note suivante, relative à un buste de Beatrice d'Aragon, reine de Hongrie (pl. I).

« Après avoir séjourné longtemps dans les magasins de Versailles, une sculpture appelée dans cet établissement aux plus hautes destinées, puisqu'on la prenait pour une reine du temps de saint Louis, a été réclamée par le marquis de Laborde au moment où il formait à Paris le Musée de la Renaissance. A sa première apparition dans les salles publiques du Louvre, en 1850, notre confrère M. le baron de Guilhermy y reconnut sans hésitation l'œuvre d'un sculpteur italien de la fin du xve siècle, et il exprima cette judicieuse opinion dans l'un de ses excellents articles des *Annales archéologiques*. Six ans après, ce marbre, sous le n° 79 de la première édition du catalogue des sculptures modernes, fut déclaré ouvrage français du xve siècle. Aujourd'hui, dans les nouvelles éditions du même catalogue, le buste a changé de numéro et d'attribution. Il se trouve sous le n° 11 bis et est passé au compte de l'école milanaise. Mais malgré cette mobilité dans les attributions, depuis dix-sept ans qu'il est exposé, le nom du personnage représenté est toujours resté et demeure encore invariablement inconnu. Je suis heureux de pouvoir déclarer, avec certitude, que ce marbre nous retrace les traits de Béatrice d'Aragon fille de Ferdinand d'Aragon Ier, roi de Naples, reine de Hongrie et femme de Mathias Corvin.

« Ce fait n'intéresse pas seulement le musée du Louvre, mais un autre grand musée de l'Europe. En parcourant l'année dernière la galerie impériale et royale d'Ambras, au belvédère de Vienne, je remarquai un excellent buste d'un sculpteur italien, couvert encore de sa peinture origi-

nale et qui présentait avec celui du Louvre la plus frappante analogie (pl. II). Cette charmante sculpture, parfaitement appréciée par M. le baron de Sacken, l'éminent conservateur du Cabinet des Antiques et de la collection d'Ambras, était considérée par lui comme nous offrant le portrait présumé d'une princesse de la famille d'Este de Ferrare. J'exposai mes doutes à M. de Sacken et je lui promis de lui indiquer le nom certain du personnage dès qu'il m'aurait envoyé une photographie de la sculpture. Il m'a donné récemment cette nouvelle preuve de bienveillance. Je ne m'étais pas trompé. Le buste de Vienne représente exactement le même personnage que la sculpture du Louvre et qu'un délicieux marbre faisant actuellement partie du cabinet de M. Dreyfus, à Paris. Ce dernier buste porte l'inscription : Diva Beatrix Aragonia (pl. III). C'était, avec un médaillon en marbre blanc du même musée d'Ambras, le seul portrait sculpté authentique qui me fût connu de la reine de Hongrie. Désormais il y en aura quatre, sans compter tous ceux que la comparaison pourra encore faire découvrir.

« A qui maintenant attribuer l'exécution de la sculpture du Louvre, point de départ et but de ma recherche? J'avoue franchement que je ne puis encore rien affirmer. Je dirai seulement qu'il y a beaucoup de chances pour que l'ouvrage ait été fait à Naples ou en Hongrie, et qu'une même famille d'artistes italiens célèbres, les Majani, travailla à la fois pour Mathias Corvin et pour la maison royale d'Aragon. Il faudra peut-être étudier la vie de ces artistes dans les documents. Provisoirement, je m'abstiens de toute attribution, ne voulant pas m'exposer à substituer une erreur à l'opinion généralement admise aujourd'hui et qui est seulement invraisemblable. »



BÉATRIX D'ARAGON

(Musée du Louvre).



BÉATRIX D'ARAGON

(Coll. d'Ambras, à Vienne).

Séance du 17 Janvier.

Présidence de M. Alex. Bertrand, président.

Ouvrages offerts :

Caix de Saint-Aymour (A. de). *Annuaire des Sciences historiques*, in-18.

Fleury (Edouard). *Antiquités et monuments du département de l'Aisne*, 1re partie, in-4°.

Moutié (Aug.). *Chevreuse : Recherches historiques et archéologiques ; tableaux généal. et sceaux*, in-f°.

Ravaisson-Mollien (Ch.). *La critique des sculptures antiques au musée du Louvre, à propos des catalogues en préparation*, in-8°.

Rayet (Oliv.). *L'architecture ionique en Ionie ; le temple d'Apollon Didyméen*, in-8°.

Correspondance.

M. Moisy adresse à la Compagnie des remerciements à l'occasion de son admission au nombre des associés correspondants.

Le Président annonce la mort de M. Sansas, associé correspondant à Bordeaux, et rappelle ses titres à la reconnaissance de ses confrères.

Travaux.

M. Mazard, associé correspondant à Neuilly, communique deux dessins à l'appui du travail sur les *chars gaulois* dont il a parlé dans la séance précédente.

M. A. Dumont adresse à la Compagnie la note suivante sur une lionne de style ancien trouvée à Corfou :

« En octobre 1843, en fouillant aux pieds de la pente est de l'ancien fort de Saint-Sauveur à Corfou, au sud de la ville et au nord du faubourg de Castradis, près de la mer, on découvrit une nécropole antique qui semble être celle dont parle Xénophon, *Helléniques*, IV, II, 20. Les inscrip-

tions les plus importantes et les objets qu'ont donnés ces fouilles ont été décrits par plusieurs savants, en particulier par Mustoxidi, *Delle cose corciresi* p. 271, par Birch et Franz, *Archeologische Zeitung*, 1846, n° 48, et par Ross, *Iahrb. für Philologie und Pœdagogie* n. 69 fas. 5. Parmi ces monuments se trouvait une lionne, qui, à ma connaissance, n'a été reproduite que par des lithographies très-imparfaites : *Bazilie ionienne* 1845, n° 70, et Mustoxidi, *ouvrage cité*. Cette statue, transportée au palais du gouverneur, aujourd'hui palais du Roi, n'a jamais été dessinée exactement. M. Riemann, membre de troisième année de l'École, dans le voyage qu'il a fait durant l'été et l'automne de 1876, en vue d'une description générale des sept îles ioniennes, a jugé avec raison que ce monument méritait d'être photographié. J'ai l'honneur d'adresser cette reproduction à la Société.

« La lionne de Corfou a été découverte près d'un tombeau célèbre, celui de Ménékrate, qui porte une inscription écrite en lettres corinthiennes de style très-ancien (Mustoxidi *ouv. cité* et, pour la bibliographie, *Arch. Zeit.* 1846, n° 48). M. Riemann ne pense pas que la statue fît partie du tombeau. Elle appartient cependant à une antiquité reculée. Elle est une des œuvres les plus précieuses que nous possédions de la sculpture primitive chez les Grecs, elle nous fait comprendre comment cette sculpture traitait les animaux.

« L'ensemble de la statue, la pose générale, la poitrine, le dos, les pattes rappellent la sculpture égyptienne. L'artiste n'a pas accentué les muscles, il a préféré les lignes droites et les plans très-simples. La tête au contraire témoigne déjà d'un effort original. Elle est légèrement inclinée et tournée à droite ; les replis de la peau y sont marqués avec précision : la structure osseuse est facilement reconnaissable. Nous retrouvons ici les principes qu'il est facile de constater dans d'autres sculptures antiques, en particulier dans le guerrier de Marathon. Il semble donc que nous soyons en présence d'une œuvre de transition où il est possible de faire la part du génie propre

à la Grèce et d'une tradition antérieure au libre développement de ce génie. — Cette lionne est sculptée dans un bloc de pierre blanche, très-tendre; cette pierre se trouve en abondance dans les îles Ioniennes. »

M. Courajod demande la parole et s'exprime en ces termes :

« A la suite de la communication que j'ai eu l'honneur de faire à la Société, notre confrère M. le baron de Guilhermy a bien voulu me demander ce qu'était devenu le buste d'homme, ouvrage en marbre blanc et de l'école italienne, qui formait autrefois, dans les salles de la Renaissance, un pendant au buste de Béatrice d'Aragon.



Voici la réponse à cette question. Longtemps on l'a cru français, on a fini par le croire faux et, comme tel, on l'a

condamné à être relégué dans les magasins. C'est en vain que, en m'appuyant sur sa bonne mine et sur tous les caractères de sincérité imprimés à son exécution, j'ai plaidé la cause de ce bel objet d'art. Il est provisoirement regardé comme une falsification moderne. Ce jugement constitue malheureusement une flagrante injustice. Je ferai prochainement l'histoire de ce marbre et je montrerai qu'il a les mêmes origines et offre les mêmes garanties d'authenticité que le buste de Béatrice d'Aragon.

« On ne saurait trop louer la sévérité qui proscrit, dans les collections, les objets faux ou douteux. C'est la première et la plus nécessaire des qualités d'un érudit. Il suffit seulement qu'elle épargne les innocents. Cette sévérité si légitime, non-seulement je l'accepterai, mais je la réclamerai contre deux pièces très-médiocres exposées par le Musée. Ce sont les deux bas-reliefs représentant en buste Galba et Faustine[1] provenant d'une source suspecte et souvent empoisonnée, la collection Campana, où ils étaient attribués à Donatello.





1. Aujourd'hui numéros 48 O. et 48 P. du supplément au *Catalogue des sculptures du moyen âge et de la Renaissance*. Dans le *Catalogue des tableaux, des sculptures de la Renaissance et des majoliques du Musée Napoléon III*, p. 184 et 185, ces deux bas-reliefs portaient les numéros 12 et 13. C'étaient les numéros 49 et 50 de la classe XI des catalogues du Musée Campana.

Ces deux sculptures m'inspirent depuis longtemps des doutes persistants. Aujourd'hui je crois avoir acquis la certitude que la Faustine au moins est l'ouvrage d'un faussaire. Je n'ai pas, je le reconnais, de preuves judiciaires à alléguer. Je n'ai pas, par exemple, l'aveu d'un Bastianini; on pourrait soutenir à la rigueur que la plaque de pierre noire sur laquelle le relief est exécuté a des apparences anciennes et date du XVI[e] siècle ainsi que la lettre de l'inscription; mais, pour moi, la sculpture, retouchée ou non, style et exécution, est toute moderne. Il n'est pas facile, on le sait bien, de démontrer, sans preuves extrinsèques, ces falsifications souvent très-habiles. Cela se sent et ne peut guère s'exprimer. Cependant, s'il est dangereux d'affirmer catégoriquement dans cette matière, c'est en même temps, pour quiconque a éprouvé la douloureuse impression produite par l'objet faux, un devoir de prévenir le public trop confiant. »

M. Saglio fait la communication suivante sur deux objets inédits du Musée des antiques du Louvre :

« Le premier est une lampe romaine en terre cuite d'un mérite très-médiocre au point de vue de l'art, mais dont le sujet paraît nouveau. On sait combien sont fréquentes sur les lampes fabriquées sous l'empire les représentations qui se rapportent aux spectacles du cirque. On voit sur celle-ci un cheval que son conducteur tient par la bride et qui se dresse sur ses jambes de derrière, de manière qu'il se tient tout debout. Le conducteur est à pied, il est vêtu d'une simple tunique, ses jambes et ses bras sont nus. Le mouvement de l'animal rappelle un passage d'Hérodote (V, 111) où il est question d'un cheval qu'on avait habitué à se tenir ainsi debout et à combattre avec les pieds de devant. Mais celui qu'on voit sur la lampe du Louvre n'est pas un cheval de guerre; il n'a été évidemment exercé que pour l'amusement du public, comme les chevaux que les Sybarites (Athénée XII, 19, p. 520; Aelien, *Nat. anim.* VI, 10, 16, 23; Plin. *H. nat.* VIII, 65, 1) faisaient danser pendant les repas. On se souvient aussi de l'âne dont Lucien et Apulée

ont raconté les aventures : quand Lucius, ainsi métamorphosé, descend du lit où on l'a fait étendre, pour dévorer les roses qui doivent lui rendre sa forme naturelle, les assistants, accoutumés aux spectacles de ce genre, s'imaginent d'abord qu'il va danser. Les hommes qui dressaient des animaux pour les plaisirs du peuple romain dépassaient par leur habileté tout ce que l'on voit aujourd'hui. Les bêtes les moins dociles et les moins capables de se plier à un enseignement, se soumettaient à tout ce qu'ils exigeaient d'elles. On vit, par exemple, des taureaux rester debout comme le cheval dont il est ici question, tandis que des faiseurs de tours se tenaient sur leur tête; on en vit qui dansaient, se laissaient porter en litière, ou demeuraient immobiles dans un char lancé au galop (Aelien, *Nat. anim.* VII, 4; Plin. VIII, 70, 6; Martial, V, 31).

« Le second objet est un petit vase peint sur lequel est représenté un singe, debout, à côté d'un jeune homme qui lui présente un fruit. La peinture, à figures rouges, peut être du IVe siècle avant J.-C. A cette époque les singes étaient en grande faveur, à ce qu'il semble, en Grèce. Théophraste (*Char.* 5) parle de gens habiles à élever des singes et qui se vantent de posséder un *tityre*, grande espèce des plus rares alors; probablement une espèce anthropomorphe que l'on ne connaissait que depuis peu de temps et qui venait soit d'Afrique, où les Carthaginois rencontrèrent, les premiers, le gorille, dans la partie occidentale, soit de la haute Asie qui leur fut ouverte après les conquêtes d'Alexandre. Jusque là les Grecs ne connurent probablement que le cynocéphale, dont les représentations plus anciennes ne sont pas très-rares. On raconte que le scythe Anacharsis ayant vu paraître des singes et des bouffons dans un même repas, déclara qu'il préférait les grimaces naturelles des premiers (Athénée, XIII, 2); cette anecdote prouve que dès le VIe siècle il y avait des singes en Grèce dans les maisons et qu'on les introduisait dans les banquets pour l'amusement des convives. Le Musée du Louvre possède des figurines de singes plus anciennes encore; j'en présente une, en terre cuite, provenant de Camiros, dans l'île de Rhode, qui

peut être du VIIe siècle; une autre du même genre, en terre grisâtre mouchetée de brun, appartient à la série des vases qu'on appelle corinthiens ou phéniciens et peut dater de la même époque. On remonterait plus haut encore si l'on cherchait des exemples dans les peintures assyriennes et parmi les terres émaillées de fabrication égyptienne ou phénicienne : les singes ainsi représentés sont des cynocéphales. On peut voir sur une des planches publiées par l'Institut de Correspondance archéologique en 1875 (*tav. d'aggiunta I*) la figure d'un singe sculptée dans un morceau d'ambre, les naturalistes y ont reconnu une espèce de l'Inde, le *Macacus Rhesus*; cet objet a été trouvé dans un tombeau de Palestrina avec d'autres qui ne peuvent y avoir été placés que comme des raretés venues de loin et conservées précieusement, par exemple des coquilles de la *Cypraea Isabella*, qu'on ne rencontre pas dans la Méditerranée, mais dans les mers de l'Inde. On ne peut donc citer cet exemple que comme une preuve de plus des relations que le commerce entretint, dès une époque extrêmement ancienne, entre l'orient et l'occident. Le singe ainsi représenté n'avait probablement pas de modèle connu en Europe.

« Il est inutile de citer tous les monuments d'époque plus récente, et plus connus aussi, où sont figurés des singes d'autres espèces que le cynocéphale. On peut voir ceux qu'indique M. de Longpérier dans sa *Notice des bronzes antiques du Musée du Louvre*, n° 755. Des singes ont été plusieurs fois représentés dans les tombeaux étrusques. A Rome, ils devinrent communs après les guerres puniques et prirent place dans les habitations, à côté des animaux familiers. Comme tels ils ont été quelquefois représentés sur les tombeaux, jouant avec leur maître. On dressait ces animaux à danser, à jouer de la flûte ou d'autres instruments, à monter à cheval en se servant de la bride et du fouet, et à beaucoup d'autres exercices. Leur image servit à composer des figurines grotesques. Diverses collections renferment de ces caricatures des vices et des ridicules des hommes (Stackelberg, *Græber der Hellenen*, pl. LXX, 5;

Micali, *Monum. per servire a la stor. degli ant. popoli d'Italia* 1832, p. 101 ; *Jahrbüch. für Alterth. in Rheinlande*, XLI, pl. III). Une terre cuite du Musée du Louvre, venue de la Cyrénaïque, représente un singe qui joue du trigonon ou d'un autre instrument à corde triangulaire. Sur une lampe romaine (Passari, *Mus. Pisaur.* III pl. XX ; Bartoli, *Lucernæ*, I, 35 et 36 et XVII, 68) on voit une guenon coiffée du *tutulus* dans une barque dont la proue se termine en tête d'âne. Une peinture de Pompéi (*Pitt. d'Ercolan.* II, p. 166) parodie sous les traits de trois cynocéphales, le groupe, souvent figuré, d'Enée portant Anchise et suivi du jeune Ascagne. »

Séance du 7 Février.

Présidence de M. A. Bertrand, président.

Ouvrages offerts :

Journal des Savants, janvier 1877, in-4°.

Revue Africaine, juillet et août 1876, in-8°.

Travaux de l'Académie nationale de Reims, t. LVII, n°s 1 et 2, in-8°.

Zeitschrift fur Numismatik, redigirt von Dr Alf. Sallet, t. IV, n° 3, in-8°.

Bruel (Alex.). *Recueil des chartes de l'abbaye de Cluny*, t. Ier, in-4°.

Rosenzweig (L.). *Recherches historiques dans les archives départementales du Morbihan;* VII, *le Port-Louis*, in-18.

Lucas (Ch.). *Découvertes récentes faites dans le Forum romain*, in-8°.

— *Adolphe Lance, sa vie, ses œuvres, son tombeau*, in-8°.

— *C. Murtius et les temples de l'Honneur et de la Vertu, à Rome*, in-8°.

— *Les architectes de la cathédrale de Tolède*, in-8°.

— *L'architecture en Portugal*, in-8°.

— *L'empereur architecte Hadrien*, in-8°.

— *Biographie universelle des architectes célèbres, par Alex. Dubois;* 6 fasc., liv. 1 à 24, in-8°.

— *Lambert Thiboust et Jean-Frédéric Dübner; étude sur leurs tombeaux*, in-8°.

— *Souvenirs du Congrès international de Bonn*, in-8°.

— *De la reconstruction des contreforts de la cathédrale d'Évreux*, in-8°.

— *Note sur le monument des sources de la Seine*, in-8°.

— *Un projet de décoration du Panthéon et le concours de l'église du Sacré-Cœur à Montmartre*, in-8°.

— *Les temples églises circulaires d'Angleterre*, in-8°.

— *Les grands architectes*, in-18.

MATTY DE LA TOUR. *Andecombo, Juliomagus et Andecavi, ou triple emplacement de la capitale de l'ancien Anjou*, in-8°.

Élections.

L'ordre du jour appelle le scrutin pour l'élection de deux membres résidants en remplacement de MM. Marion et Boutaric. Après avoir entendu les rapports présentés au nom des commissions chargées de présenter des conclusions sur les titres des candidats qui sont au nombre de cinq, savoir MM. Lecoy de La Marche, Rayet, Schlumberger, Guiffrey et Gaidoz, on passe au vote. MM. Guiffrey et Schlumberger ayant obtenu le nombre de suffrages exigés par le réglement, sont proclamés membres résidants de la Société des Antiquaires de France.

Travaux.

M. Delisle présente trois photographies d'un buste antique en bronze, acquis par le Musée de Coutances.

M. le comte Riant lit la note suivante sur une charte provenant des archives de la Grande-Commanderie de l'Ordre Teutonique :

« En juillet 1875, notre confrère M. Michelant a acquis, moyennant 50 francs, du libraire Tross, pour le Cabinet des manuscrits de la Bibliothèque, une charte, datée d'Acre 19 octobre 1277. Cette pièce a été classée dans le nouveau fonds latin n° 2160.

« C'est un *vidimus*, donné sur l'ordre de frère Bonacursus de Gloire, archevêque de Tyr, et de frère Gaillard

d'Oursault, évêque de Bethléem, tous deux dominicains, par Jean d'Acre, notaire apostolique, d'une encyclique d'Innocent IV (Lyon, 21 avril 1246), portant octroi à l'Ordre Teutonique d'un privilége ecclésiastique. Les sceaux des deux prélats, encore très-bien conservés, sont appendus à la pièce, dont voici la teneur :

Noverint universi, presens instrumentum inspecturi, quod nos, frater Bonacursus, de ordine predicatorum, Dei gratia, Tyrensis archiepiscopus, et nos, frater Guailardus eadem gratia Bethleemitanus episcopus, vidimus et legimus, et de verbo ad verbum diligenter inspeximus, quasdam litteras domini Innocentij pape iiij, sanas et integras, non abolitas, non cancellatas, non erasas, nec in aliqua sui parte viciatas, quarum tenor per omnia talis est :

Innocentius episcopus... Venerabilibus fratribus... Cum dilecti filij, fratres hospitalis S. Marie Teutonicorum.....

Datum Lugduni xj kal. maij, pontificatus nostri anno tercio.

Quas quidem litteras transcribi et publicari fecimus per Johannem clericum Acconensem, notarium publicum, ad instanciam et preces religiosi viri, fratris Johannis, magni preceptoris domus hospitalie S. Marie Teutonicorum Jerosolimitani : in cuius rei testimonium sigilla nostra duximus apponenda.

Ego Johannes, clericus Acconensis, assisius ecclesie Sancte Crucis Acconensis, sacrosancte Romane ecclesie auctoritate notarius publicus, predictas litteras vidi et diligenter inspexi, et eas, de mandato prefatorum dñi archiepiscopi et dñi episcopi, transcripsi, et hanc publicam formam redegi, nichil addito vel mutato, quod sentenciam mutet : quod mandatum fecerunt michi dominus archiepiscopus et dominus episcopus predicti, in domo episcopali Acconensi, anno domini millesimo, cc° lxxvij°, Indict. VII, die xviiij mensis octobris, presentibus discretis viris : domino Nicolao archidiacono; domine Michiele thesaurario Acconensi ; fratre Johanne predicatore, domino Augustino, canonico Bethleemitano, testibus ad hec specialiter vocatis et rogatis.

Au dos :

Transumptum Innocencij iiij « quod nemo potest fratres excommunicare sine speciali mandato domini pape ».

« Ce document est intéressant à plus d'un titre : d'abord, par le fait même de son existence, puis par les noms nou-

veaux qu'il fournit, enfin, à cause des deux sceaux, encore inédits, qui l'accompagnent.

« On sait que l'Ordre Teutonique, fondé pour la seconde fois en 1190, est demeuré en Terre-Sainte jusqu'en 1291, où il avait acquis des possessions presque aussi considérables que celles du Temple et de l'Hôpital. L'on sait également que les archives générales de l'Ordre furent conservées à Montfort, avec le trésor, sous la garde d'un des hauts dignitaires, le Grand Trésorier (*Grosstressler*), depuis la construction de ce château (1228) jusqu'en 1271[1], époque où il tomba aux mains de Bibars. Mais on ignore complétement quel a pu être le sort ultérieur de ces archives, qui contenaient les originaux fort nombreux des priviléges et des titres de l'Ordre en Terre-Sainte, priviléges et titres que nous ne connaissons que partiellement, par des registres copiés au XIII[e] siècle et déposés aujourd'hui à Berlin[2]. Or, nous avons ici la copie notariée, faite en 1277, d'une pièce ayant *certainement* appartenu à cet ancien trésor des chartes de l'Ordre Teutonique, pièce qui avait échappé, par conséquent, à la prise de Montfort, antérieure de six ans. Ce n'est donc pas à la suite de cette catastrophe que les titres des Teutoniques ont disparu, — première conclusion, assez importante, à tirer de l'existence actuelle de la charte dont j'ai l'honneur d'entretenir la Compagnie.

« Mais il est permis d'aller encore plus loin; car le fait même de la vidimation à Acre, sur la requête du Grand-Commandeur des Teutoniques, d'une pièce des archives générales de l'Ordre, amène forcément à une seconde conclusion, peut-être plus intéressante que la première. En effet, s'il avait été dans la pensée de l'Ordre de laisser tranquillement ce précieux dépôt à Acre, quel besoin aurait-il pu éprouver d'en faire faire, en 1277, des copies notariées? Un seul motif était de nature à déterminer une semblable

1. Du Cange, *Lignages d'Outremer*, éd. Rey, pp. 903-905; Rey, *Mon. de l'arch. des Croisés*, p. 145.

2. Arch. de Berlin, H I, c 12; v. *Tabulæ Ord. Teut.*, éd. Strehlke, Berlin, 1869, in-8, præf. pp. IV et s.

opération : la double nécessité, d'abord, de soustraire le dépôt tout entier aux périls qu'il venait de courir récemment à Montfort et qui menaçaient alors le reste des établissements latins d'Orient, puis de laisser à Acre, — destinée dès lors à tomber du rang de siége de l'Ordre à celui de chef-lieu d'une simple province, — des doubles, soit des pièces qui regardaient spécialement la Terre-Sainte, soit des priviléges pontificaux, dont il était de règle que les diverses commanderies teutoniques reçussent successivement et conservassent la collection entière[1].

« Et c'est bien en 1277 qu'a eu lieu la création de ces archives spéciales de la Grande-Commanderie : car le fonds actuel de l'Ordre Teutonique, à Vienne, contient vingt-quatre copies notariées analogues à la nôtre, *faites toutes dans la même ville* (Acre) et *portant la même date* (1277)[2].

« On est donc autorisé à penser que le haut-maître Hartmann de Heldrungen, personnage lettré[3] qui venait d'être élu à Acre en 1274, — trois ans après la prise de Montfort, et à la suite de quatre années d'exercice des fonctions de Grand-Commandeur en Terre-Sainte[4], — se rendant parfaitement compte de la situation critique du royaume latin de Syrie, n'aura point voulu quitter l'Orient sans préparer le transport en lieu sûr du trésor des chartes des Teutoniques. Muni de ses ordres, son successeur à la Grande-Commanderie aura fait exécuter les copies notariées des priviléges religieux — copies dont nous possédons ici un spécimen — et probablement aussi les cartulaires temporels, qui se trouvent actuellement en Prusse; et l'ensemble de ces copies et de ces cartulaires aura constitué les *archives spéciales de la Grande-Commanderie,* — archives heureusement sauvées du désastre d'Acre, et aujourd'hui réparties entre

1. *Tabulæ*, pass. et surtout p. 358.

2. Rudik. *D. D. O. Münzsammlung* (Wien, 1858, in-4), p. 62; je ne serais pas surpris que la charte en question ne fût l'une de ces vingt-quatre pièces; elle porte la cote moderne 23.

3. On a de lui : *Bericht üb. d. Vereinigung d. Schwertsordens mit d. D. O.* publié à Riga, 1865, in-8.

4. *Lignages*, p. 905.

Berlin (pour les registres), Vienne et Paris[1] (pour les copies notariées.

« Quant au trésor des chartes de l'Ordre, il est évident que, s'il était resté à Acre après 1277, il aurait dû avec, et même avant les archives spéciales de la Grande-Commanderie, échapper au pillage de la ville. Il avait donc sans aucun doute — une fois les copies terminées et avant 1291 — quitté la Terre-Sainte, pour être transporté, d'abord à Venise, puis probablement en Allemagne : et c'est là seulement qu'il reste quelque chance de le retrouver.

« Revenons maintenant à notre charte dont l'examen intrinsèque peut offrir quelques détails curieux. Je ne parlerai pas, bien entendu, de la bulle, objet du *vidimus*, et par laquelle les Teutoniques sont déclarés soustraits à tous excommunication ou interdit, autres que ceux du Saint-Siége. C'est un de ces priviléges fondamentaux que tous les grands ordres religieux se faisaient octroyer, dès leur naissance, puis renouveler de pape en pape; les Teutoniques l'avaient reçu d'Honorius III (1220, 15 déc.)[2] et c'était la seconde fois qu'ils en obtenaient la confirmation d'Innocent IV[3].

« Mais le *vidimus* lui-même nous donne, outre les noms de plusieurs clercs de Terre-Sainte, ceux de quatre personnages intéressants : d'abord frère Bonacursus de Gloire[4], arche-

1. Elles ont dû évidemment séjourner à Venise, où l'Ordre eut son siége de 1291 à 1309; et la meilleure preuve que l'on puisse en donner, c'est que l'un des dépôts publics de cette ville contient encore de nombreux titres scellés qui proviennent de ces archives.

2. *Tabulæ*, n° 306. p. 275; confirmé par le même (1227, 18 juillet) et par Grégoire IX (*Tabulæ*, n° 469, p. 355).

3. La première fois le 20 avril 1244 (publ. dans Duellius, *Historia O. T.*, n. 9, p. 11, et Feder, *Hist. diplom. Unterricht*, n. 36; mentionnée dans les *Tabulæ*, n. 474, p. 358, et par Potthast, n. 11340). La bulle même du 21 avril 1246 a été publiée dans De Geer, *Archiven d. D. O.* (Utrecht 1871, in-4), I, p. 66, n. 66, et mentionnée dans les *Tabulæ*, n. 496, p. 366, et dans Potthast, n. 12070.

4. « *Bonacourt de Gloire* » (Eracles, l. xxxiv, c. xv, p: 462). Les *Gloire* étaient des Pisans établis à Acre au xiii[e] siècle; cette famille figure en Chypre jusqu'au milieu du xiv[e] siècle. (Communiqué par M. Rey, d'après son *Supplément aux lignages d'Outremer*, en préparation).



vêque de Tyr de 1272 à 1291[1], dont on ne connaît qu'un petit nombre d'actes; puis Gaillard d'Oursault, religieux du même ordre et évêque de Bethléem, sur l'épiscopat duquel nous n'avons que des renseignements confus : nous voyons ici qu'il vivait encore en 1277, et que l'on doit probablement, avec Bernard Gui, en faire le prédécesseur immédiat de Hugues de Curcis, intronisé en 1279[2].

« Le grand-précepteur ou grand-commandeur des Teutoniques (*Grosskomthur*), Jean, à la requête duquel est délivré le *vidimus*, apparaît ici pour la première fois; il convient de le placer entre Hartmann de Heldrungen et Wirik de Homberg qui périt en 1291 au siége d'Acre[3].

« Enfin le notaire apostolique, Jean, clerc d'Acre, qui a rédigé la pièce[4], attire l'attention par le titre assez rare qu'il prend de :

Assisius ecclesie S. Crucis Acconensis.

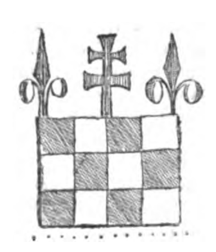
« Le mot *Assisius*, qui manque dans les glossaires généraux, se retrouve dans quelques chartes de Terre-Sainte : il signifie le clerc jouissant d'une *assisia, assenement*, rente

1. Il avait succédé en 1272 à un autre dominicain, Jean de S. Messan ou S. Maixent (*Eracles*, l. c.). Voir Echard *SS. Ord. Præd.*, I, p. 159; Ripoll, *Bull. ord. Præd.*, I, p. 538; Ughelli, *Italia sacra*, IV, c. 1215; *Lignages*, p. 754.

2. Sur ce personnage, voir S. Paoli, *Cod. diplom, di Malta*, I, p. 194; Le Quien, *Oriens Chr.*, III, 1282; Ripoll, I, p. 413; *Lignages*, p. 754, et surtout Lagenissière, *Hist. de l'évêché de Bethl.* (P. 1872, in-8), pp. 96-98.

3. *Tabulæ*, p. 119, n.

4. Il l'a accompagnée d'un *signum* formé d'un rectangle, échiqueté de 12 pièces, sommé d'une croix à double traverse, accostée de deux hallebardes.



ou prébende à prendre sur les revenus d'une église déterminée[1].

« Je termine par l'examen des deux sceaux appendus à la charte, et dont j'ai l'honneur de mettre les dessins sous les yeux de la Société.

« Le premier, celui de Bonacursus de Gloire, n'est pas précisément inconnu, puisqu'il en existe un fragment, dépourvu, il est vrai, de légende, aux Archives de France[2].

« Il porte :



Sceau + S. FRIS. BONACVRSI. ORD. PDIC. DEI. GRA. ARCHIEPI. TVRENSIS.

(Sigilium fratris Bonacursi, ordinis predicatorum, Dei gratia, archiepiscopus Tyreusis.)

« Type d'archevêque assis, champ cantonné de 4 fleurs de lys.

1. Voir Mas-Latrie, *Hist. de Chypre*, III, 887; cf. II, 667, 675, 725.

2. Appendu à une donation aux Hospitaliers d'Acre, 1er oct. 1279 (S. 5059). il est décrit dans Douët d'Arcq, *Sceaux*, n. 11813, t. III, p. 518.

Contre-sceau + TYRVS. METROPOLIS. SVRIE.
Une ville.



« **Celui de Gaillard d'Oursault est inédit ; il porte :**



Sceau + S. FRIS. GAILLARDI. DEI. GRA. BETHLEEMITAN. EPI.

(Sigillum fratris Gaillardi, Dei gratia, Bethleemitani episcopi.)

« Champ coupé : en chef, une Nativité ; en pointe, type d'évêque debout.

Contre-sceau + GLORIA. IN ECELSIS. DEO.
Les bergers.



Séance du 14 Février.

Présidence de M. A. Bertrand, président.

Ouvrages offerts :

Revue belge de numismatique, t. XXXIII, 1re livr., in-8°.
Flouest (Ed.). *Notes pour servir à l'étude de la haute antiquité en Bourgogne*, 4e fasc., in-8°.

Correspondance.

M. E. Travers, archiviste-paléographe, présenté par MM. de Barthélemy et Aubert, pose sa candidature au titre d'associé correspondant national. Le président désigne MM. de Villefosse, Longnon et Guiffrey pour former la commission chargée de proposer des conclusions sur les titres scientifiques de M. Travers.

Travaux.

M. Al. Bertrand fait la communication suivante :

« J'ai l'honneur de présenter à la Société le moulage d'un

remarquable torques d'or, recueilli par M. Paul du Châtellier dans un cimetière *mixte* de la commune de Saint-Jean-Trolimon, canton de Pont-l'Abbé (Finistère). J'appelle cimetières *mixtes* les cimetières où les inhumations et les incinérations sont mêlées. Le lieu précis de la découverte est un champ dit *Parc-ar-Menhir*, au hameau de Kerveltré, en vue de la pleine mer. En juillet dernier, le nombre des squelettes déterrés était de 10. Le nombre des urnes cinéraires, la plupart malheureusement brisées, s'élevait à une trentaine. M. du Châtellier a constaté, en se faisant montrer le lieu précis de chaque découverte, qu'aucun rapport n'existait entre les urnes et les squelettes. Ces trente urnes, ces dix squelettes formaient autant de sépultures isolées.

« Le caractère des urnes vous frappera comme moi. Ces urnes, par leur forme et leur ornementation, rappellent d'une manière saisissante les urnes des cimetières gaulois des départements de la Marne et de l'Aisne. Je mets sous vos yeux le dessin de quelques-unes des urnes de Kerveltré, dessins exécutés par M. du Châtellier. Vous y reconnaîtrez les types bien connus dont je vous parlais tout à l'heure. Les urnes sont-elles contemporaines du torques? La réponse à cette question serait intéressante. Malheureusement on ne peut rien affirmer à cet égard. Le torques faisait partie de bijoux appartenant à un squelette. Les urnes ne contiennent que des cendres et quelques minces débris de bronze. La continuation des fouilles pourra seule nous apprendre si les inhumations et les incinérations appartiennent à la même époque. Nous en saurons plus long, sans doute, quand M. du Châtellier aura publié un mémoire qu'il prépare à ce sujet. Mais j'ai cru devoir mettre dès aujourd'hui ces faits sous vos yeux. Il est très-probable, en effet, que l'exploration des environs de Kerveltré sera des plus fructueuses pour la science. L'intérêt qui s'attachait à ce commencement de fouilles m'a poussé à les visiter durant un voyage que je faisais en Bretagne, à la fin de décembre. M. du Châtellier, après m'avoir offert une gracieuse hospitalité à son château de Kernuz, m'a conduit lui-même à Kerveltré. Il m'y

a montré tout un ensemble de monuments, du plus haut intérêt, concentrés dans un espace de quelques centaines de mètres, à savoir, outre le cimetière du *Parc-ar-Menhir* : 1° un magnifique dolmen ; 2° un ensemble de petits monticules de sable recouvrant des restes d'habitations gauloises en terre et clayonnage ; 3° les ruines d'un ouvrage défensif en pierres brutes, dans l'enceinte duquel ont été déjà recueillis, en grand nombre, des armes en fer, des fibules en bronze et en fer, des fragments de céramique et de statuettes romaines, des monnaies gauloises et impériales et deux ou trois objets de métal d'un caractère mérovingien prononcé. — Des monnaies du bas-empire et des débris de colonnes cannelées d'un travail très-grossier achèvent de témoigner que ce petit plateau, dominant la mer, a été occupé successivement aux époques gauloise, romaine et franque. Il avait conservé son importance au moyen âge. Une chapelle du XIVe ou XVe siècle, un magnifique calvaire en pierre sculptée à jour (la chapelle et le calvaire de Tronoën), en font foi. Ce lieu est encore le rendez-vous d'un pèlerinage.

« D'où pouvait venir l'importance de cette localité perdue au bord de l'Océan au milieu de terrains infertiles. La présence d'une source aujourd'hui enfoncée dans le sable et recouverte, puis d'un petit édicule remontant suivant toute apparence à l'époque romaine, m'a semblé nous livrer le secret de cette énigme. Cette source était une source sacrée. Une inscription achetée par M. du Châtellier au fermier de Kerveltré fait de cette conjecture une certitude. Malheureusement l'inscription est incomplète et le nom de la divinité manque ; elle n'en est pas moins significative. Elle nous apprend même que cette divinité était une déesse.

NVM////////////
ET DEÆ//////
SILAN//////////

« Cette inscription en belles lettres de 6 à 7 centimètres indique une bonne époque.

« Les autres fragments sont-ils à jamais perdus ? Espérons

que non. M. du Châtellier, dans son amour pour la science, a fait l'acquisition de la ferme et des ruines. Le tout va être étudié avec le plus grand soin; déjà un rapport à ce sujet a été envoyé au Comité des Sociétés savantes. Je tiendrai la Société au courant des découvertes nouvelles. »

M. J. de Baye, associé correspondant à Baye (Marne), demande la parole au sujet de la communication de M. Bertrand et s'exprime en ces termes :

« L'existence d'un cimetière mixte à l'époque gauloise est un fait très-digne d'attention. Il serait important d'établir la contemporanéité des deux modes de sépulture, c'est-à-dire du torques qui vient de nous être présenté, sortant d'une inhumation, et des urnes contenant les incinérations. L'analogie frappante des objets si intéressants présentés par M. le Président avec d'autres objets provenant de localités champenoises, m'inspire la pensée de vous communiquer un fait observé dans le département de la Marne.

« Il existe à Somme-Suippes un cimetière gaulois où j'ai fait moi-même quelques explorations. Après avoir fouillé plusieurs tombes à inhumation qui ont livré des torques en bronze, des fibules, etc..., j'ai rencontré deux excavations, de forme quadrangulaire, pratiquées dans la craie au milieu des autres sépultures. Chacune d'elles contenait une urne déposée dans une terre noire apportée. La première était entourée d'un cercle en fer. Toutes deux contenaient des os brûlés et des cendres. Au milieu de ces os brûlés j'ai recueilli trois fibules du même type que celles exhumées des sépultures à inhumation. Dans ce cas, par la ressemblance, par l'identité des fibules, la contemporanéité des tombes à inhumation avec torques, et des incinérations paraît être parfaitement établie. »

M. A. de Barthélemy donne lecture, au nom de M. l'abbé Cérès, associé correspondant à Rodez, d'une communication adressée à la Société sur des essais de fouilles au Puech de Buzeins (Aveyron).

Un commencement de fouilles fait en 1873, quelques anti-

qultés découvertes anciennement, entre autres une statuette d'Apollon, en bronze, du Musée de Rodez, engagèrent M. l'abbé Cérès, aidé de quelques fonds fournis par des sociétés savantes, à tenter en 1875 de nouvelles fouilles sur le côté sud-est du Puech (pic) de Buzeins, qui domine de vastes plaines, appelées *Los Camps*, parsemées elles-mêmes de restes de nombreux dolmens.

Les premiers travaux mirent à découvert une substruction composée de murs réguliers en petit appareil, en forme de parallélogramme, divisée en deux compartiments dont l'un, le plus grand, mesurait 7 mètres sur 6 m. 55. La surface intérieure des murs était enduite de stuc décoré de peintures ; festons de guirlandes vertes sur fond jaune clair, avec encadrement de bandes rouges, violettes, bleues.

Postérieurement, une nouvelle construction plus grande, mais beaucoup plus grossière que la précédente, fut dégagée ; murs en pierre sèche, formés de tronçons de colonnes basaltiques qui furent suivis jusqu'à une longueur de 20 mètres. Deux murs de refend constituaient trois pièces de dimension très-diverse, puisque l'une, à l'extrémité nord, n'était qu'un simple couloir, tandis qu'une autre avait 14 mètres de développement sur 7 mètres.

Enfin, plus au sud, on mit à jour les restes d'un troisième édifice qui n'avait pas plus de 6 mètres carrés.

Les fouilles durent alors s'arrêter; ce qui est regrettable, l'inventaire des objets recueillis établissant l'intérêt qu'il y aurait eu à ce qu'elles fussent continuées.

Dans les deux chambres de la première construction ont été trouvés :

1° Dix monnaies moyen bronze, d'une belle patine, dont cinq de la colonie de Nimes, deux d'Auguste avec l'autel de Lyon, deux de Claude et une de Nerva.

2° Fragments d'amphores et autres vases, dont une douzaine seulement d'intacts, restes de lampes et de poteries rouges, sigillées, l'un à l'estampille OF PRIMI. Quelques tessons étaient revêtus d'une couverte noire opaque qui, sur d'autres, prenait le ton d'un vernis jaune d'or.

3° Grande quantité de clous, une clef, deux poinçons et

trois couteaux qui, par leur forme, pourraient être identifiés à des rasoirs.

4° Débris de vases en verre blanc, bleu, vert avec filets en relief.

5° Deux élégantes fibules, dont une avec incrustation dans la plaque, de matière colorée, disposée en annelets rouges sur fond blanc ; une aiguille en bronze, et deux tiges minces en verre verdâtre tordu.

6° Des bois de cerf, des dents de sanglier et des ossements de divers autres animaux.

7° De nombreux fragments de figurines en terre blanche qui, malheureusement, étaient toutes privées de leur tête. On pourrait cependant reconnaître dans une de ces statuettes une Vénus semblable à celles si nombreuses trouvées à Arpajon (Cantal).

Les autres substructions ont fourni, sans parler des briques à rebord, des poids de tisserands et de plusieurs centaines de fonds de vases :

1° Trois fibules en bronze, dont la plaque de l'une, munie d'un anneau, est décorée d'incrustations de matières bleues, rouges et jaunes, d'un fort joli effet.

2° Petite garniture en bronze avec anneau de suspension, sorte de trousse qui porte, suspendus, divers petits objets de toilette.

3° Enfin une monnaie d'Auguste et une monnaie gauloise encore indéterminée. Au droit tête échevelée tournée à gauche, avec la légende en lettres latines MVNAT. Au revers aigle tenant un serpent, ΑΠΑΜΟC en caractères grecs. Cette pièce n'est pas inédite, la pareille a été trouvée à Milhau par M. l'abbé Rouquette.

M. l'abbé Cérès termine son mémoire, dont la lecture a été écoutée avec beaucoup d'intérêt, par quelques détails sur les dolmens disséminés sur la surface de *Los Camps*, mais qui, dit-il, ont été tous dévastés ; il a cependant pu ramasser dans leurs décombres un couteau et des flèches en silex, quelques menus objets en bronze et une poterie.

M. Henri Bordier rappelle à la Compagnie la rondelle en

bronze ornée d'une inscription au pointillé qui fut communiquée par M. Liénard, de Verdun, dans la séance du 5 juillet dernier. Cet objet a été gravé dans le Bulletin à la page 144 (année 1876). M. Bordier fait observer que dans cette inscription, composée de deux lignes circulaires concentriques, la ligne extérieure porte vers le bas de la plaque, à gauche, un point, à mi-hauteur des lettres, qui vraisemblablement marque l'endroit où la lecture doit commencer. Or on lit d'abord très-distinctement, à gauche du point: DVCI, et en reprenant le commencement: CAMBOSLVNI DVCI. A la seconde ligne il semble qu'on doive lire avec la même facilité: SOLI; c'est-à-dire, rédigé en latin correct, les mots : *Au duc Camboslen· seul*. Le nom est-il bizarre? Nullement. La racine CAMB qui existe dans un très-grand nombre de nos noms géographiques, se trouve aussi dans des noms d'homme, comme *Cambaules* dans Pausanias et *Cambelen*, duc dans les pays Transjurans, dont Aimoin raconte qu'il eut à soutenir vers l'an 610 un combat contre les Allemands (Voy. dom Bouquet, III, 114). Le pointillé de l'inscription reporterait d'ailleurs sa date aux temps gallo-romains. Mais quel est le sens de cette inscription, à quel usage aurait été employée cette rondelle? — Il ne peut être question d'y voir une pièce de l'armement du guerrier; mais il ne semble pas bizarre d'y voir une pièce du harnachement de son cheval. L'endroit où le frontal rejoint la bride et forme un nœud sous l'oreille de l'animal a toujours été, comme il l'est encore, un motif d'ornement. Il y en a une foule d'exemples pour les temps antiques, où l'on voit à cet endroit une rondelle comme celle-ci. Peut-être n'est-il pas étrange qu'un chef de guerre ait ainsi marqué le chanfrein de son cheval afin de ne pas le perdre dans les courses nocturnes d'une cavalerie tumultueuse. M. Bordier ajoute, sans en tirer aucune conséquence, que dans le *Recueil des Noms féodaux* de Bétencourt (I, p. 231) figure un acte passé dans le Lyonnais en 1375 par un personnage nommé *Jean Chambocin*.

A cette occasion il est donné lecture d'une lettre, en date

du 13 février, adressée à la Compagnie par M. Vincent Durand, associé correspondant à Allieu (Loire). M. Durand propose de lire CAMBOS LVNIDVCI, et dans l'inscription intérieure ISGA. Il fait observer, sous toutes réserves, que *Cambos* a toute l'apparence d'un nominatif celtique et contient une racine que l'on retrouve dans *Cambodunum*, *Camboritum*, *Cambolectri*. *Cambos Luniduci* pourrait signifier : Cambos fils de Luniducos. *Isga* rappelle le nom d'*Isca* en Grande-Bretagne, ville dans laquelle on signale le séjour de la 11e légion *Augusta*.

M. de Montaiglon lit le rapport annuel, présenté par la Commission des fonds, approuvant les comptes de l'exercice 1876. Des remerciements sont votés à M. Ed. Aubert, trésorier, en reconnaissance de sa gestion aussi active que dévouée.

Séance du 21 Février.

Présidence de M. Alex. Bertrand, président.

Ouvrages offerts :

Atti della R. Academia dei Lincei, 3e série, t. I, fasc. 1 et 2, in-8°.

Bulletin de l'Académie de Saint-Pétersbourg, in-4°.

— *du Bouquiniste*, 458e n°, in-8°.

Mémoires de la Société académique de l'Aube, t. XXXIX, in-8°.

Tableau général méthodique et alphabétique des matières contenues dans les publications de l'Académie impériale des Sciences de Saint-Pétersbourg, 1re partie, in-8°.

André (Aug.). *Étude sur le serment judiciaire et le serment promissoire*, in-8°.

Dorn (B.). *Caspia ; über die Einfalle der alten Russen in Tabaristan*, in-4°.

Dybowski (W.). *Die gasteropodon Fauna des Baikal sees*, in-4°.

Famintzin (A.). *Beitrag zur keimblattlehre im pflanzenreiche*, in-4°.

Godard-Faultrier. *Note sur une statuette romaine de Mercure*, in-8°.

GRUBER (WENZEL). *Monographie ueber die aus Wahren shyalinischen cartilagines praeformorten ossicula sesamoidea in den ursprungssehnen der Kœppe der musculus gastroonemus bei der menschen bei der Saugethiezen*, in-4°.

GUIFFREY (J. J.). *Un chapitre inédit de l'histoire des tombes royales de Saint-Denis d'après les documents conservés aux Archives nationales*, in-8°.

KOKSCHAROW. *Ueber den Russichen calcit*, in-4°.

LEWIS (S. S.). *On the two greek inscriptions found at York*, in-8°.

— *Shekel of the year five*, in-8°.

MARSY (comte DE). *Le mobilier d'un gentilhomme noyonnais à la fin du XVI° siècle*, in-8°.

RIANT (comte). *Rapport du secrétaire-trésorier de la Société de l'Orient latin*, in-8°.

— *La charte du Mais*, in-8°.

SCHIEFNER (A.). *Mahakatjajana und konig Eshanda Pradjota*, in-4°.

SETSCHENOW (J.). *Ueber die absorption der Kohlensaure durch Salzlœsungen*, in-4°.

SOMOFF (J.). *Mémoire sur les forces qui ne changent pas d'intensité et de direction*, in-4°.

Correspondance.

MM. Lecoy de La Marche, Rayet et Gaidoz font connaître qu'ils maintiennent chacun leur candidature à la place laissée vacante par M. le général Creuly.

L'Académie royale des *Lincei*, à Rome, demande à échanger ses publications contre les Mémoires de la Société. Cette proposition est acceptée.

M. Héron de Villefosse s'exprime en ces termes au sujet de l'inscription gravée sur la plaque trouvée à Jouy-devant-Dombasle :

« Dans une de nos dernières séances, on a donné deux interprétations différentes de la petite inscription que porte une plaque en bronze trouvée à Jouy-devant-Dombasle

(Meuse)[1] ; je viens à mon tour proposer une nouvelle lecture de ce petit texte. Je crois qu'il faut lire :

CAMBOCLVANI DVCIASGI

et y voir deux noms Gaulois *Cambocluanus* et *Duciasgus*, probablement le nom du fils et du père.

« Je trouve une véritable confirmation de mon hypothèse dans les remarques suivantes de M. Hubner (*Inscriptiones Britanniae christianae ;* praefatio, XII) : « In regionibus quibusdam, quas Celticae originis gentes habitaverunt, veluti in Lusitania et Callaecia, Graeco fere more *filius* vocabulum omnino omitti, patris genetivo puro indicari notum est. Ejus consuetudinis in Britannia videntur haec extare exempla :

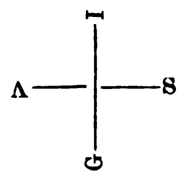
Aviti Noromerti, n. 164.
Artmali Tecani, n. 62.
Caelexti Monedorigi, n. 128.
Clotuali Morhatti, n. 230.
Dixtuidoci Couhinoci, n. 29.
Johannis Moridici, n. 44.
Saumilini Tovisaci, n. 159.
Vitaliani Emereto, n. 102.

« Voici maintenant l'explication de cette lecture que je propose sous toutes réserves, n'ayant pas eu l'original entre les mains. Comme on l'a déjà remarqué, il ne peut y avoir de doute sur l'endroit où commence le texte, c'est immédiatement après le point : les cinq premières lettres CAMBO n'offrent aucune difficulté, mais je ne crois pas qu'il soit permis de lire un S après l'O. Il y a un C très-bien indiqué, et les deux points placés au-dessous, qu'on a pris pour le crochet inférieur d'un S, appartiennent à la lettre suivante qui est un L ouvert à gauche (⅃) au lieu d'être ouvert à droite. Le motif qui a fait retourner cette lettre est simple ; c'est parce qu'elle est conjuguée avec un V dont sa haste forme un des jambages ; l'autre jambage de l'V devient également

1. Cette plaque a été gravée dans le *Bulletin* de 1876, p. 144.

la moitié de l'A qui suit. On lit après sans hésitation NI ; d'où *Cambocluani* [1].

« Le second mot *Duciasgi* est certain pour les quatre premières lettres DVCI. Je ne crois pas que ce mot *duci* soit un qualificatif exprimant la puissance du chef ; j'aime mieux y voir le commencement d'un nom dont la fin doit se retrouver dans les quatre lettres couchées du registre inférieur. Ces quatre lettres sont disposées en croix ; en effet, si on les relie entre elles par deux lignes perpendiculaires, on obtient cette figure :



où on trouve les quatre lettres A S G I, ce qui fournit la fin du mot *Duciasgi* [2]. »

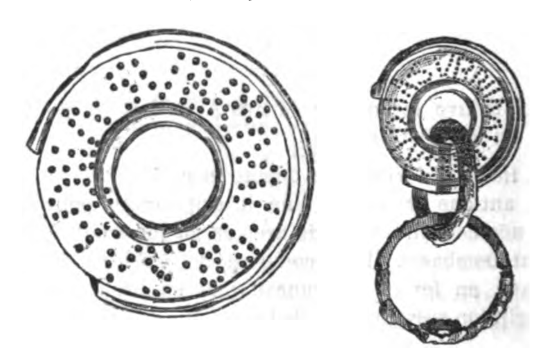
M. Héron de Villefosse dépose ensuite sur le bureau un objet antique présentant une inscription au pointillé qui offre une certaine analogie avec la plaque trouvée à Jouy-devant-Dombasle. Il se compose de trois pièces : deux anneaux en fer et un anneau plat en bronze qui porte l'inscription suivante très-lisible :

PR·SAL·DIIA·SVBRIIMI

1. Le premier radical de ce mot CAMBO entre dans la composition de plusieurs noms connus. Cfr. CAMBODVNVM, ville de Bretagne (*Itin. Ant.*, 468) ; CAMBONVM, ville des Alpes (*Itin. Hierosol.*, 555) : CAMBOLECTRI, peuple de la Narbonnaise (*Pline*, III, IV, 5 ; IV, XIX, 33) ; CAMBOTRE, légende de pièces Bituriges. — Deux poteries, l'une du Musée Britannique (C·I·L· VII, 1336, 221), l'autre du Musée de Lyon (Schuermans, *Sigles figulins*), portent l'estampille CAMBVS F. — Quant à la finale CLVANVS, je n'en connais pas d'exemple à citer, mais plusieurs noms peuvent en être rapprochés. Ainsi on trouve dans les inscriptions les mots : CLVTAMVS, CLVIDEA, CLVGASIS, CLOVTIVS..., etc. (V. général Creuly, *Liste des noms supposés gaulois*, Revue Critique, 1876).

2. Cfr. DVGIVS, DVGIONIVS (Creuly, art. cité) et TASGIVS (inscr. de Nîmes) ; TASGILLVS (inscr. de Bordeaux) ; Deus MORITASGVS (inscr. d'Alise, Orelli, 2028) et le nom du chef carnute TASGIITIOS.

que notre confrère propose de lire : *pr(o) sal(ute) dea(mati) Subremi*. Il lui paraît impossible de traduire *dea* par déesse. Non-seulement un nom divin ne serait pas à sa place au milieu de la phrase, mais, même si on lui reconnaissait ce sens, il devrait être accompagné d'une désignation précise de la divinité, c'est-à-dire d'un nom propre. Notre confrère aime mieux voir dans ces trois lettres l'abréviation d'un qualificatif se rapportant au nom propre *Subremus* ou *Supremus*. Le verbe *deamare* a été employé par Plaute et Térence ; il était en usage dans le style familier et probablement dans le langage vulgaire. « *Syre, deamo te,* dit un jeune homme à l'esclave qui l'a aidé à extorquer une bonne somme à son père ; Syrus, je t'adore[1] ! »



Cet objet provient sans doute d'un mors de cheval. Le premier anneau, percé d'un trou qui servait à le fixer, devait former une des extrémités du mors ; le second anneau, *mobile* au contraire, était destiné à recevoir la bride, et la troisième pièce, portant l'inscription, était une amulette sur laquelle le cavalier avait fait graver le nom de son cheval favori *Subremus dea(matus)*.

Cet objet, qui appartient à M. Héron de Villefosse, a été recueilli par lui à Neuvy-sur-Barangeon, près de Vierzon

1. *Heautontimorumenos*, v. 825, act. IV. — Cf. Plaute, *Epidicus*, v. 201, act. II; *Poenulus*, v. 893, act. IV ; et v. 1171, act. V ; *Truculentus*, v. 676, act. IV.

(Cher), localité célèbre par des découvertes nombreuses de briques romaines portant des inscriptions fausses. Notre confrère se propose d'entretenir prochainement la Société d'une visite qu'il a faite à ces ruines.

M. Demay communique à la Compagnie les dessins de deux carreaux émaillés, recueillis en Bourgogne par M. Hutteau, ingénieur.

Le premier carreau découvert à Saint-Vivant (Côte-d'Or) ne donne que le quart d'un ensemble dont les trois autres parties n'ont pas été retrouvées. Il représente un vendangeur du XVI[e] siècle, la hotte sur le dos, s'appuyant, pour transporter son fardeau, sur le long bâton dont se servent encore aujourd'hui certains vignerons. Vers le haut, les trois mots : *à grant paine*, tracés en caractères gothiques,



accompagnent le personnage qui est accosté au niveau du genou de deux feuilles de grande dimension, mais dont la forme ne rappelle en rien la feuille de la vigne.

Des fouilles pratiquées dans les ruines du château de Vergy ont permis de pénétrer dans la salle à manger où régnait sur le sol, à une petite distance des murs, une bordure en briques émaillées. Les quatre carreaux assemblés,



reproduits dans le second dessin, appartiennent à cette décoration du réfectoire seigneurial des Vergy. Nous nous trouvons ici en présence d'une scène complète, renfermée entre deux cercles concentriques. Un veneur de la fin du xve siècle, armé d'un épieu, souffle dans un cornet de chasse. Devant lui, son chien poursuit une biche qui fuit, précédée par un cerf. Dans le champ, des arbres et des fleurons simu-

lent une forêt. Quatre feuillages d'ornement garnissent le centre et les quatre coins extérieurs laissés vacants par la disposition principale. Une inscription en écriture gothique et plus facile à déchiffrer qu'à comprendre entoure la composition. Elle est ainsi conçue :

Vois Jehan toli le karementrant.

Que signifie cette phrase? *Toli* est-il un verbe et sommes-nous autorisés à regarder comment *Jehan* se propose de *toli le karême-entrant*, c'est-à-dire de se décarêmer? Ou bien *toli* serait-il simplement un nom d'homme, le nom d'un chasseur surnommé le *karêmentrant*, ou bien encore y a-t-il là un de ces jeux de mots si fréquents autrefois et dont nous ne pouvons pénétrer le sens? M. Demay laisse à de plus habiles le soin de résoudre ce petit problème.

Il est donné lecture d'un rapport envoyé, dès le mois de mars 1876, par M. de Cessac, associé correspondant à Guéret, sur l'oppidum du Puy-de-Gaudy (Creuse) :

« Si j'ai été le premier [1] à signaler du granit vitrifié au Puy-de-Gaudy [2], M. Thuot a été le premier à indiquer la grande étendue de la muraille ainsi construite et à y pratiquer une coupe transversale qui en a montré la structure intérieure. Seulement M. Thuot et moi n'y avons pas vu les choses tout-à-fait de la même façon [3].

« D'après mes observations, la muraille vitrifiée paraît reposer sur le sol naturel, nivelé à cet effet; une sorte d'argile formée par la décomposition du granit porphyroïde à mica foncé qui constitue cette montagne. Sur cette base ont été élevés deux parements éloignés l'un de l'autre d'environ huit mètres, entre lesquels est entassé un blocage de pierres d'environ trente à quarante centimètres de côté, ne se liant avec eux qu'imparfaitement. C'est aussi la disposition du mur vitrifié de Châteauvieux, commune de Pionnat (Creuse). Ces parements sont en pierres plus grosses que

1. Voir le volume des Lectures faites à la Sorbonne en 1867.
2. Cet oppidum est à trois kilomètres au sud de Guéret (Creuse).
3. Revue des Soc. sav., 5e série, t. VI, p. 315 et suiv.

celles du blocage intérieur, surtout celui qui fait face à l'extérieur. Ils ont perdu leur aplomb pendant la chauffe, se sont inclinés l'un vers l'autre, principalement celui de l'intérieur de l'oppidum, et maintenant ils ne sont plus distants à leur sommet que de quatre mètres environ. L'action de la chaleur n'a pas été partout la même dans l'épaisseur de cette muraille. Les pierres des parements sont à peine étonnées par le feu. Dans le blocage, au sommet, le centre des blocs est quelquefois à peine atteint, d'autres fois il est un peu effrité, les surfaces seules étant entrées en fusion et s'étant collées les unes aux autres. Plus bas le feu a été plus violent. Enfin, au bas de la muraille, un certain nombre de ces blocs ont fondu et formé de vraies scories. Des cendres, couleur rouge brique, sont disséminées partout en grande abondance dans cette construction, surtout vers la base, et sont mélangées quelquefois avec du charbon. Les pluies y ont entraîné beaucoup de graviers que la gelée avait sans doute détachés des parties effritées.

« Deux rangées de blocs de granit assez volumineux, *n'ayant en rien subi la moindre atteinte du feu*, sont placées au-dessus des parements calcinés qu'elles exhaussent de toute leur hauteur. Cette surélévation postérieure de la muraille est due à ce que le blocage intérieur ne s'étant pas affaissé autant que les constructeurs s'y étaient attendus, des éboulis considérables s'étaient produits des deux côtés de la muraille vitrifiée. En dehors ils ont un mètre de largeur ; en dedans, où le sol les a maintenus, cette largeur est double. Aujourd'hui la chute du blocage intérieur n'est plus possible, son niveau n'étant pas supérieur à celui des parements ainsi exhaussés. C'est donc bien évidemment à la pose des blocs non touchés par le feu qu'est due la cessation de cet éboulement. En outre on ne peut nier que ces éboulis ne soient des débris tombés du sommet et non une partie intégrante de la muraille, car, formés de pierres de moyenne grosseur plus ou moins chauffées, mélangées à une grande quantité de terre de bruyère, on n'y voit nulle trace de ces cendres si abondantes dans le mur, ni même du charbon. L'immense quantité de terre de bruyère que

renferment ces éboulis fait voir qu'ils remontent haut; toutefois ils sont postérieurs à l'occupation romaine, puisqu'ils en recouvrent les débris. C'est en effet sous ces éboulis, mais sous ces éboulis seulement, que des fragments de tuiles à rebords et de poteries romaines ont été trouvés. J'ai vu cependant deux fragments de tuiles saisis par le granit fondu, l'un dans la grande muraille près la porte d'entrée de l'oppidum, l'autre dans le bloc isolé du terrassement du nord, en face du village du Theil. Dans ce bloc étaient aussi renfermés un petit morceau d'os et de l'argile cuite.

« De l'étude attentive de la tranchée de M. Thuot résulte la preuve évidente que le combustible qui a servi à fondre le granit était placé à l'intérieur de la muraille, en dedans des parements, puisque ces parements sont la partie la moins atteinte par le feu; que ce combustible était en quantité notable puisqu'il a laissé une grande masse de cendres; qu'il était disposé à divers niveaux puisque ces cendres se rencontrent même en quantité considérable vers le sommet du mur; que le combustible n'a pas été disposé des deux côtés ou sur le sommet du mur, puisque, dans ce cas, les parements ou le sommet seraient la partie la plus atteinte, ce qui est précisément le contraire de ce que l'on observe; enfin la nature de la cendre et des charbons montre que ce combustible était du bois. J'ai la certitude qu'on s'est beaucoup exagéré la difficulté de la construction de ces murailles. La vitrification du granit ne présente aucune difficulté sérieuse; l'expérience suivante montre combien la chose est relativement facile, avec un combustible abondant, qui ne devait pas être plus rare à l'époque qu'il ne l'est aujourd'hui sur le Puy-de-Gaudy et sur la chaîne voisine. Voici cette expérience :

« J'ai placé dans un creuset des couches alternatives de cendres de bois et de petits morceaux de granit bleu, bien compacte, du Puy-de-Gaudy. J'ai luté et introduit le tout dans le foyer d'une forge de maréchal et l'y ai laissé deux heures. Retiré au bout de ce temps et brisé, le creuset a montré la masse réduite de plus de moitié et divisée en

deux parties, l'une collée au lut, l'autre restée à une légère distance du fond. Les morceaux de granit étaient soudés ensemble par une fusion plus ou moins complète et effrités dans leur intérieur. Les surfaces opposées des deux parties étaient complètement réduites en verre.

« De cette expérience résulte la preuve évidente et incontestable : que le granit fond et se réduit en verre à une température relativement peu élevée ; que cette température est assez basse pour qu'il soit possible de l'obtenir avec des bûches de bois bien disposées ; qu'enfin le combustible fournit lui-même le fondant nécessaire pour le réduire en scories et même en verre.

« J'ai dû laisser à M. Daubrée, membre de l'Institut et directeur de l'École nationale des Mines, qui m'a demandé[1] de lui fournir les éléments nécessaires à une étude semblable, le soin de compléter ces recherches. Toutefois ma conviction est faite : *le bois, bien étagé au milieu des pierres de granit et suffisamment abondant, est tout ce qu'il faut pour le vitrifier.*

« La tranchée à travers le mur du Puy-de-Gaudy, où l'action du feu, moins forte que dans nos autres forts vitrifiés, permet d'en mieux saisir la marche, montre que les blocs un peu considérables sont souvent simplement échaudés dans leur partie centrale ; qu'ils sont desagrégés dans leur partie moyenne et la plupart du temps seulement fondus à leur surface et alors collés aux blocs voisins.

« L'expérience décrite ci-dessus permet de saisir dans tous ses détails le phénomène qui se produit. La chaleur effrite le granit qui, sous son action, s'est desagrégé à la surface des blocs ; les grains détachés ont été saisis par la cendre et ont formé avec elle un silicate de potasse plus ou moins abondant, suivant la quantité de quartz que contenait le granit ; ce verre a revêtu les blocs et, en se refroidissant, les a soudés les uns aux autres. Là où la chaleur a

1. En décembre 1871. M. Daubrée n'ayant pas fait connaître le résultat de ses recherches, je publie aujourd'hui cette note sur le mode de formation de l'enceinte vitrifiée du Puy-de-Gaudy que j'avais écrite en janvier 1872 et qui fait partie de ma description de cet oppidum.

été assez intense pour désagréger complètement les blocs, tout a été fondu et a formé des scories, la matière étant trop impure pour produire un verre transparent. Tel est le mécanisme de la formation de la muraille vitrifiée du Puy-de-Gaudy.

« A Châteauvieux, d'après ce que j'ai vu, la construction du mur était identique : parements et blocage intérieur. Mais la fusion a été beaucoup plus complète et le tout ne forme souvent qu'une seule masse convertie en scories. Cependant on peut remarquer le même phénomène produit sur l'énorme rocher de granit bleu non altéré, soudé par la fusion d'une faible épaisseur d'un de ses côtés au mur qu'il continue. Enfin, à Thauron, où la roche employée est une leptynite blanche à deux micas, très-quartzeuse, les blocs sont souvent revêtus d'une couche peu épaisse d'un verre vert passant au noir, entièrement semblable à celui que j'ai obtenu dans l'expérience citée plus haut.

« A quelle époque faut-il faire remonter la construction de l'enceinte du Puy-de-Gaudy? Mangon de la Lande, auteur du premier travail publié sur cet oppidum (1837), et M. Coudert de Lavillatte, qui l'a décrit assez en détail en 1844, attribuent son enceinte à l'époque gauloise. Je l'ai datée de la première époque des métaux dans mon « Coup-d'œil sur l'homme préhistorique dans la Creuse, 1870 », et j'ai vu une restauration dans la partie vitrifiée. M. Thuot attribue aux Wisigoths la construction de cette muraille (1873).

« La partie en soutènement est bien certainement de l'époque de l'indépendance de la Gaule. C'est le mode de fortification suivi à l'oppidum du Muraut (Creuse), où, jusqu'à ce jour, il n'a été rencontré que des débris en grand nombre de l'âge de la pierre. Il est plus difficile de dater la partie vitrifiée. L'enceinte du Puy-de-Gaudy a bien certainement été tracée tout entière à la même époque, car elle renferme dans sa courbe toute la sommité de la montagne et les débris de civilisation recueillis dans cette enceinte sont partout les mêmes, et partout également répartis. D'un autre côté, son système de fortification est

celui qu'on observe dans tous les oppidum construits pendant la même période. Comme pour eux, là où les pentes sont abruptes et l'escalade ou un coup de main simplement à redouter, le rempart est en terre et pierres; là où les machines de siége pouvaient approcher, une forte muraille était construite. La seule différence est dans le système suivi pour sa construction. A Murceins, au Puy-d'Issolu, au Beuvray, etc., c'est une muraille avec assises de pierres et assises de bois; au Puy-de-Gaudy c'est un mur vitrifié. Ce mur est-il la première construction établie dans cette partie de l'enceinte ou bien une restauration dans laquelle on employait un mode nouveau de fortification? Est-il antérieur ou postérieur à la conquête romaine?

« Nous n'avons pour nous renseigner là-dessus que les faits suivants. Deux ou trois fragments de tuiles ont été saisis par le granit en fusion. Malheureusement ces débris n'ont pas de caractères bien précis; des éboulis considérables occupent de chaque côté le pied de la muraille vitrifiée ; ces éboulis ont demandé un temps assez long pour se former ; ils recouvrent un sol jonché de débris romains dont on ne trouve aucune trace dans la muraille elle-même; les parements de cette muraille vitrifiée ont été exhaussés par une rangée de blocs de granit qui n'ont pas subi l'action du feu et qui ont arrêté ces éboulis.

« Ces faits permettent de penser que si la *muraille vitrifiée* n'est pas antérieure à l'arrivée des Romains, elle daterait au moins du commencement de leur domination. Il me paraît difficile, en effet, de rapporter moins haut que les grandes invasions des Barbares la surélévation de la muraille, et l'éboulis du pied de cette muraille a demandé un temps assez considérable pour se former.

« L'observation des autres forts de la Creuse ne contredit pas ces déductions. L'enceinte de Châteauvieux ne m'a donné jusqu'à ce jour aucun débris d'aucune sorte. Un *ustrinum* enfoui près de la muraille contenait quelques fragments de poterie qui n'ont pas été conservés et que je n'ai pu voir. A Thauron, Cancalon a signalé des tuiles à rebords, des poteries, des débris de fer sous la muraille

vitrifiée. Mais les ossements rencontrés avec tout cela semblent indiquer des sépultures qui, placées comme à Châteauvieux près de l'enceinte, ont été recouvertes par ses ruines. Ici donc encore, comme dans les deux autres forts vitrifiés, la position de ces restes porterait à supposer qu'ils sont postérieurs à la construction des murailles.

« L'étude de l'industrie chez les peuplades pré-romaines de la Gaule peut également nous fournir des indications précieuses. Il est certain, en effet, que les peuples qui exploitèrent les métaux avaient rencontré, sans le chercher il est vrai, le moyen de fondre la pierre. Arrêtés dans leurs travaux par la dureté de la roche qu'ils ne pouvaient faire sauter, comme de nos jours, à l'aide de la poudre, ils l'étonnaient au moyen d'un feu violent allumé sur le front de taille de leurs galeries et d'un refroidissement subit obtenu par l'eau froide jetée sur la pierre rougie. C'est par ce procédé tout primitif que quelques mines d'Allemagne sont encore exploitées de nos jours, et M. Daubrée y a observé, dans les galeries ainsi ouvertes, des parties ayant la ressemblance la plus parfaite avec les forts vitrifiés. Pourquoi les exploitants du bronze et du fer, que nous savons si industrieux, n'auraient-ils pas appliqué un procédé qu'ils avaient forcément remarqué, qui les avait gênés dans leurs travaux d'exploitation en collant la roche dans ses fissures naturelles au lieu de la diviser et qui, appliqué à des fortifications, avait l'avantage de faire un tout compacte de pierres simplement juxtaposées et permettait d'utiliser des matériaux de bien plus faibles dimensions que ceux nécessaires pour des murailles en pierres sèches et par conséquent plus faciles à obtenir et à manipuler?

« Les Romains, eux aussi, purent faire usage de ce mode de construction des remparts et, à l'époque franque, il n'était pas encore oublié, comme le montrent les tumulus de Marchezal (Loire) et de la Tour-Saint-Austrille (Creuse).

« Pour moi toutefois la construction du mur vitrifié du Puy-de-Gaudy à l'époque de l'indépendance de la Gaule, mais dans ses derniers jours, me paraît chose possible et même probable. Elle serait dans ce cas contemporaine de

ces murailles avec poutres de bois décrites par César et aurait eu sur elles l'avantage de moins redouter encore l'attaque des machines de guerre qui, à la vérité, écrasaient les parties directement frappées par elles, mais ne pouvaient ébranler le reste de la muraille et y ouvrir de larges brèches. L'exhaussement du mur à l'aide des blocs non soumis à l'action du feu serait l'œuvre des Gallo-Romains à l'époque des grandes invasions des Barbares. »

Séance du 7 Mars.

Présidence de M. A. Bertrand, président.

Ouvrages offerts :

Bulletin de l'Académie impériale de Saint-Pétersbourg, t. XXIII, f. 1-11, in-4°.

— *de la Société archéologique de Béziers*, t. VIII, 2° livr., in-8°.

— *de la Société des Antiquaires de la Morinie*, 99° livr., in-8°.

— *de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, 3° trimestre de 1875, in-8°.

— *du Bouquiniste*, n° 461, in-8°.

— *de la Société archéologique d'Eure-et-Loir*, n° 124, in-8°.

L'Investigateur, sept.-oct. 1876, in-8°.

Mémoires de la Société archéologique de l'arrondissement d'Avesnes, t. III, in-8°.

— *de la Société éduenne*, t. V, in-8°.

— *de la Société des sciences, agriculture et arts de Lille*, 4° série, t. II, in-8°.

Michel (Edmond). *Catalogue de la Collection céramique et des principaux objets et tableaux appartenant à MM. Michel et Robellazi*, in-8°.

Semichon (Ern.). *Les réformes sous Louis XVI ; assemblées provinciales et parlements*, in-8°.

Travers (Emile). *Une voie saxonne à Caen*, in-8°.

— *Une réception dans l'ordre religieux et militaire des SS. Maurice et Lazare au* XVIII° *siècle*, in-8°.

Correspondance.

M. E. Michel, présenté par MM. Aubert et Courajod, demande à être admis au nombre des associés correspondants nationaux. Le Président désigne MM. de Barthélemy, Héron de Villefosse et Schlumberger pour former la commission chargée de faire un rapport sur les titres du candidat.

Travaux.

L'ordre du jour appelle le scrutin pour l'élection d'un membre résidant en remplacement de M. le général Creuly passé au nombre des membres honoraires. MM. Michelant, Perrot et Longnon lisent chacun le rapport de la commission chargée de donner des conclusions sur les candidatures de MM. Lecoy de La Marche, Rayet et Gaidoz. Après cinq tours de scrutin, aucun des candidats n'ayant obtenu le nombre de suffrages exigé par le règlement, l'élection est remise à la première séance d'avril.

M. Héron de Villefosse lit un rapport au nom de la commission chargée de faire un rapport sur la candidature de M. Em. Travers. Il est procédé au scrutin, et M. Travers ayant obtenu la majorité exigée par le règlement, est, conformément aux conclusions du rapport, proclamé associé correspondant national à Caen.

M. Perrot lit, au nom de M. Alb. Dumont, la note suivante sur les résultats des fouilles opérées à Mycènes par M. Schliemann.

« Il n'est pas possible pour le moment de rédiger sur les antiquités trouvées à Mycènes par M. Schliemann un rapport qui réponde à toutes les exigences de la critique. Une partie seulement de la collection a été exposée et dans quelques circonstances très-rares. Nous ignorons quels sont les objets qui ont été découverts ensemble ; aucun journal de fouilles n'est à notre disposition. M. Schliemann prépare un important ouvrage qui va paraître à Londres en anglais ; il tient jusqu'à cette publication à se réserver un certain nombre de renseignements dont une étude complète ne pourrait se passer.

« Les antiquités découvertes sont la propriété du gouvernement hellénique. Elles sont déposées à la banque nationale, où on ouvre les caisses à mesure que l'on fait les photographies qui accompagneront l'ouvrage de M. Schliemann.

« Ce qui frappe tout d'abord c'est la richesse de la découverte et le nombre vraiment surprenant des objets d'or.

« Ces objets d'or sont principalement :

1° Des masques.

2° Des ceintures.

3° Des vases.

4° Des rondelles.

5° Des anneaux.

« Les masques, les ceintures, les rondelles sont fabriqués avec des plaques peu épaisses, mais ne sont pas de simples feuilles de métal. Il y a aussi de grandes plaques d'or, ornées de dessins, qui pouvaient parfaitement suffire à couvrir la poitrine d'un homme de forte taille.

« A quelques exceptions près, les dessins figurés sur ces objets se rapportent à un même style. On y trouve des principes uniformes de décoration :

1° Les cercles concentriques, la spirale.

2° Des feuilles, sans caractère précis, tantôt isolées, tantôt réunies en croix ou en rosace.

3° Divers oiseaux.

4° Le lion et d'autres quadrupèdes.

5° La cigale, qui est très-fréquente.

6° Le polype, qu'on ne rencontre pas moins souvent.

« Les vases ne portent pas en général d'ornement.

« Deux bagues et quelques cylindres aplatis (j'en ai vu trois) rappellent le style asiatique (scènes de chasses).

« Les masques n'ont pas de valeur d'art ; ils représentent des types qui manquent tout-à-fait de finesse ; le nez est court et aplati, la bouche très-large. Sur l'une des figures on distingue des moustaches.

« La plupart des objets proviennent de l'acropole de Mycènes et non de la partie de la ville qui était dans la plaine. Ils sont en général fabriqués au repoussé.

« Il est permis d'affirmer que sur presque tous ces objets d'or, si on excepte les bagues et les cylindres, aucun ornement ne se rapporte avec certitude aux principes de la décoration assyrienne, égyptienne, chypriote ou grecque primitive. Ce qui caractérise cette industrie est une sorte de maladresse barbare. On n'y trouve pas les essais d'un art qui est encore incertain, mais qui marche vers le progrès ; on n'y remarque même pas cette raideur de contours trop accentués que nous sommes habitués à reconnaître dans les premiers essais des civilisations classiques. Il est difficile de trouver à cette collection la moindre valeur esthétique.

« Deux stèles ornées de bas-reliefs ont été découvertes. Je les connais seulement par la photographie. Elles rappellent les sculptures qui ont été trouvées récemment dans les nécropoles autour de Bologne, et que M. Zannoni publie avec tant de soin. Ces stèles ont un encadrement qui se rapproche beaucoup, pour les principes décoratifs, de quelques dessins gravés sur pierre que Chandler vit autrefois à Mycènes et qui sont aujourd'hui au British Museum (*Expédition de Morée*, t. II, pl. 70). Ces fragments ont donné lieu à l'essai de restauration que M. Donaldson a proposé pour l'entrée du trésor d'Agamemnon [1]. La question est de savoir si l'état actuel du trésor permet cette restauration et si les fragments signalés par Chandler appartiennent à la haute antiquité ou à une époque très-postérieure. Dans tous les cas, la décoration des objets d'or de la collection nouvelle me paraît devoir être rapprochée, avec une grande vraisemblance, de celle des pierres sculptées auxquelles M. Donaldson a donné une très-grande importance.

« J'ai dû à M. Schliemann de pouvoir étudier quarante photographies qui représentent des fragments céramiques. Ces morceaux de vase appartiennent, sans qu'aucun doute soit possible, au style de Mycènes tel qu'il a été décrit par Doowel et par M. de Witte. Ils sont précieux pour l'étude comparée des céramographies primitives de Rhodes, de

1. Supplément à la publication des *Dilettanti* et *Expédition de Morée*, t. II.

Chypre, du Péloponèse et d'Athènes. Ils ajoutent beaucoup à ce que nous savons déjà par les publications de Salzmann et de M. Hirschfeld.

« La collection de Mycènes donne lieu en ce moment aux hypothèses les plus contradictoires, et quelques-unes de ces hypothèses sont proposées par des savants qui ont l'habitude de l'archéologie.

« Pour se borner à ce qui est certain, on peut dire, je crois :

1° Que les découvertes de Mycènes sont parmi les plus surprenantes qui aient été faites, qu'elles ont enrichi le musée d'Athènes d'une quantité d'objets précieux qui constituent, au sens propre du mot, un trésor.

2° Que la grande majorité des fragments de terre cuite appartiennent au style connu sous le nom de style de Mycènes.

3° Que la plupart des objets d'or se rapportent à *un même* style, mais que ce style ne rappelle que de très-loin et rarement les décorations auxquelles sont habitués les archéologues qui s'occupent de l'archéologie classique.

4° Qu'à côté de ces deux séries principales, vases et objets d'or, on voit des objets des époques les plus différentes et que ces sortes de documents auront un réel intérêt dès qu'on saura comment ils ont été trouvés.

5° Que l'étude des fragments du British Museum est indispensable pour qu'il soit possible de se faire une opinion scientifique sur les nouvelles découvertes.

6° Que toute conclusion serait prématurée tant qu'on ne pourra ni étudier l'ensemble de la collection, ni consulter un journal de fouilles. »

Séance du 14 Mars.

Présidence de M. Alex. Bertrand, président.

Ouvrages offerts :

Annuaire de la Société philotechnique, t. XXXVII, in-8°.
Journal des Savants, févr. 1877, in-4°.

Société pour la conservation des mon. hist. d'Alsace, nos 6 à 8, in-8°.

DROUYN (Léo). *Essai historique et archéologique sur Izon*, in-8°.

GOZZADINI (comte G.). *Osservazioni intorno agli scavi archeologici fatti dal sig. A. Arnoaldi Veli, pressó Bologna*, in-4°.

MORAND (Fr.). *Lettres à Aug. Thierry*, in-8°.

TRAVERS (Emile). *Une promenade dans Paris en 1650, avec un poëte burlesque*, in-8°.

Correspondance.

M. Emile Travers, de Caen, adresse ses remerciements à la Compagnie à l'occasion de son admission au nombre des associés correspondants nationaux.

M. Lud. Vallentin, associé correspondant à Montélimart (Drôme), envoie, par l'entremise de M. Ed. Aubert, la photographie d'un tableau satyrique du XVIe siècle, trouvé dans un grenier à Livron, et le soumet à l'appréciation de la Société. MM. Bordier et Read sont chargés d'étudier l'interprétation qui peut être donnée à ce tableau.

Travaux.

La Société entend une seconde lecture du mémoire de M. Longnon sur les noms de lieux gaulois terminés en *durum;* elle en vote le renvoi à la Commission des impressions.

M. le baron de Wismes, associé correspondant à Nantes, donne des détails sur quelques faits archéologiques qu'il a pu récemment constater :

Par suite du percement d'une nouvelle rue à Nantes, qui réunira la Loire à l'Erdre, on a mis à découvert une partie du mur romain, large d'environ trois mètres. Dans les substructions, on a recueilli divers débris : un beau chapiteau corinthien, des fragments de figures drapées, des pieds chaussés de brodequins (*sic*), et deux sphinx femelles semblables à deux autres sphinx qui, suivant M. Bizeul, ont été trouvés anciennement près de là dans la rue Royale, aux pieds de la tour romaine, dite du trépied. L'un de ces

sphinx figure au Musée de la ville; on ne sait pas ce qu'est devenu l'autre. M. Parenteau, conservateur du Musée, auquel revient le mérite de cette découverte, pense que ces figures devaient décorer les angles d'un monument qui pourrait être le temple d'Apollon Bélenus, ou un temple élevé à la fortune d'Auguste. M. de Wismes, ne donnant aucun détail sur la matière, le travail et la dimension de ces sphinx, il est difficile de contrôler la première de ces assertions.

La Société d'archéologie fait continuer les fouilles qui laissent apercevoir à un niveau plus bas des restes de fûts de colonnes.

Passant à un autre sujet, M. de Wismes dit avoir constaté sur une des pierres d'un des caveaux du tumulus qu'il a fouillé près de Pornic, et dont il a entretenu la Société, des caractères gravés analogues à ceux du monument du Mané-Lud dans le Morbihan. En dehors de ce département, c'est la première fois qu'un pareil fait a été reconnu.

Sur la côte, entre Pornic et La Bernerie, le pays compte les restes d'une dizaine de monuments mégalithiques peu connus, dont deux sont importants. L'un aurait cependant été déjà exploré incomplètement par M. de Vibraye; il contient plus de douze chambres disposées en damier.

Le second, sur un emplacement qui domine la contrée environnante, se compose d'un bloc de grès dur de 3^{m} 60 de long sur 2^{m} 20 de large et de 1^{m} d'épaisseur. Cette masse repose sur sept à huit supports peu élevés; un certain nombre d'autres pierres gisent en avant et en arrière de ce dolmen qui mériterait la dépense d'une fouille régulière.

Non loin, M. de Wismes a constaté la présence sur le sol d'une pierre, dite à bassin, qu'il pense, en raison de la grossièreté du travail, avoir été creusée avec des outils en pierre, et ne pouvoir avoir eu qu'une destination funéraire ou religieuse.

Quant à cette opinion, on sait l'extrême réserve qu'il convient d'apporter à la reconnaissance et à l'appropriation de ces prétendues pierres à bassin, dont l'excavation est

souvent due à des causes naturelles, ou peut avoir été faite à toutes les époques et pour bien des utilisations.

M. de Wismes termine sa communication par quelques détails sur quatre autres monuments mégalithiques qu'il a reconnus à quelques kilomètres de Pornic : deux beaux menhirs en grès blanc, hauts de trois à quatre mètres, une table de dolmen de plus de 12 mètres de tour sur 1 mètre d'épaisseur, et enfin un groupe de trois monolithes de près de 6 mètres de long; celui du milieu a conservé deux de ses supports, ou, du moins, ils sont seuls apparents, ayant mieux résisté à la pression qui peut avoir enterré les autres. Ces monolithes ont cela d'intéressant que la roche dont ils sont faits est étrangère à la localité formée de terrains schisteux.

M. Roman, associé correspondant à Gap, fait la communication suivante :

« Il existe aux manuscrits de la Bibliothèque nationale une lettre de Claude Flanjol, ingénieur militaire, au duc de Guise, gouverneur du Dauphiné, datée du 16 février 1560, de Grenoble, qui contient un renseignement curieux sur une statue antique trouvée à Orange. Flanjol avait été chargé par le duc de Guise de faire faire dans les forêts domaniales du Dauphiné une coupe de bois de construction. Après lui avoir rendu compte de sa mission, il ajoute en post-scriptum :

« Monsieur, je vous veulx bien advertir comme j'ay veu à Orange une figure de marbre eslevée en bosse beaucoup plus grande que le naturel, qui est autant belle et anticque que j'en aye jamais veu, ayant au costé droict, sur son harnoys, une Fortune enlevée avec un autre petit corps, d'un troys pieds de hauteur. Et pense que l'on les pourra bien recouvrer pour quelque argent, d'aultant qu'ils sont entre les mains d'un myen amy et si seront fort aisés a voicturer du lieu ou elles sont par la riviere du Rosne jusques à Lyon et ne sont qu'a une demye lieue pres de l'eaue. »

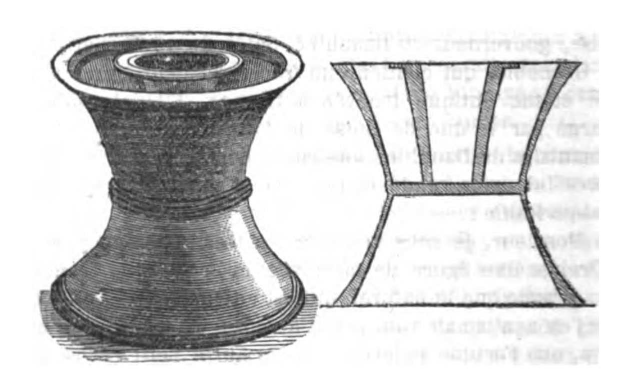
« Il s'agit sans doute ici d'un buste d'empereur, sur la cuirasse duquel était représenté une fortune ou plutôt

l'empereur lui-même, debout, tenant à la main une petite victoire, que l'auteur de la lettre nomme un autre petit corps, représentation souvent répétée sur les monuments antiques.

« Ce document prouve, en outre, que le duc de Guise s'intéressait aux objets d'art et d'antiquité, et les faisait recueillir.

« Qu'est devenue cette statue ? A-t-elle été acquise par le duc de Guise et conservée, ou a-t-elle été détruite comme cela est beaucoup plus probable, c'est ce qui serait intéressant de savoir, mais les renseignements précédents ne sont pas assez étendus pour qu'on ait quelque chance d'être renseigné à cet égard. »

M. A. de Barthélemy dépose sur le bureau un objet en bronze, trouvé aux environs de Châlons-sur-Marne, et qu'il croit être une sorte de chandelier de l'époque gallo-romaine.



M. Alex. Bertrand fait observer que des objets analogues ont été signalés par M. l'abbé Cochet; il en existe sept au Musée de Rouen, et le Musée de Saint-Germain en a onze. Dans un rapport publié dans la *Revue des Sociétés savantes* (VIe série, t. III, p. 133), M. Bertrand a proposé d'y voir des *candelabra* ou *lychnuchi*. Jusqu'à ce jour, la destination de ces

objets, désignés quelquefois sous le nom de coquetiers, à cause de leur forme, était restée inconnue.

M. Quicherat demande si ces chandeliers n'auraient pas pu servir dans des processions.

Séance du 21 Mars.

Présidence de M. Guérin, 1er vice-président.

Ouvrages offerts :

Atti della R. Academia dei Lincei, 3e série, t. IV, 3e fasc., févr. 1877, in-4°.
Bulletin du Bouquiniste, n° 462.
— *de la Société des Antiquaires de la Morinie*, 100e livr., in-8°.
Mémoires de la Société des Antiquaires de l'Ouest, t. XXXIX, in-8°.
Revue africaine, nos 119 et 120, in-8°.

Travaux.

M. Héron de Villefosse fait une communication sur un personnage, dont le nom se retrouve trois fois dans la célèbre inscription de Vieux, connue depuis longtemps sous le nom de marbre de Thorigny. C'est le légat impérial *Tiberius Claudius Paulinus.*

S'appuyant sur une inscription trouvée en Angleterre, et à l'aide de plusieurs passages d'auteurs anciens, M. Héron de Villefosse parvient à établir :

1° Que le Tiberius Claudius Paulinus, légat impérial de Bretagne, cité dans le marbre de Thorigny, est le même que le Tiberius Claudius Paulinus, légat impérial de Bretagne, dont le nom se trouve dans une inscription de Rochester;

2° Que ce fonctionnaire fut légat impérial de Bretagne au moins entre le 1er juillet 227 et le 1er juillet 229. Il en résulte que sa lettre à Sollemnis a été écrite pendant cette période, et que c'est également entre ces deux dates qu'il faut placer le séjour de Sollemnis en Bretagne en qualité de *tribunus semestris* ;

3° Que le même personnage fut *consul suffectus* avant l'année 227, et que c'est aussi avant cette date et avant son consulat qu'il faut placer l'époque de son gouvernement de la Lyonnaise, ce qui amène forcément, en tenant compte du temps de son consulat, aux premières années du règne d'Alexandre Sévère ;

4° Qu'Aedinius Julianus, dont le nom se lit aussi sur le marbre de Thorigny, a été préfet du prétoire sous Alexandre Sévère, et que sa lettre à Badius Comnianus, en faveur de Sollemnis, a été écrite entre les années 229 et 235. Il en résulterait que c'est aussi entre ces deux dates que le procurateur Badius Comnianus fit l'intérim du gouvernement de la province Lyonnaise.

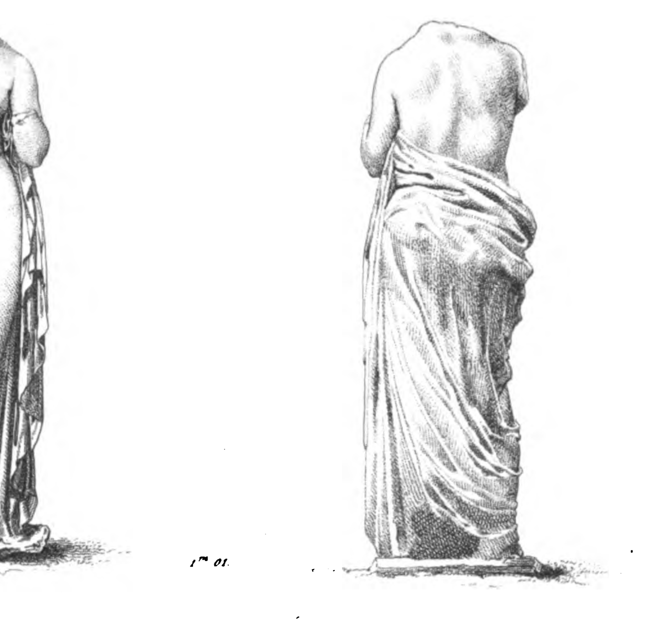
M. Read présente un fragment de roche calcaire, recueilli en 1839 dans la montagne d'Omblo, aux environs de Patras (Morée) ; ce fragment, non sculpté, présente l'aspect d'un pied humain, un peu déformé. M. Read suppose que ce pourrait être une pétrification formée par l'empreinte d'un pied dans une terre argileuse.

M. Quicherat lit, au nom de M. Tholin, associé correspondant à Agen (Lot-et-Garonne), la note suivante :

« On vient de découvrir au lieu dit Brégnet, commune du Mas-d'Agenais (Lot-et-Garonne), une statue antique du plus beau travail, une Vénus, dont le type offre quelques analogies avec celui de la Vénus de Milo.

« Cette statue est mutilée : il lui manque la tête et le cou, le bras droit et une partie de l'avant-bras gauche. Le corps est à peu près intact. Cependant, le torse est pointillé de petites blessures blanches, qui ont été faites par la pioche des ouvriers lors de la découverte. C'est par un pur hasard que le sieur Rousseau, en plantant un arbre dans sa propriété, a mis au jour cette statue, qui gisait dans le sol à moins d'un mètre de profondeur. Les cassures récentes permettent d'apprécier la beauté du marbre. Ce marbre, qui est blanc, d'un grain fin et compacte, paraît être du Carrare.

« La représentation est aux deux tiers de la grandeur naturelle. De la naissance du cou au socle, qui est très-mince et comme effacé sous la draperie, le corps mesure un



STATUETTE DE VÉNUS

trouvée dans la Commune de Mas-d'Agenais (Lot et Garonne)

mètre. Le torse, d'un modèle parfait, est nu ainsi que la jambe gauche. Une draperie, retenue entre le coude gauche et le flanc, contourne les reins et vient recouvrir entièrement la jambe droite. Elle est à peine indiquée sur les parties saillantes telles que le genou; elle forme au contraire des plis superbes sur les vides. Les bordures qui retombent verticalement sont profondément fouillées.

« Cet arrangement de la draperie constitue une dissemblance avec le type de la Vénus de Milo. L'analogie entre les deux statues est surtout sensible dans la cambrure, dans le mouvement général du corps. Seulement, pour la statue du Mas, c'est à la jambe droite que le sculpteur a donné le mouvement qui, dans la Vénus de Milo, est reporté sur la jambe gauche. En somme, la statue du Mas, vue de profil du côté droit, rappelle d'une manière frappante notre chef-d'œuvre du Louvre, vu de profil du côté gauche.

« La direction du bras gauche peut être suffisamment déterminée. La main devait être à la hauteur de la joue gauche, et à une petite distance du visage. Si faible que soit cet indice, il pourra peut-être apporter un élément de plus pour la solution d'un problème récemment posé : à savoir si la Vénus de Milo n'est que la moitié d'une composition représentant Vénus et Mars.

« Dans l'espérance de retrouver la tête et les bras, on a fouillé sur un grand espace le champ du Brégnet. On a trouvé deux fragments d'une tête qui ne s'ajoute pas exactement à la statue. Le cou est trop mince ainsi que la figure, qui paraît avoir été mutilée par le ciseau et par la râpe. Le crâne, avec sa chevelure (qui est pareille à celle de la Vénus de Milo), a été séparé par un sciage de l'autre fragment qu'il déborde un peu. Le grain du marbre de ces débris a paru différer de celui du corps. Cette différence est peu sensible, et je croirais volontiers que c'est bien réellement la tête de la statue qui a été retrouvée. Peut-être ces fragments appartiennent-ils à une restauration faite dès l'époque romaine. Ce qui a lieu d'étonner, c'est une mutilation accomplie d'une manière systématique au moyen des outils du sculpteur.

« A l'endroit où gisait la statue, on n'a reconnu en fait de substructions qu'un mur droit, de peu d'épaisseur, et de gros quartiers de ciment faisant pavage. Tout autour abondent les débris de tuiles à rebords, dont plusieurs sont marquées par des raies parallèles qui dessinent des courbes diverses, et qui ont été tracées sur la pâte fraiche au moyen d'un instrument muni de dents ou de pointes[1].

« Il y a de plus sur l'une des tuiles une marque de fabrique de grande dimension.

« On a trouvé aussi un beau fragment de poterie, dite samienne, ornée de dessins en relief.

« La position de Brégnet est fort belle. C'est une éminence naturelle qui domine la vallée de la Garonne. A l'époque romaine, le fleuve devait couler à cent mètres tout au plus de ce petit promontoire, qui pouvait être excellemment choisi pour l'assiette d'un temple.

« Dans une note publiée il y a quelques années[2], j'ai dit quelques mots de l'importance du Mas à l'époque romaine. Il existait entre le Mas et Caumont une ville qui, par le nombre de ses habitants, pouvait rivaliser avec le vieil *Agennum*.

« La découverte de cette statue antique apporte une confirmation de plus à la thèse soutenue par M. Ad. Magen, qui a démontré[3] que le Mas s'identifie avec l'ancienne ville de *Pompejacum*, où l'on construisit une basilique en l'honneur de saint Vincent. Non loin de là s'élevait le temple de *Vellanum*, où saint Vincent avait subi le martyre, et qui doit se confondre avec *Vernemetis*, dont Fortunat nous a gardé le souvenir.

« Le Brégnet est à 2 kilomètres de la ville du Mas. Est-ce l'emplacement du temple de Vellanum? La solution de cette question intéresse l'histoire. En attendant, la découverte de

1. Presque toutes les tuiles à rebords trouvées dans les ruines de la villa gallo-romaine de Bapteste près de Moncrabeau (Lot-et-Garonne), offraient la même particularité.

2. *Revue des Sociétés savantes*, 5e série, t. VI, p. 130.

3. *Recueil des travaux de la Société d'agriculture, sciences et arts d'Agen*, 1re série, t. VIII, p. 150; 2e série, t. I, p. 280.



la Vénus du Mas nous permet d'admirer un chef-d'œuvre de plus. »

M. Guérin décrit l'enceinte romaine et byzantine de Damas, ainsi que les vestiges de monuments antiques que contient cette ville.

EXTRAIT DES PROCÈS-VERBAUX

DU 2e TRIMESTRE DE 1877.

Séance du 4 Avril.

Présidence de M. Alex. Bertrand, président.

Ouvrages offerts :

Bulletin de la Société académique de Brest, 2e série, t. III, in-8°.
— *de la Société académique du Var*, nouv. série, t. VII, 2e fasc., in-8°.
L'Investigateur, janvier-février 1877, in-8°.
Mémoires de la Société d'émulation du Doubs, 4e série, t. X, in-8°.
Aubert (Ed.). *Reliure d'un manuscrit, dit Évangéliaire de Charlemagne*, in-8°.
— *Manuscrit de l'abbaye de Saint-Georges de Rennes*, in-8°.
— *Les reliquaires d'Élincourt*, in-8°.
Gouverneur (A.). *L'Hôtel-Dieu de Nogent-le-Rotrou*, in-8°.
— *Œuvres complètes de Rémy Belleau*, in-8°.
Guérin (V.). *Rapports sur une mission en Palestine*, in-8°.
Michel (Edm.). *Essai sur l'histoire des faïences de Lyon*, in-8°.
Perrot (G.). *Inscriptions d'Asie-Mineure et de Syrie, recueillies par MM. Carabella, Choisy et Martin*, in-8°.

Correspondance.

M. A. Gouverneur, de Nogent-le-Rotrou, présenté par MM. L. Delisle et Ed. Aubert, demande à être admis au nombre des correspondants nationaux. Le Président désigne MM. de Barthélemy, Nicard et Guérin, pour former la commission chargée de faire un rapport sur les titres du candidat.

Travaux.

L'ordre du jour appelle le scrutin pour l'élection d'un membre résidant en remplacement de M. le général Creuly, auquel le titre de membre honoraire a été conféré; les candidats sont MM. Lecoy de la Marche, Gaidoz et Rayet. Après quatre tours de scrutin, M. Rayet ayant obtenu le nombre de suffrages exigé par le règlement, est proclamé membre résidant de la Société des antiquaires de France.

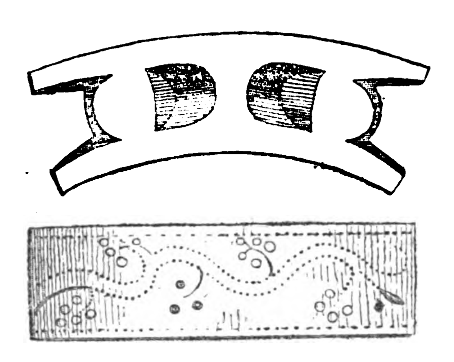
M. de Barthélemy lit un rapport au nom de la commission chargée de présenter des conclusions sur la candidature de M. Edm. Michel. On passe au scrutin, et M. Michel, ayant obtenu le nombre de suffrages exigé par le règlement, est, conformément aux conclusions du rapport, proclamé associé correspondant national à Lyon.

M. Alex. Bertrand fait la communication suivante sur des supports de vases en bronze, dont l'usage, jusqu'ici, était resté inconnu :

« Notre confrère, M. de Barthélemy, nous apportait, le mois dernier, un petit ustensile en bronze, ressemblant à un double coquetier, à faces opposées, d'usage inconnu, que j'ai été assez heureux pour déterminer à l'aide d'un objet semblable, mais plus complet, déposé au musée de Saint-Germain. Vous avez tous pu constater qu'il s'agissait, en réalité, d'un double chandelier, destiné probablement, suivant l'ingénieuse conjecture de M. Quicherat, aux processions en plein air. Je vous apporte, aujourd'hui, la solution d'un petit problème du même genre. Il existe, depuis longtemps, dans divers musées, de petits arcs de cercle en bronze, à tranches quelquefois très-délicatement

ornées, l'un d'eux est même incrusté d'argent (j'en dépose un spécimen sur le bureau), et qui, longtemps, ont été pris pour des instruments de potier, sans qu'il fût possible de reconnaître à quoi ils servaient précisément. C'est que ces soi-disant instruments de potier étaient tout simplement des supports de vase. En parcourant la série des dix exemplaires que possède le Musée, je crus me souvenir avoir vu à Berne des vases ayant des pieds ou supports analogues. J'en ai demandé un moulage, qui m'a été gracieusement envoyé. Je mets sous vos yeux le fond de ces deux vases découverts dans un torrent, avec un certain nombre d'objets romains et préromains. Ces moulages sont de nature à lever tous les doutes. Nos petits disques, ainsi que tous ceux que possèdent les autres musées en France et à l'étranger, sont incontestablement des supports de vases, ou, si l'on aime mieux, de petits pieds, puisque ces supports étaient soudés au vase lui-même, et non mobiles.

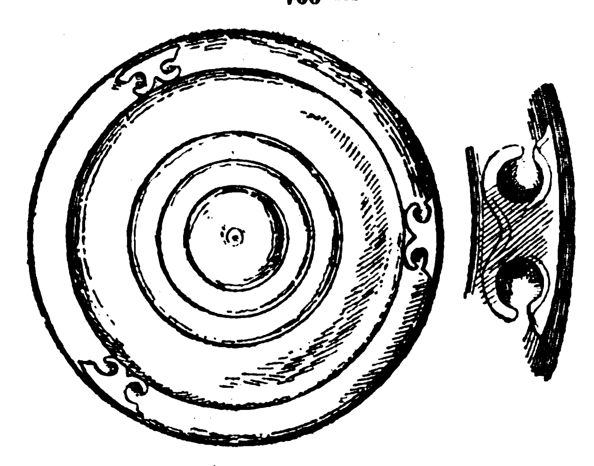
« Je pense qu'il est utile de reproduire par le dessin : 1° un de ces supports; 2° le fond du plus élégant des deux vases de Berne :



« J'ajoute ici l'indication des provenances de nos disques. Les lieux de découverte sont assez variés.

Originaux.

1. N° 9561. — Environs de la ville d'Orange.
2. N° 11229. — Trouvé en Lorraine.



Moulages.

1. 8629. — Saint-Jean Tholomé (Haute-Savoie). [Coll. du dr Dufresne.]
2. 11230. — Trouvé en Lorraine [Musée lorrain à Nancy].
3. 17399. — Haute-Marne [Collect. Huod à Troyes].

4, 5, 6, 7, 8 } No 19797. Environs de Vienne (Isère). [Musée de Vienne.]

Moulages.

Fonds de vases du musée de Berne avec les mêmes appendices.

No 23811. — La Thielle, près Brugg (Suisse). } c. de Vaud.
No 23812. — id. id. id. (Suisse). }

M. Julliot, associé correspondant à Sens, dépose sur le bureau un dessin très-exactement fait de la mosaïque dont il a été déjà question dans une séance précédente (voy. *Bull.* de 1876, p. 188).

Il est donné lecture d'une lettre de M. Van Robais, associé correspondant à Abbeville (Somme), qui accompagne les photographies d'un tronçon d'épée en bronze et d'un petit

vase en terre trouvés ensemble sur un versant du *Camp de César*, situé sur les collines de Caubert, près d'Abbeville.

M. Van Robais envoie, en outre, plusieurs fragments de poterie romaine, portant des noms de fabricants; en voici l'énumération avec les provenances : GENITOR F (*Acheux*); BVRDO M (*Liomer*); HABILIS M, NEQVRES, NAMILIANI,... TVRONISO, ATTICI M (*Coquerel*); GERMA, OF MATVG, OF SEVER, OF LQNIRIL, TINTIRI OF, COSOIVIA M (*Amiens*); OF SEVERI, COBNERTI M, MAXIMI, SEVERVS FEC, IVLI (*Abbeville*); BACCATV (*Nibas*).

Séance du 11 Avril.

Présidence de M. A. Bertrand, président.

Ouvrages offerts :

Aarboger for Nordiskoldkyndighed og historie, livr. 2, 3, 4, de 1875; et 2 de 1876. In-8°.

The Canadian Journal, juillet 1876. In-8°.

Der Geschitsfreund Mittheilingen der historischen Vereins der fünf orte Lucern, Uri, Schwiz. Unterwalden. T. XXXI, in-8°.

Journal des Savants, mars 1877, in-4°.

Revue de l'art chrétien, juillet-septembre 1876, in-8°.

Smithsonian contributions to Knowledge, vol. 20 et 21, in-4°.

Delattre (Victor). *Recherches historiques dans la villa de l'abbé du Saint-Sépulcre, le faubourg Saint-Gilles et la seigneurie du Plat-Farnières à Cambray*, in-8°.

Guyot-Jomard (A.). *Etude de géographie celtique, suivie d'une esquisse de théogonie celto-hellénique*, in-8°.

Roman (G.). *Discours au vray de ce qui s'est passé à Vienne depuis le neufviesme jour de juillet jusqu'au treisième de l'année* 1559, in-8°.

Travaux.

M. le baron de Witte, associé correspondant étranger, lit la note suivante sur le *Génie de la ville de Lyon* :

« Ce n'est que depuis peu d'années qu'on a publié un certain nombre de médaillons de terre cuite avec des reliefs, genre de monuments dont les archéologues ne s'étaient guère occupés [1]. Ces médaillons de l'époque romaine sont faits d'une argile fine ayant une teinte rougeâtre, différente des poteries ordinaires de terre sigillée, avec ou sans vernis, qu'on rencontre en grande quantité dans plusieurs contrées où les Romains ont eu des établissements. Ces médaillons étaient destinés à orner des vases, comme on peut s'en assurer en examinant le vase à trois anses, connu depuis longtemps et conservé encore aujourd'hui au Musée de Lyon [2]. Sous le rapport de l'art, ces reliefs ont peu de valeur ; ils appartiennent au troisième siècle de notre ère et paraissent tous sortir d'une seule fabrique locale qui aurait existé dans le midi de la France, où on les trouve dans plusieurs endroits.

« Un de ces médaillons, qui vient des environs d'Orange, mérite de fixer tout particulièrement l'attention des archéologues. En voici la description :

« Le Génie d'une ville, couronné de tours, est debout sur une base ou piédestal. Il s'appuie de la main droite sur un sceptre et tient sur son bras gauche une corne d'abondance. Une chlamyde est jetée sur son épaule gauche ; il est armé d'un glaive suspendu à un baudrier. A ses pieds on voit un corbeau qui, retournant la tête en arrière vers le dieu, se tient debout sur un petit rocher. Ce rocher semble affecter la forme d'un lion accroupi.

« En face du Génie s'avance un personnage romain, vêtu de la toge, nu-tête et chaussé de bottines. C'est un homme dont les traits annoncent un certain âge. De la main droite il présente comme offrande deux épis plantés dans un vase garni d'une petite anse ; de la gauche il tient un sceptre ou plutôt un rouleau.

1. Frœhner, *Les Musées de France*, Paris, 1873. — L. Stephani, *Compte-rendu de la Commission impériale d'archéologie de Saint-Pétersbourg*, 1873, p. 68. — Cf. *Die Vasen-Sammlung der K. Ermitage*, n° 1353.

2. Caylus. *Recueil d'Antiquités*, t. VI, pl. CVII. — Alph. de Boissieu, *Inscript. antiques de Lyon*, p. 464. Lyon, 1854.

« Les proportions des deux figures sont à peu près égales, avec cette différence que les formes du Génie sont plus fortes, plus puissantes, plus accentuées.

« Dans le champ on lit le mot FELICITER, formule de consécration que le personnage romain est censé prononcer, en souhaitant que son offrande porte bonheur à la ville et qu'elle lui assure une récolte abondante.



« M. Frœhner[1], qui a publié ce curieux médaillon, a parfaitement reconnu dans le dieu qui figure ici le Génie tutélaire de la ville de Lyon; il l'a rapproché de la médaille d'Albin, au revers de laquelle est représenté le Génie de Lyon, dans la même attitude et ayant à ses pieds un cor-

1. *Les Musées de France*, pl. XV, 2, p. 69 et suiv.

beau, avec la légende GEN[ius LVG[duni[1]. Il n'a pas manqué de rappeler le récit légendaire de la fondation de Lyon par Momorus et Atepomarus[2], l'étymologie du nom de cette ville, tirée de deux mots celtiques, *Lug*, *Dun*, qui signifient *rocher* ou *colline du corbeau*, et, à propos de la corne d'abondance que tient le Génie, de citer le nom de *Copia*, que portait la colonie de Lyon.

« Quant au personnage romain, voici ce qu'il en dit[3] :

« Mais ce qui me paraît plus remarquable encore, c'est que le Romain, s'avançant d'un pas solennel et dans une attitude grave, n'a pas un visage de convention; l'artiste a voulu faire un portrait. De qui? nous sommes hors d'état de le dire. Faut-il y voir un légat impérial? un procureur? ou simplement un des hauts dignitaires de la colonie? Je ne me permettrai pas de répondre à la question. Dans tous les cas, c'est un personnage du premier siècle de notre ère, car il ne porte pas de barbe. »

« Je crois qu'on pourrait aller plus loin, et dans le personnage romain, vêtu de la toge, qui apporte une offrande au Génie de la ville de Lyon et lui adresse des vœux de prospérité, je n'hésite pas à reconnaître L. Munatius Plancus, le fondateur de la colonie romaine de Lugdunum, qui, un an après la mort de César (l'an 711 de Rome, 43 avant J.-C.), vint, par ordre du Sénat, établir une colonie au confluent du Rhône et de la Saône. Il ne faut pas toutefois se le dissimuler, il se présente ici une difficulté assez grave; elle porte sur l'âge apparent du Romain; on a cru même, ce qui n'est pas, qu'il avait le front dégarni de cheveux. Plancus, qui mourut dans un âge avancé, ne pouvait guère avoir plus de quarante ans au moment où fut fondée la colonie de *Lugdunum*. Peut-être les traits séniles du personnage ne sont-ils qu'apparents et tiennent-ils à la nature du petit monument d'argile dont je joins ici le dessin. Peut-

1. H. Cohen, *Médailles imp.*, t. III, p. 224, n° 22.
2. Clitophon *ap.* Plutarch. *De Fluvius*, t. X, p. 732, ed. Reiske. — *Fragm. Hist. græc.*, t. IV, p. 367, ed. Didot.
3. *L. cit.*, p. 59 et 60.

être aussi à deux siècles de distance ne connaissait-on à Lyon que des portraits de Plancus, faits dans les dernières années de sa vie. On ne peut émettre à cet égard que des conjectures. La médaille de bronze sur laquelle est figuré le prétendu portrait de Plancus, dans un âge très-avancé[1], est fausse, de l'avis des plus habiles numismatistes modernes[2], malgré ce qu'en ont pensé Eckhel[3], Visconti[4] et Borghesi[5]. Quant aux deux pièces de fabrique barbare, publiées par M. Robert dans la *Revue numismatique*[6], si on admet qu'elles ont été émises réellement au temps de L. Plancus, elles ne peuvent fournir aucun élément de comparaison lorsqu'il s'agit d'une question iconographique.

« Il nous reste à dire un mot du petit rocher sur lequel est posé le corbeau. Ce rocher, comme je l'ai dit plus haut, semble affecter la forme d'un lion accroupi. A l'appui de cette idée, il m'est permis, grâce à l'obligeance de M. Étienne Récamier, de citer ici un curieux plomb de douane, trouvé à Lyon, et qui fait partie de sa riche collection. On y voit un corbeau voltigeant au dessus d'un lion couché; dans le champ sont placées les têtes du Soleil et de la Lune, sous les traits peut-être d'Auguste et de Livie. Je ne dirai rien de plus de ce curieux petit monument, M. Récamier se proposant de faire un travail sur les plombs de toute espèce qu'on recueille dans la Saône. Il ne faut pas oublier que Marc-Antoine prit une part très-grande à la fondation de la colonie de Lugdunum. Sénèque, dans son écrit satyrique[7] contre l'empereur Claude, dit, en parlant de lui : *Lugduni natus est*, *Marci municipem vides*. Ainsi Lugdunum était considéré comme un *municipium* de *Marcus*, et ce Marcus ne peut être autre que Marc-Antoine. Le triumvir

1. Voy. Gérard Jacob Kolb, *Traité élément. de numismatique*, pl. VII, n° 10, et t. I, p. 79.
2. Voy. H. Cohen. *Monnaies de la République romaine*, p. 222, note 2.
3. *D. N.* t. V, p, 258.
4. *Iconographie romaine*, pl. VI, n° 8 et p. 158.
5. *OEuvres complètes*, t. I, p. 93.
6. 1859, p. 230.
7. Ἀποκολοκύντωσις, 6.

avait la prétention de faire remonter l'origine de sa famille à Hercule et de descendre d'un des fils de ce héros qui, selon le témoignage de Plutarque [1], se nommait Antéon ou Anton. Cicéron, dans une de ses lettres à Atticus [2], dit : *Tu Antonii leones pertimescas cave*. L'on disait aussi que le premier, à Rome, il avait paru sur un char tiré par des lions [3]. Le lion rappelait donc Marc-Antoine, c'était son emblème, et en effet, sur un rare aureus [4], ainsi que sur les quinaires d'argent frappés à Lyon et portant les noms du triumvir, on voit un lion [5].

« Ces citations expliquent d'une manière satisfaisante, ce me semble, la forme de lion donnée par l'artiste au rocher sur lequel est posé le corbeau, oiseau symbolique de Lugdunum.

« *P. S.* Depuis que j'ai lu à l'Académie des inscriptions et belles-lettres (9 mars 1877) la note qui précède, j'ai trouvé dans un ouvrage manuscrit d'Artaud [6], l'ancien conservateur du Musée de Lyon, le dessin d'un autre fragment de médaillon qui représente le même sujet. Malheureusement, il n'en reste que la partie inférieure, c'est-à-dire les jambes du Génie et celles du personnage romain vêtu de la toge, et au milieu le corbeau sur le rocher. Au dessous, à l'exergue du médaillon, il y a un ornement composé de deux épis. Derrière le personnage en toge, on voit une pioche dans le champ. Serait-ce une allusion à la fondation de la colonie? Si l'instrument figuré ici était un soc de charrue, il n'y aurait pas lieu d'hésiter dans l'interprétation. De plus, dans le champ on voit sept lettres divisées en deux lignes superposées :

OPTI.....
AVI...... »

1. *In Anton.* IV.
2. X, 13.
3. Plin., *H. N.* VIII, 16, 21.
4. Eckhel. *D. N.* t. VI, p. 44. — H. Cohen, *Médailles impériales*, t. I, p. 24, Marc-Antoine, n° 6.
5. Eckhel. *D. N.* t. VI, p. 38.
6. *La Céramie*, manuscrit conservé à la Bibliothèque du Musée de Lyon.

M. Ch. Robert s'exprime en ces termes au sujet d'une communication faite par M. Penon, associé correspondant à Marseille :

« M. Penon envoie de Marseille, pour être offert à la Société, le relevé des quatorze inscriptions grecques conservées au musée Borély, dont il est directeur. Ces textes, moins un, figurent, si je suis bien renseigné, dans le Catalogue imprimé; mais M. Penon considère les transcriptions qu'il vous adresse comme plus correctes.

« L'inscription nouvelle se lit sur une petite plaque de marbre, mesurant 0m20 sur 0m18, que l'explosion d'une mine a mise à découvert, au commencement de l'année, dans le quartier Saint-Victor, près de l'ancien bassin du carénage. Je la place sous les yeux de la Société :

ΤΙΤΟΣ·ΠΟΜΠΗΙΟΣ
ΑΠΟΛΛΩΝΙΔΗΣ
ΤΙΤΩΦΛΑΟΥΙΩΙ
ΝΕΙΚΟΣΤΡΑΤῼΙ
ΤΩΙΚΑΘΗΓΗΤΗΙ
ΜΝΠΜΗΣ·ΧΑΡΙΝ

« Cette inscription, témoignage de la piété de Titus Pompeius Apollonidès envers son précepteur, paraît assez ancienne et on doit la classer au haut empire, du moins si on s'en rapporte à la forme de ses lettres. Le premier mot de la troisième ligne est incorrect; il fallait : ΤΙΤΩΙ. Le I souscrit, qui figure à la fin du nom du précepteur, Nicostratès, est insolite dans l'écriture capitale et devenait inutile puisque le datif est complètement exprimé. Peut-être n'y avait-il là qu'un trait accidentel dont il ne faut pas accuser le lapicide.

« En résumé, l'épitaphe qui vous est communiquée n'est pas d'un grand intérêt, mais elle est incontestablement d'origine marseillaise et présente un contexte qui la distingue des inscriptions purement helléniques qui forment la majeure partie des richesses du musée Borély. Peut-être jugerez-vous à propos de lui donner place dans le Bulletin

où vous accueillez d'ordinaire tout ce qui se rattache à l'épigraphie nationale. »

M. Guillaume présente de la part de M. Delattre, associé correspondant à Cambray, des objets en bronze gallo-romain trouvés dans cette ville, plus un fragment de poterie verte du XVI° siècle.

M. J. de Baye, associé correspondant à Baye (Marne), dépose sur le bureau un fragment céramique et un carreau émaillé trouvés à Chantemerle, près de Sézanne (Marne).

M. de Montaiglon propose les observations suivantes sur ces deux derniers objets :

« Le premier fragment est un débris triangulaire d'un petit plat rond, qui n'a plus que neuf centimètres sur cinq. Le marly a deux centimètres de large et le plat entier ne dépassait pas treize centimètres. La dimension totale, la condition plate du marly et la couleur verte de l'émail mettent ce fragment à la fin du XVI° siècle, et des objets analogues ont été fabriqués couramment jusque sous Henri IV et sous Louis XIII. Les figurations grossières et assez indistinctes qui se meuvent sur le marly paraissent au premier abord pouvoir être des lettres et l'on y trouve facilement des I, un T, un R et une espèce d'E. Je dois faire remarquer qu'on ne voit pas de lettres, mais en réalité une partie des attributs de la passion. En allant de la droite à la gauche, on y trouve en effet la moitié de la couronne d'épines, un clou, le marteau, les tenailles — ce qui paraissait d'abord le T et l'R, — la lanterne, trois ronds posés en ligne perpendiculaire, qui sont, non pas les trois points de ponctuation avec lesquels on séparait souvent les mots, mais trois pièces de monnaie, et, dans les derniers signes qui sont perpendiculaires, une sorte de bâton avec des points qui peut être le fouet à nœuds. Pour compléter les attributs de la passion, il manque le sabre avec lequel saint Pierre a coupé l'oreille de Malchus, le manteau, le roseau, la colonne, le coq, la main du soufflet, le linge de la Véronique, la robe, les dés, la lance de Longis, l'éponge, l'échelle,

la croix, l'inscription INRI, et d'ailleurs les potiers, comme les fondeurs de cloches, ne se faisaient pas faute de répéter les mêmes objets. Ce petit plat ne pouvait être ni une soucoupe pour un calice, puisqu'on n'en faisait plus en terre à cette époque, ni un plat pour les deux burettes, puisqu'il n'était pas ovale, mais rond. Il pouvait servir à d'autres usages, par exemple à faire la quête. En tous cas, il est sûr que la décoration est pieuse, puisqu'elle offre les attributs de la passion.

« Le carreau présenté par M. de Baye, écorné dans un angle, a onze centimètres de côté. Il est beaucoup plus ancien et remonte à la première moitié du XIVe siècle. Il a cette curiosité d'appartenir à la classe très-intéressante des



carreaux avec des inscriptions littéraires. Malheureusement, pour que le texte fût complet, il faudrait avoir les trois autres carreaux qui formaient avec celui-ci ce qu'on appelle un cadran. L'ensemble offrait au centre quatre lions héraldiques ; notre carreau n'en a naturellement qu'un seul, et autour de ces quatre lions se trouvaient trois bandes concentriques sur lesquelles se déroulait l'inscription dont la lecture est donnée par M. Quicherat et M. de Montaiglon. Les mots y sont séparés par trois points comme dans les inscriptions des tombes et des sceaux. Les lettres, antérieures aux formes aiguës du gothique, sont encore onciales, ainsi que les *m* et les *e*, qui continuent à être lunaires, comme on peut le voir dans le dessin ci-contre. Voici ce que donnent les trois lignes :

....GANT ⋮ CONME ⋮ FAUFILLE...
.... ⋮ EST ⋮ TORTE ⋮ EST ⋮ ....
....LEAUTE ⋮ MORTE..................

« La rime de *torte* et de *morte* montrent que nous avons des vers sous les yeux. Il est impossible, avec un quart seulement, de restituer ce qui manque; on peut seulement indiquer, sans savoir si on a affaire à six ou à huit vers, la place respective de ce qui subsiste. Les premières lettres *gant* sont la fin d'un adjectif ou d'un participe :

. . . .
. . . . . . .gant c'on me faufille
. . . .
. . . . .est torte,
Est. . . . .
. . . .
. . . . .Léauté morte.

« Cela suffit pour voir que le sens général était que Loyauté est morte et que Déloyauté règne à sa place. Est-ce la strophe d'une ballade ou bien est-ce un rondeau complet? A moins de rencontrer dans un auteur le texte même, il est impossible de le dire. Mais on citerait plus d'un exemple de textes en vers français du même genre. Les pavages, les peintures murales, les tapisseries depuis le

XIIIe jusqu'au XVIe siècle sont remplis de vers français, le plus souvent écrits exprès, et parfois aussi empruntés aux poètes contemporains.

« Le recueil d'anciennes poésies françaises des XVe et XVIe siècles, que j'ai publié (tome I, 1855, p. 255-64), a donné, d'après une plaquette gothique, les « Dictz des bestes et des oiseaux » dont les quatrains se retrouvent encore sur les murailles d'une salle du château de La Barre, dans le département de l'Indre (*Bulletin des Comités*, 1851, p. 122). Les poésies d'Henri Baude, publiées par M. Quicherat, offrent beaucoup de petites pièces écrites pour une destination analogue, et l'on en pourrait indiquer dans bien d'autres anciens poètes. »

M. Courajod s'exprime ainsi au sujet des objets d'art tirés du château et des jardins de la Malmaison, et entrés récemment au Musée du Louvre :

« La vente du château de la Malmaison vient de faire rentrer dans les magasins de l'Etat un certain nombre d'objets d'art très-importants qui en étaient sortis il y a bientôt quatre-vingts ans et qui ont bien failli n'y jamais revenir, puisqu'ils ont été aliénés à trois reprises différentes, une première fois en 1826 à M. Haguerman, banquier suédois; une seconde fois à la reine d'Espagne Marie-Christine, en 1842; une troisième fois, en 1861, à l'empereur Napoléon III. La qualité du dernier propriétaire et le caractère public qu'affectaient ses acquisitions particulières elles-mêmes, ont fort heureusement permis cette tardive revendication. La Société, qui a témoigné récemment de l'intérêt qu'elle porte à l'accroissement des collections du Louvre, apprendra peut-être avec plaisir quelles furent les pièces du mobilier national qui décorèrent la Malmaison de 1800 à 1815, et quelles sont celles qui viennent d'être restituées au Musée. »

Le 6 germinal an IX (27 mars 1801), Chaptal, ministre de l'intérieur, donna à l'administrateur du Musée central[1] et

1. Une note autographe de Chaptal, écrite au bas de la lettre adressée à l'admi-

à l'administrateur du Musée des monuments français[1], l'ordre de faire porter à la Malmaison des statues et des vases. En vertu de cet ordre, les objets suivants sortirent du Louvre :

ETAT *des colonnes, statues, bustes, tables et vases remis aux citoyens Percier et Fontaine, pour la décoration du palais consulaire de la Malmaison, d'après les ordres du ministre de l'intérieur.*

STATUES ET BUSTES.

12 bustes en porphyre représentant les 12 empereurs. Ils sont décorés de draperies en bronze doré.

1 buste en porphyre représentant Alexandre, la draperie en bronze doré.

nistrateur du musée, est ainsi conçue : « Vous donnerez des ordres pour que les statues qu'on a désignées au château de Ménars soient portées à la Malmaison. — CH. »

Il s'agissait d'*Atlas* et *Phaëtuse,* sculptures de Théodon, que le marquis de Marigny avait fait transporter à Ménars et qui furent alors revendiquées par l'État. L'ordre ministériel fut ainsi modifié quelques jours après :

« Paris, le 19 germinal, an 9 de la République.

« Le ministre de l'intérieur à l'administration du musée central.

« Parmi les statues que vous proposez pour être placées momentanément à La Malmaison, je vous préviens, citoyens, que j'ai choisi le groupe d'Hippomène et Atalante et celui de l'Amour et Psyché. Vous pouvez y joindre l'Apollon et la *Diane en bronze* qui sont dans le jardin de l'Infante.

« Quant aux deux groupes des Tuileries, il ne faudra en disposer que lorsqu'ils auront été remplacés par les statues de Ménars que vous attendez. S'il se trouvait dans votre dépôt un plus grand nombre de vases, je vous invite à les joindre aux deux en marbre indiqués dans votre note. Au reste, vous pourrez vous concerter avec les citoyens Percier et Fontaine, architectes du Premier Consul. Ils sont sans doute chargés de faire transporter ces divers objets à La Malmaison. — Je vous salue. CHAPTAL. »

P. S. — Si l'administration peut disposer d'un plus grand nombre de bronzes, je l'autorise à les placer à La Malmaison.

1. « Paris, le 6 germinal an IX de la République.

« Le ministre de l'intérieur à l'administration du musée des monuments français.

« Je vous invite, citoyens, à vouloir bien me faire savoir s'il n'y aurait pas dans le dépôt de votre établissement des statues ou grands vases pour être momentanément placés à la Malmaison. Je n'ai pas besoin de vous faire observer qu'il ne s'agit ici que d'objets propres à la décoration et nullement de ceux qui serviraient au complément de la collection des monuments de l'École française. — Je vous salue. CHAPTAL. »

1 buste en porphyre représentant Minerve, la draperie en bronze non doré. Elle est montée sur un cippe en stuc vert garni de bronzes dorés.

BRONZES D'APRÈS L'ANTIQUE ET L'ÉCOLE FLORENTINE.

Ariane abandonnée.

La Diane chasseresse.

L'Hercule Farnèse.

Deux groupes, sous deux aspects différents, de l'enlèvement d'Orithie.

Deux groupes, sous deux aspects différents, de l'enlèvement de Déjanire.

Le Laocoon, bronze réparé, surmonté (*sic*) sur socle de bronze doré.

Une Vénus sortant du bain, sur socle de griotte d'Italie.

Marc-Aurèle à cheval, d'après l'antique.

L'Hermaphrodite, d'après celui antique de Borghèse.

Hercule portant sa massue.

Deux chevaux en bronze, sur socle de bois.

Une tête en bronze d'Antinoüs, garde-meuble n° 213.

Une tête en bronze, garde-meuble n° 294.

Une tête en bronze, garde-meuble n° 291.

Une tête en bronze, garde-meuble n° 287.

Une tête de philosophe avec barbe, sur socle de marbre vert de mer brisé.

Une tête de Bacchus indien, sur socle de marbre vert de mer.

STATUES.

L'Apollon, bronze de la grandeur de l'original.

La Diane, bronze de la grandeur de l'original.

La statue de Zénon, marbre, copie de l'antique.

Le petit Apolline, marbre, copie de l'antique.

Le faune flûteur, marbre, copie de l'antique.

Une statue en marbre, représentant un chasseur, copie de l'antique.

Une statue représentant Mars, production de l'école florentine. Elle avait été extraite de Versailles.

Voici les objets qui furent envoyés à la Malmaison par le conservateur du Musée des Monuments français sur l'invitation du ministre de l'intérieur :

« Le 6 germinal an IX, le ministre autorise la remise des objets ci-après pour la décoration du château de la Malmaison, savoir :

1° Une statue en marbre, représentant Vénus, venant de Sceaux;

2° Une statue en marbre, représentant Méléagre, venant du même lieu;

3° Autre statue en marbre, représentant Diane, venant du palais des Cinq-Cents et originairement de Marly;

4° Autre statue en marbre, représentant Flore, venant du même lieu;

5° Autre statue en marbre, représentant Cérès, venant du même lieu;

6° Autre statue en marbre, représentant Pomone, du même lieu;

7° Autre statue en marbre, venant du même lieu;

8° Autre statue en marbre, représentant une nymphe, du même lieu;

9° Autre statue en marbre, représentant un Bacchus, d'après Michel-Ange, venant du même lieu;

10° Autre statue en marbre, représentant un Berger, venant du même lieu;

11° Deux grands vases en marbre blanc, venant de Sceaux;

12° Quatre bustes d'après l'antique, avec des fûts de colonne en marbre noir, faits au Musée;

13° Quatre autres bustes, aussi en marbre blanc, venant de Sceaux; plus, un gros fût de colonne en marbre noir;

14° Deux colonnes de 12 pieds en brèche violette, pour la décoration de la serre, provenant de Magny;

15° Deux têtes de philosophes, en bronze, provenant de Saint-Germain-des-Prés; plus, deux fûts de colonne en marbre noir;

16° Un buste en marbre blanc, copie de l'antique, venant de la salle des Antiques;

17° Autre buste en marbre blanc, posé sur un socle rond de marbre noir, venant de la salle des Antiques;

18° Un bas-relief en marbre blanc, représentant la Mélancolie, par Girardon, venant de Saint-André-des-Arcs;

19° Un bas-relief du premier style grec, encadré en marbre, venant de la salle des Antiques, au Louvre;

20° Une statue de grandeur naturelle, en terre cuite, représentant un capucin, par Germain Pilon, provenant des Grands-Augustins;

21° Six têtes colossales en marbre blanc représentant des empereurs romains, provenant de la salle des Antiques;

22° Un groupe en albâtre représentant sainte Anne montrant à lire à la Sainte-Vierge, venant d'Écouen;

23° Une statue colossale en marbre, représentant Neptune, par Pujet, achetée à M. Donjeux;

24° Une statue colossale en marbre, représentant une nymphe, achetée au même;

25° Une statue colossale en marbre, représentant une Diane, attribuée à Goujon ; achetée à M. Donjeux;

26° L'Amour prêt à lancer un trait, en marbre blanc, par Tassaërt, posé sur un piédestal circulaire en marbre blanc orné de guirlandes de fleurs; le tout provenant de la commune de Sceaux, où il avait été déposé;

27° Deux colonnes de marbre blanc, pour la chapelle;

28° Deux colonnes en marbre grand antique, provenant des Feuillants et restaurées au Musée;

29° Deux autres colonnes en granit gris, venant de Sainte-Geneviève;

30° Huit colonnes de marbre rance, qui soutiennent le temple qui orne le parc, provenant de plusieurs églises de Paris; plus, le pavé en marbre dudit temple [1]. »

Mais Alexandre Lenoir ne borna pas à cet apport la part qu'il prit à la décoration du château de la Malmaison. Il nous a fait connaître, dans un curieux article du *Dictionnaire de la Conversation*, les autres monuments dont il embellit le séjour favori de l'impératrice Joséphine, en même temps qu'il fournit de nouveaux renseignements sur les pièces que nous avons déjà énumérées :

« Madame Bonaparte, qui aimait et savait la botanique, fit construire dans le parc une serre vaste et magnifique, dont M. Thibaut, membre de l'Institut, fut l'architecte. Outre la partie où se trouvaient les plantes exotiques les plus rares, au centre était un salon vaste décoré à l'antique, d'un excellent goût, ayant une ouverture ornée de deux belles colonnes de marbre, brèche violette de 12 pieds avec chapiteau et bases dorés, que j'avais procurées à cette noble dame, qui me nomma le conservateur honoraire de ses antiquités. Son amitié pour moi m'était précieuse et datait de plusieurs années. Pendant le séjour de son mari en Italie, elle reçut du roi de Naples une collection choisie de vases grecs peints et une suite de bronzes antiques provenant des découvertes faites à Herculanum et à Pompéïa. Au nombre de ces antiques remarquables sont dix tableaux grecs peints sur un enduit de ciment recouvert

1. Cette énumération des objets portés à la Malmaison forme l'article 1062 du *Journal de Lenoir*.

de stuc, représentant les 9 muses et Apollon Musagète. Ces antiques précieuses, publiées dans le voyage de Naples de l'abbé de Saint-Non, sont aujourd'hui au musée du Louvre. Devant les serres, on trouvait une fontaine construite avec une colonne de granit antique de quatorze pieds de haut que je transportai de Metz[1]; elle supportait un vase antique en porphyre de grande dimension. Le parc fut planté et distribué de nouveau sur les plans de M. Bertault, architecte en vogue pour ce genre de travaux. Il imagina des percés nouveaux et ingénieux qui rendirent la vue du château plus agréable; mais, le nivellement des eaux ayant été mal calculé, elles coulaient péniblement. C'est sur cette rivière qui serpentait dans le parc et arrivait près du château, que l'on voyait se promener deux cignes noirs. Sur un rocher d'où l'eau paraissait sortir, je fis construire un temple dans le goût antique, dont le porche était orné de huit colonnes ioniques de marbre rouge de huit pieds de haut, l'une et l'autre provenant du musée des Petits-Augustins. Je procurai aussi un Saint François en habit de capucin, par Germain Pilon[2], pour être placé dans une grotte, ainsi qu'un bas-relief funéraire, sculpté en marbre par Girardon[3], afin qu'il y eût dans

1. J'ai retrouvé, dans la correspondance de Lenoir, un passage qui a trait à cette pièce :

« Paris, le 2 juillet 1807.

« Alexandre Lenoir au ministre de l'intérieur.

« ..... Sa Majesté l'impératrice, que j'ai eu l'honneur de voir ce matin, m'a prévenu que M. de Vaublanc, préfet de la Moselle, se faisait un plaisir de lui offrir les cinq colonnes de granit antique qui sont abandonnées et éparses dans la ville de Metz; c'est-à-dire deux sur la place de l'Archevêché et trois et une moitié sur la berge du rempart, près la porte Saint-Thibault. Sa Majesté me charge de les faire transporter avec le monument dont j'ai l'henneur de vous entretenir, etc. (Il s'agit de l'autel sculpté des Grands-Carmes).

« Lenoir. »

2. Si cette statue était véritablement en terre cuite, comme le dit l'état publié ci-dessus, nous n'avons pas à en déplorer la perte, et elle se trouve aujourd'hui dans l'église Saint-François. Mais il exista à la fois un marbre et une terre cuite de cette sculpture. On lit en effet dans la *Notice historique des Monuments des arts réunis au dépôt national des Petits-Augustins*, l'an IV[me] de la République : « N° 292. — *Grands-Augustins*. — Saint François dans l'attitude de recevoir les stygmates, terre cuite de grandeur naturelle, par Germain Pilon. On voit ce modèle exécuté en marbre dans la salle des Antiques au Louvre. » Qu'est devenu le marbre ?

3. Ce bas-relief provenait du tombeau de Anne-Marie Martinozzi, princesse de Conti, élevé dans l'église Saint-André-des-Arcs. Il consiste, dit le *Dictionnaire* de Hurtault et Magny, « en une belle figure de marbre blanc à demi-bosse et accompagnée des attributs qui désignent la Foi, l'Espérance et la Charité... Les ornements

le parc un tombeau suivant l'ordonnance d'un jardin anglais. Ce n'est pas tout, une grande pièce d'eau dessinée en forme de miroir était au sommet d'une colline à la gauche du parc. Je l'ornai de deux colonnes rostrales de 14 pieds, sculptées, en marbre sérancolin, provenant du château de Richelieu en Poitou [1]; au centre je plaçai

de ce tombeau sont aussi de marbre blanc, à la réserve d'une urne qui en fait l'amortissement, et de quelques festons de bronze doré; le tout du dessin et ciseau du fameux Girardon. » Le bas-relief portait au musée des Monuments français le n° 193, jusque dans l'édition du catalogue de 1806 : on l'appelait le « Monument de la Mélancolie. » Il fut alors demandé par Joséphine comme il résulte de ce billet :

« Le chambellan de service près S. M. l'impératrice, a l'honneur de prévenir Monsieur Lenoir que S. M. désire qu'il apporte lundy, à la Malmaison, le petit monument de la Mélancolie.

« A Malmaison, ce 2 avril 1807. »

Qu'est devenu ce marbre? Il est peut-être resté dans une des petites propriétés qui furent taillées dans le parc de Malmaison.

1. Voici un extrait de la lettre de Lenoir dans laquelle il sollicita l'acquisition de ce monument :

« Paris, le 31 décembre 1806.

« Lenoir au ministre de l'intérieur.

« Monseigneur, conformément à vos intentions, je me suis rendu au château de Richelieu, situé dans le département d'Indre-et-Loire, pour l'examiner et vous rendre compte de son état actuel. J'ai en conséquence l'honneur de vous soumettre les détails ci-joints sur ce beau monument, ainsi que sur la manière d'utiliser avantageusement les objets d'art qui y sont maintenant à vendre. Excellence, parmi ces objets précieux, j'en ai remarqué plusieurs que je vous demande pour le musée que je dirige et dont voici la note : 1° deux obélisques en marbre de Givet d'une très-belle proportion, portant chacun 14 pieds de haut posés sur des boules de cuivre et sur des bases ou piédestaux massifs de même marbre ornés de leurs bases et de leurs corniches; 2° deux colonnes rostrales en marbre serancolin, de la même proportion, d'un charmant style et d'un dessin gracieux, ornées chacune de six proues de vaisseaux prises dans la même masse et d'ancres enlacées de rubans parfaitement sculptées; 3° Quarante-deux mascarons servant de consoles, très-bien sculptées, propres à supporter des bustes.

« Monseigneur, les objets ci-dessus détaillés que j'ai l'honneur de vous demander pour le musée des Monuments français, n'excèderont pas, y compris le transport à Paris, la somme de dix-huit cent francs. Cette somme, pour le tout, est arrêtée avec les propositions si vous me l'accordez.

« Salut et respect.

« LENOIR. »

On sait tout ce que Richelieu a fait pour la marine française; il n'y a donc pas à s'étonner de rencontrer dans son château, sous forme de colonnes rostrales, une allusion figurée à ses fameuses ordonnances. Notre confrère M. Guillaume m'a fait remarquer que le même emblème se retrouvait dans le Palais-Cardinal et se montre encore aujourd'hui, au Palais-Royal, dans la galerie des Proues. Ces colonnes ros-

une statue colossale de Neptume, par Puget, achetée à la vente de l'amateur Donjeux [1]. Je fis venir de Metz la façade d'une chapelle gothique des Grands-Carmes, de 36 pieds de haut, sculptée à jour et d'une légèreté extraordinaire [2]; elle devait être placée sur le

trales décoraient la porte principale du château du côté de l'extérieur. On les voit gravées dans deux planches du *Magnifique château de Richelieu en général et en particulier*, etc., *gravé et réduit au petit pied* par Jean Marot, in-4° oblong. Les deux pyramides en marbre violet étaient placées sur la même porte du côté de la cour intérieure,

1. On lit dans le *Catalogue des objets précieux trouvés après le décès du citoyen Vincent Donjeux, ancien négociant de tableaux et curiosités*, par les citoyens Lebrun et Paillet, 29 avril 1793, p. 129 : « N° 490. Une grande figure de Neptune en marbre blanc, de l'école de Girardon, de forte proportion. Elle sera vendue à la campagne. » Cette figure, en effet, décorait le parc de la belle maison de campagne possédée par Donjeux au Grand-Gentilly. Le fils de ce célèbre marchand avait apparemment racheté un grand nombre des œuvres d'art de son père. Mais, par suite des événements de la Révolution, il tomba dans la plus grande misère, et, en germinal an IX, il offrit de vendre au gouvernement quelques statues. Voici celles qui furent achetées par Chaptal sur la proposition de Lenoir, ainsi qu'il résulte d'une lettre de sa correspondance :

« Paris, 14 germinal an IX de la République.

« Le ministre de l'intérieur au citoyen Lenoir.

« J'ai reçu, citoyen, la lettre par laquelle vous annoncez que, parmi les statues que le citoyen Donjeux offre de céder au gouvernement, vous avez remarqué une figure de Neptune exécutée par Puget, une Flore assise, par Pigal, et une Diane chasseresse que vous croyez d'un sculpteur de l'école de Jean Goujon. L'évaluation que vous en faites me paraît modérée, et puisqu'elles sont dignes d'entrer dans le Musée des Monuments français, je vous autorise à proposer 1500 francs au citoyen Donjeux, etc. — Je vous salue. Chaptal. »

Dès l'an X, les trois statues furent exposées au Musée des Petits-Augustins : le Neptune sous le n° 313, avec cette indication nouvelle, « qu'elle ornoit autrefois une des pièces d'eau du château de Sceaux »; la Diane chasseresse, sous le n° 543, attribuée à Jean Goujon; la figure, de Pigalle, sous le n° 493, avec cette description supplémentaire : « Une statue en marbre blanc, représentant une Nymphe assise dans l'attitude de retirer une épine de son pied. »

2. Voyez, sur les curieuses vicissitudes subies par ce monument, la *Notice sur les Grands Carmes de Metz et sur leur célèbre autel*, par M. E. de Bouteiller. Metz, 1860, p. 38 à 44. Il a été gravé par les soins de Lenoir. C'est en 1807 qu'eut lieu le transport de l'autel des Carmes :

« Paris, le 9 juin 1807.

« Alexandre Lenoir, administrateur du Musée des Monuments français, à Son Excellence le ministre de l'intérieur.

« Monseigneur, vous m'avez chargé de me transporter à Metz pour y examiner deux monuments dans le style sarazin, improprement dit gothique, qui existent dans l'église des Grands Carmes et que S. M. l'Impératrice et Reine désire faire placer dans son parc à la Malmaison.

penchant d'une autre colline légèrement boisée, située près du château. Elle aurait été vue de la bibliothèque. Pendant le séjour du général Bonaparte en Egypte, je fis placer à la porte du château donnant sur le parc et en tête du pont-levis, deux obélisques de 14 pieds, en marbre rouge de Givet, ornés d'hiéroglyphes dorés, que je m'étais procurés du château de Richelieu où ils me furent vendus avec d'autres antiquités par M. Boutron, qui en est encore le propriétaire. C'est une surprise que Madame Bonaparte et moi avions l'intention de procurer au général à son retour en France [1]. Le château de la Malmaison n'éprouva aucun changement dans sa construction; l'intérieur, seul, fut restauré. La façade extérieure donnant sur la cour fut décorée d'une suite de statues en marbre, d'après l'antique venant de la destruction du parc de Marly, vendu, ainsi que le château, à un nommé Audrianne. J'ornai le péristyle et l'antichambre de bustes en marbre et en bronze...[2]. »

Voici maintenant les objets d'art qui ont été récemment réintégrés dans les magasins de l'Etat :

Diane chasseresse, dite *Diane à la Biche*, statue en bronze d'après l'antique. Le bronze est signé : B. P. 1602. Il provenait originairement de Fontainebleau. Voir le P. Dan, *Trésor des Merveilles de Fontainebleau*. Liv. II, p. 174. Cette statue, exécutée par Barthélemy Prieur et groupée avec les quatre chiens possédés déjà par le Louvre (n°s 161 à 162ter du *Catalogue de la sculpture moderne*), décorait la fontaine dite de Diane commandée par Henri IV [3].

Apollon du Belvédère, copie en bronze signée : « G. LOVIS VALADIER, Rome, 1780. » — Haut. 2m24.

« Monseigneur, il résulte de cet examen que ce monument peut très-bien se démonter et se transporter malgré les difficultés qu'il présente à cause de son extrême délicatesse; mais il m'est impossible de vous présenter, Monseigneur, un résultat exact de la dépense..... La chapelle principale, qui est celle que désire Sa Majesté l'impératrice et reine, servait de fond à l'église et de dossier au maître-autel. »

Toutes les caisses étaient arrivées à la Malmaison le 23 septembre 1807.

1. Cette allégation de Lenoir est absolument inexacte. Les deux obélisques, qui existent encore et sont restés devant le château de la Malmaison, n'ont été apportés de Richelieu qu'en 1806, comme en fait foi la lettre du même Lenoir publiée ci-dessus. Cette prétendue surprise n'est qu'une invention romanesque imaginée après coup par Lenoir.

2. L'article est signé : Cher Alexandre Lenoir.

3. Voyez un article du journal *le Français* du 5 février 1877.

Les deux Centaures de la villa Adriana (Clarac, texte. Tome IV, pl. n° 1780 et 1781), copies en bronze de 1m40 de hauteur.

L'Amour, statue de marbre blanc, par Tassaërt, avec son piédestal, venant d'un dépôt créé temporairement par la Révolution à Sceaux et peut-être, originairement, de Choisy-le-Roi. Sur Jean-Pierre-Antoine Tassaërt, voir Ed. Fétis, *les Artistes belges à l'étranger*, tome II, p. 1 à 20.

Flore, statue de marbre blanc, signée : « FREMIN AN 1709, venant de Marly. » Citée comme une des meilleures figures de René Frémin, dont les œuvres en France sont très-rares (D'Argenville, *Vie des fameux Sculpteurs*, p. 233), et *Mémoires inédits sur la vie et les ouvrages des Académiciens*, t. II, p. 201 à 209.

Diane, statue de marbre blanc, signée ainsi : « FAIT PAR ANSELM FLAMEN, NATIF DE SAINT-OMER, 1714, » venant de Marly (Piganiol, *Nouvelle description des châteaux et parcs de Versailles et Marly*, 8e édition, tome II, p. 291).

L'Air, statue de marbre blanc, ainsi signée : « BERTRAND F. AN 1709, » venant de Marly. Philippe Bertrand, né à Paris vers 1661, mort dans la même ville le 30 janvier 1724, fut reçu académicien le 26 novembre 1701.

Pomone, statue en marbre blanc, non signée ; mais Piganiol (*Nouvelle description des châteaux et parcs de Versailles et Marly*, 8e édition, tome II, p. 285) nous apprend que cette figure est de Barrois. François Barrois, sculpteur de la maîtrise, né à Paris en 1659, mort dans la même ville le 10 octobre 1726, fut reçu académicien le 30 octobre 1700.

Deux colonnes rostrales en marbre de couleur, hautes de 3m50 environ. Venant du château de Richelieu en Poitou.

Fragment d'une colonne de granit antique provenant de la fontaine de la Malmaison et auparavant de Metz.

Vase de porphyre en forme d'amphore, surmonté de deux anses, d'une hauteur de 0m91. Venant de la même fontaine.

Neuf vases de marbre blanc, de style Louis XIV, dont un très-grand et très-beau.

Deux piédestaux en bleu turquin.

Séance du 18 Avril.

Présidence de M. Alex. Bertrand, président.

Ouvrages offerts :

Atti della R. Academia dei Lincei, 3e série, t. I, 3e fasc. In-4°.
Sitzungsberichte der philosophisch-philologischen und historischen classe der Akademie der Wissenschaften zu Munchen, t. I, liv. 3 et 4. In-8°.
Publications de la section historique de l'Institut royal grand-ducal du Luxembourg, t. XXXI. In-4°.

Correspondance.

La Société des sciences naturelles de Saône-et-Loire demande, par l'organe de son président, l'échange de ses publications avec les Mémoires de la Compagnie. Renvoyé à l'examen de M. le bibliothécaire.

Travaux.

M. Bertrand présente une pendeloque de l'époque gauloise, trouvée à Ricallon (Hautes-Alpes).

M. de Guilhermy demande la parole et s'exprime en ces termes :

« La Société des Antiquaires a fait bon accueil à plusieurs communications de notre confrère M. Quicherat, sur des inscriptions italiennes qui peuvent intéresser l'histoire de notre pays. Vous me permettrez d'en présenter à mon tour quelques-unes dont notre confrère n'a pas eu peut-être le loisir d'enrichir ses portefeuilles de voyage. Je vous en apporte une première aujourd'hui.

« Un des plus beaux monuments funéraires du moyen âge que possède la ville de Rome a été érigé dans la basilique de *Santa-Maria in Transtevere*, sur la sépulture d'un prélat issu de la maison royale de France. Plus heureux que ses ancêtres, il repose en paix dans sa tombe depuis la fin du XIVe siècle. Il s'agit de Philippe d'Alençon, fils de Charles

de Valois, surnommé le Magnanime, tué à la bataille de Crécy. Philippe d'Alençon, évêque-comte de Beauvais, pair de France vers 1356, archevêque de Rouen en 1360, quitta son pays pour se retirer à Rome, par suite de difficultés survenues entre lui et le roi Charles V. Les titres de patriarche de Jérusalem et d'Aquilée, et d'administrateur du diocèse d'Auch lui furent successivement décernés. En 1378, il reçut le chapeau de cardinal. Le pape Urbain VI le nomma son vicaire général dans les terres de l'Église, puis évêque d'Ostie en 1392. Il mourut à Rome, doyen du Sacré-Collége, le 15 août 1397 [1], en odeur de sainteté, et fut inhumé dans la basilique où s'est conservé son mausolée. Le monument se compose à la fois d'un tombeau et d'un autel funèbre, entièrement construits et sculptés en marbre blanc, avec incrustations de marbre noir.

« Le tombeau, adapté au mur de fond du croisillon méridional, a pour supports trois consoles revêtues de feuillages. L'épitaphe latine consiste en six vers hexamètres, gravés en caractères gothiques sur trois lignes ; des moulures lui servent d'encadrement; elle est conçue en ces termes :

FRANCOR. GENITVS. REGV. DE. STIRPE. PHILIPPVS ⋮
ALENCONEADES. HOSTIE. TITVLATVS. AB. VRBE
ECCLESIE. CARDO. TANTA. VIRTVTE. RELVXIT ⋮
VT. SVA. SVPPLICIBVS. CVMVLENT. MARMORA. VOTIS
ANNO. MILLENO. CVM. C. QVATER. ABDE. SED. I. TER ⋮
OCCVBVIT. QVA. LVCE. DEI. PIA. VIRGOQVE. MATER.

« Au-dessus de l'inscription, un bas-relief représente la mort de la Vierge et rappelle ainsi que le cardinal décéda le jour même de la mort et de l'assomption de la mère du Christ. La sculpture de ce bas-relief est excellente. Les apôtres, réunis miraculeusement à cette scène solennelle, entourent le lit de la Vierge. Des anges portent des torches ou tiennent des encensoirs. Le Christ est descendu des cieux pour recevoir l'âme de sa mère qu'il bénit et presse sur son cœur sous la figure d'un enfant plein de grâce. Un

1. Le P. Anselme, *Hist. générale de la Maison de France.*

peu plus haut, l'effigie du prélat défunt, vêtue de la chape, et coiffée d'une mitre d'un riche travail, repose sur une élégante draperie. Des pilastres accompagnent les deux étages du monument. Au sommet, se montre l'écusson de la branche royale de Valois [1], couronné du chapeau cardinalice.

« La chapelle funèbre, primitivement placée en travers du croisillon, a été démontée et reportée, en 1584, à côté du tombeau, sur la paroi qui ferme le transept. Les apôtres saint Jacques-le-Mineur et saint Philippe, dont la fête se célèbre en un même jour, en sont les patrons. L'autel décoré de losanges, de croix et de rosaces, s'élève sous une arcade en ogive polylobée, qui a pour supports des colonnettes torses autour desquelles montent en spirale des rubans de marbre noir. Le pignon est armorié, feuillagé et décoré de statuettes; au tympan, la Vierge, assise dans une gloire, environnée d'anges, reçoit les prières du cardinal assisté de saint Philippe et de son aïeul saint Louis, de saint Jacques et d'un saint évêque. On a donné à saint Louis un costume impérial à la romaine; il tient un sceptre fleurdelisé et un globe. Au rétable, un tableau moderne a pris la place d'une peinture qui datait du même temps que la chapelle elle-même.

« La sculpture du monument de Philippe d'Alençon est attribuée à Paolo Romano, et à son disciple Giancristoforo. Paolo a signé, dans la même basilique, le tombeau du cardinal Pierre Stefaneschi, mort en 1417, vingt ans après le cardinal d'Alençon, *magister Pavlvs fecit hoc opvs*. Quant à Giancristoforo, Vasari le cite comme un vaillant sculpteur, qui a laissé des témoignages de son talent à *Santa-Maria in Transtevere* et dans d'autres édifices. »

M. de Guilhermy informe ensuite la Compagnie de la suite favorable donnée à la réclamation que, dans la séance du 15 novembre 1876, elle avait décidé d'adresser à M. le ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, con-

1. De France à la bordure de gueules, chargée de huit besans d'or.

cernant les fragments de sculpture et d'architecture réunis dans les magasins de la basilique de Saint-Denis.

M. Alexandre Bertrand lit en communication un rapport adressé à l'Académie des sciences, sur les découvertes de M. Kerviler dans la baie de Penhouët, près Saint-Nazaire, découvertes dont il a déjà entretenu la Société. M. Kerviler, à la suite de nouvelles études faites sur le terrain, croit pouvoir poser les conclusions suivantes :

« 1° A l'origine, le Brivet n'avait pas son embouchure en Loire à Méans, au point où il l'a aujourd'hui, mais dans la petite baie de Penhouët, alors toute parsemée d'îles, entre les rochers de ce nom et la pointe de la Ville-Halluard située à 800 mètres en amont de celle de Saint-Nazaire ;

« 2° Vers le ve siècle avant notre ère, les rives de la baie de Penhouët étaient habitées par une population de mœurs maritimes caractérisées par les pierres de mouillage de leurs bateaux. Ces populations, au crâne dolichocéphale, vivaient avec le bos primigenius et le cerf ; elles se servaient d'instruments en bronze et en corne de cerf, et de poteries de pâte assez grossière. Le fond de la baie était à ce moment à environ 4 mètres au-dessous du niveau des basses mers ;

« 3° Au IIIe siècle de notre ère, les Gallo-Romains habitèrent les mêmes rives, qui, selon toutes les probabilités, abritaient alors le *Brivates portus* avec un fond de baie situé à environ 1m50 au-dessous des basses mers ;

« 4° Ce n'est que vers le IXe siècle de notre ère que le Brivet, rencontrant un obstacle dans son lit vaseux de Penhouët qui se trouvait alors à peu près au niveau des basses mers, se détourna de sa route ordinaire à 2 kilomètres en amont de son embouchure et vint se jeter à Méans.

« Une dernière conséquence, ajoute M. Kerviler, ne doit pas être omise. Nous avons parlé de *chronomètre préhistorique*. Poursuivons notre calcul jusqu'à ses dernières limites. Nos sondages nous permettent de constater que les alluvions ne dépassent guère une profondeur d'environ 16 mètres au-dessous de la couche du bronze. En tenant compte d'une compression inférieure qui donnerait une épaisseur sécu-

laire de $0^{m}30$ par siècle, cela nous conduit à fixer à un maximum de 6000 ans avant notre ère le commencement des alluvions modernes de la Loire et par conséquent de la période géologique actuelle, car le dépôt de gravier inférieur qui provient de la désagrégation des versants rocheux de la vallée a dû se former en fort peu de temps. Cette limite de date se rapproche beaucoup de la supputation biblique, des chiffres de Manéthon et du minimum indiqué par M. Arcelin d'après les alluvions de la Saône. Nous nous disposons à creuser un puits de 4 mètres de section [1], qui nous donnera sans doute, avant la fin de l'année, la solution définitive de cet intéressant problème et nous permettra de reconnaître exactement la constitution et la compression de la vase dans les couches inférieures. Si on peut compter les couches annuelles jusqu'au fond du puits, on aura, d'une façon absolue, la date exacte du commencement des alluvions. Ce sera bien là le type du chronomètre préhistorique. »

M. Bertrand fait remarquer à propos de la deuxième conclusion, que la date déterminée par M. Kerviler est justement celle à laquelle, par d'autres considérations, il était arrivé lui-même pour la fin de l'âge du bronze en boule.

Séance du 2 Mai.

Présidence de M. A. Bertrand, président.

Ouvrages offerts :

Annales de la Société d'agriculture, industrie, sciences, arts et belles-lettres de la Loire, t. XX, in-8°.

Archiv fur Oesterreichische Geschichte, t. LIV, 1re partie, in-8°.

Bulletin de la Société archéologique d'Eure-et-Loir, n° 125, in-8°.

1. Un crédit de 500 fr. vient d'être généreusement mis à la disposition de M. Kerviler par M. le ministre de l'Instruction publique, pour exécuter cette expérience.

—— *de la Société des Antiquaires de Picardie*, t. XII, in-8°.

Sitzungsberichte der Kaiserlichen Akademie der Wissenschaften; Philosoph. histor. Classe. T. LXXX, 4° fasc.; LXXXI, 1er, 2° et 3° fasc.; LXXXII, 1er et 2° fasc. In-8°.

Fontes rerum austriacarum, Scriptores. T. VIII; 1re partie; t. XXXVIII, 2° partie. In-8°.

Mémoires de la Société des lettres, sciences et arts de Bar-le-Duc. T. I à VI, in-8°.

Corblet (l'abbé). *Vocabulaire des symboles et des attributs employés dans l'iconographie chrétienne*. In-8°.

Daremberg et Saglio (Edm.). *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines*, 5° fasc. in-4°.

Gerlier (R.). *Table des Annales de la Société d'agriculture, sciences, arts et commerce du Puy*. In-8°.

Jousset (le Dr). *L'Hôpital de Mortagne en* 1530, in-8°.

Langé (G. de). *Coutumes du pays et duché de Brabant; quartier d'Anvers*, t. VI, in-4°.

Mazard (M. A.). *Essais sur les chars gaulois de la Marne*. In-8°.

Correspondance.

M. Tartière, associé correspondant à Mont-de-Marsan (Landes), adresse le dessin d'un fragment d'épée prise pendant l'insurrection de 1871 dans la tribu du Mokrani; il ne reste que la garde, dont la poignée est très-petite, et un tronçon de lame sur lequel on voit des restes de damasquinure en or et les lettres : E . E . E . A . R . A. P. R . A . R. d'un côté, et de l'autre côté : C . R . A . R . P . A . R . A . E. E . E .

Travaux.

M. A. de Barthélemy lit un rapport au nom de la commission chargée de présenter des conclusions sur la candidature de M. Gouverneur au titre de correspondant. On passe au scrutin, et le candidat, ayant obtenu le nombre de suffrages exigé par le réglement, est proclamé, conformément aux conclusions de la commission, associé correspondant national à Nogent-le-Rotrou (Eure-et-Loir).

M. de Montaiglon présente ensuite à la Société des carreaux émaillés, trouvés en 1860 à Nogent-sur-Marne, sur

l'emplacement du château de Beauté, construit par Charles V, et qui appartiennent à M. Jules Cousin, bibliothécaire de la ville de Paris. « Ils portent, dit-il, aussi des inscriptions françaises autres que des devises ou des noms propres, ces derniers étant moins souvent des signatures de potiers que les noms du maître de la maison pour laquelle les carreaux avaient été commandés. L'un de ces carreaux porte en deux lignes l'inscription incomplète : ..... MUSE ⁝ MUSA... — ..... ART ⁝ MUS....., dans laquelle on voit du premier coup la répétition de la phrase : « Muse, musart. »

« Le second carreau de Beauté est aussi le quart d'un cadran à inscription concentrique ; on y lit :

.....IESVIS ⁝ DOVLANS ⁝ Z COI.....
.....RRECIEZ ⁝ IE NEN PEV (l'E et l'U monogrammatisés)...
.....SMES SE POI EM.....................
.....OI



« Ici, comme dans le carreau de Chantemerle, la rime se voit aussi du premier coup, et l'on a :

. . . .
. . . . je suis doulans et coi.
. . . .
. . . . . rreciéz (courreciéz ?)
Je n'en peu[s]. . . . .
. . . . . [me]smes se poi. . . .
. . . .
. . . . oi

« Les premiers mots ne doivent pas dire : « Je suis triste et calme », *quietus*, mais : « Je suis triste. Et quoi », avec un sens exclamatif qui se rapporte à la suite absente. Le *poi* doit vouloir dire *un peu*. En tous cas il y a, comme on voit, un texte absolument analogue à celui de Chantemerle.

« Le troisième carreau de Beauté est le plus curieux.



Son inscription, dont les trois vers sont complets, n'est plus circulaire, mais à l'état de cinq lignes droites qui vont de l'extérieur à l'intérieur comme les lignes d'une grecque :

TELLE : A : BIAV : VIS : ET : BLONDES :
TRESSES : QVI A : DOV : BRAN : ANTRE :
LES : FESSES : CE : DI : LI : NIES.

C'est-à-dire :

Telle a beau vis et blondes tresses,
Qui a du bran entres les fesses,
Ce dit le Niais.

« L'idée est grossière, mais il est bien curieux d'y rencontrer la seconde moitié d'une strophe, dont la première manque. Les deux *cadrans* paraissent se répéter indéfiniment, mais il en était différemment ici. On n'extrait pas une moitié de strophe ni même une strophe d'une pièce, ce qui serait incompréhensible, et il fallait un certain nombre de carreaux, une soixantaine peut-être, à deux par strophe, pour donner la suite entière de la pièce, que ce fragment suffit à faire reconnaître. Evidemment cela vient d'une pièce qui appartient au cycle des rédactions si nombreuses du dialogue de Salomon et de Marculphe, devenu en français Marcou et Marcon, qu'on connait en français, en italien, en allemand, et dont la plus ancienne forme est latine.

« Nous n'avons pas ici à faire l'histoire littéraire de cette curieuse pièce, pour quelques éditions de laquelle on peut voir le *Manuel* de Brunet, colonnes 94-6. Chaque strophe est partagée entre une sentence morale dite par Salomon, à laquelle répond une calembredaine de Marcou. Notre carreau a cet intérêt de nous présenter le débris d'une rédaction du XIVe siècle, dans laquelle Marcou avait disparu pour être remplacé par un Niais, c'est-à-dire par un Fou, un Sot, un Badin, comme on eût dit au XVe et au XVIe siècle.

« Il s'en suit que le nom de Salomon pouvait bien aussi y être remplacé par un autre nom. La forme est habituelle-

ment *ce dit Salomon* et parallèlement : Marcou *lui répond* ou *lui répond Marcou*. Ici le vers *ce dit le Niais* avait forcément pour lui correspondre un son terminé en *ais*, où figurait le nom de son interlocuteur. Quant à l'intérêt céramique, il est très-grand, car cet exemple prouve qu'on pavait des salles, non pas avec un texte incessamment répété, mais avec des carreaux différents dont la suite formait une pièce complète qui se lisait comme un manuscrit.

« Enfin il faut remarquer dans le carreau de Chantemerle la présence curieuse du verbe *faufiler*, avec un régime actif et déjà dans l'acception figurée, au sens de tromper. Les dictionnaires en citent des exemples de Rousseau, de Dancourt, de Lesage et de Regnard; mais on aurait peut-être de la peine à citer un second exemple de *faufiler* aussi ancien que celui du carreau de M. de Baye.

M. le baron de Witte, associé correspondant étranger, propose les observations suivantes sur des vases et des fragments de vases peints, découverts au nord des Alpes :

« Dans une précédente séance [1], dit-il, j'ai eu l'occasion de parler d'un petit vase peint, de travail italo-grec, trouvé avec d'autres antiquités dans un tombeau romain en Bavière et que je me souvenais avoir vu en 1838 chez le célèbre professeur Thiersch, à Munich. Ayant pris des renseignements sur le sort des objets antiques recueillis par Thiersch, je suis parvenu à savoir qu'après sa mort, arrivée en 1860, tous ces objets avaient été achetés par le Musée grand-ducal de Carlsruhe. Aujourd'hui, grâce à l'obligeance de M. Wagner, directeur du Musée de Carlsruhe, je puis mettre sous les yeux de la Société un dessin de ce vase, de la grandeur exacte de l'original, $0^{m}820$. C'est un vase à une seule anse, d'une conservation parfaite, enrichi de pampres et d'autres ornements peints en blanc; deux colombes blanches, parées avec des couronnes également blanches, sont représentées au-dessous de la guirlande de pampres qui fait le tour du cou.

1. Voy. *Bulletin* 1876, p. 63.

« Je profiterai de l'occasion pour ajouter un mot et parler de plusieurs fragments de vases peints à dessins coupés sur fond noir, trouvés à Évreux (Eure). Notre savant confrère, M. Edmond Le Blant, m'a fourni des détails intéressants sur la découverte de ces fragments; car on pouvait avoir des doutes au sujet de l'authenticité de cette découverte. C'est en creusant la terre pour planter un arbre dans un jardin, rue Vilaine, 77, maison de M. Moutier, ouvrier armurier, qui la possédait depuis longues années, que l'on rencontra ces fragments. Le trou était d'un mètre de profondeur environ; on en avait retiré 27 brouettées de cailloux et de terre, on s'arrêta à une grosse pierre qui s'engageait sous une autre. Cette fouille eut lieu vers 1865 et fut faite par M. Fritel, père du jeune élève de l'école des Beaux-Arts de qui M. Edmond Le Blant tient ces détails. »

M. Demay dépose sur le bureau un statère gaulois globuleux, en forme de balle, marqué d'une croix, et trouvé à Châteaudun. C'est un exemplaire des pièces attribuées aux Sénons et aux Carnutes.

M. Heuzey présente et décrit des anses de petite dimension, ayant la forme de pieds chaussés, qu'il étudie au point de vue de la grande variété des chaussures antiques. La Société décide que cette communication figurera dans le Bulletin accompagnée de dessins.

M. le baron de Wismes, associé correspondant à Nantes, présente une médaille de Henri, duc de Rohan, différents poids antiques et d'intéressants fragments de terre cuite trouvés à Nantes.

Séance du 9 Mai.

Présidence de M. Alex. Bertrand, président.

Ouvrages offerts :

Bulletin du bouquiniste, n° 465. In-8°.

— *de la Société des Antiquaires de l'Ouest,* II° série, t. Ier. 1er trimestre. In-8°.

Michel (Edm.). *Monuments religieux, civils et militaires du Gatinais, depuis le* XIe *jusqu'au* XVIIe *siècle*. 1er fasc. In-4°.

Correspondance.

M. Delattre, associé correspondant à Cambrai, adresse le croquis d'un petit buste de femme, en terre cuite, modelé à la main sur le vase dont il a fait partie. Cette femme tient un lièvre ou un lapin sur sa poitrine, et semble faire un sacrifice. Ce fragment a été trouvé avec une jarre de très-grande dimension, des épingles, une pierre épilatoire, et la monnaie romaine présentée à la Société dans la séance du 11 avril.

Travaux.

M. Ch. Robert fait la communication suivante sur une inscription trouvée, dit-on, aux environs de Metz :

« Un marchand de Lorraine m'a communiqué une petite inscription sur bronze qu'il assure avoir été découverte dans les environs de Metz. La plaque, qui a 82 millimètres sur 72, paraît avoir été dorée, mais un oxyde de cuivre la recouvre presque entièrement et comble en partie le creux de ses lettres. Elle présente deux trous circulaires qui auraient servi à la fixer à quelque édicule, au moyen de clous à tête.

« Voici la copie fidèle du texte :

DEAEICOVFIIAV
NAESANCIISSIMO
NVMINIGENIA
IIVSSAIVANINVS
V. S. L. M.

« Le nom de la divinité topique ICOVFLIAVNA ou mieux ICOVFILAVNA est nouveau dans l'épigraphie; il me paraît difficile d'en trouver le sens.

« NVMEN n'étant pas synonyme de *dea*, l'emploi de ce mot à la troisième ligne ne constitue pas une répétition. Les caractères dont se compose le nom de l'auteur du vœu

ont besoin d'être examinés avec soin : à première vue, le dernier N de la troisième ligne semblant contenir un T et les deux hastes qui commencent la quatrième ligne pouvant constituer un second N, on serait disposé à adopter GENTIANVS, qui est de bonne forme. Mais la deuxième haste de la lettre N est également barrée dans SANTISSIMO et NVMINI, et les deux hastes qui commencent la quatrième ligne ne sont pas réunies et ne peuvent être que deux I ou un I et un L, car le graveur faisait ses L comme des I, ainsi que le prouve la dernière ligne qui porte V. S. I. M.; il faut donc s'arrêter à GENIALIVS, qui, du reste, n'est pas nouveau dans l'épigraphie du nord-est des Gaules, car il se rencontre comme *gentilicium* dans une inscription découverte à Heddernheim, duché de Nassau[1]. Le surnom du personnage peut se lire SALVANINVS ou SATVANINVS, en remarquant encore que non-seulement les L, mais les T, ont été burinés comme les I (SANCIISSIMO). Mais le second A dans SALVANINVS étant le seul de l'inscription qui soit barré et dont la seconde haste ne soit pas prolongée, on admettra qu'il s'agit d'un R mal fait et l'on s'arrêtera à SATVRNINVS, *cognomen* excessivement commun partout et notamment dans la Belgique première et les Germanies.

« Les caractères rappellent par leur forme ceux d'une autre plaque de bronze découverte en 1874 à Vienne et publiée par M. Allmer; ils dénotent, suivant moi, le deuxième siècle ou peut-être le commencement du troisième.

« L'inscription se lirait donc ainsi :

« *Deae Icovflavnae sanctissimo numini Genialivs Satvrninvs votum solvit libens merito.* »

M. Nicard lit une note imprimée de M. Keller, associé correspondant étranger, sur le déchiffrement d'un vers de Virgile gravé en caractères cursifs sur une brique dont les fragments ont été employés à la construction d'un tombeau.

1. Brambach. *Corp. inscrip. rhen.* 1447.

M. Guiffrey lit un mémoire sur l'auteur d'une tapisserie de l'église Saint-Maurice d'Angers, représentant l'Apocalypse et ayant appartenu à Louis d'Anjou. La Société décide qu'elle en entendra une seconde lecture.

Séance du 16 Mai.

Présidence de M. Alex. Bertrand, président.

Ouvrages offerts :

Annual report of the board of regents of the Smithsonian institution, in-8°.

Annuaire de la Société d'émulation de la Vendée, 23° année, 2° série, t. VI, in-8°.

Atti della R. Academia dei Lincei, anno CCLXXIV. 3° série, in-4°.

Bulletin de l'Académie des sciences de Saint-Pétersbourg, t. XXIII, fasc. 26 à 32, in-4°.

—— *de la Société archéologique du Vendômois*, t. XV, in-8°.

—— *de la Société des Antiquaires de l'Ouest*. 1877, n° 1, in-8°.

—— *de la Société pour la conservation des mon. hist. d'Alsace*, 1877, n° 2, in-8°.

—— *du Bouquiniste*, n° 466, in-8°.

The Canadian Journal of science, literature and history, t. XV, n° 4, janvier 1877, in-8°.

Mémoires de la Société académique de l'Oise, t. X, 3° partie, in-8°.

Mittheilungen der Antiquarischen Gesellschaft in Zurich, t. XIX, 1re livr. In-8°.

Le Musée archéologique, t. II, 1re livr. In-8°.

Revue africaine, n° 121. In-8°.

—— *de l'art chrétien*, t. XXII, 2° livr. In-8°.

Zeitschrift für Numismatik, t. IV, 4° livr. In-8°.

Bradlee (le Dr), *Three poems*, in-18.

Deschamps de Pas (L.). *Recherches historiques sur les établissements hospitaliers de la ville de Saint-Omer*, in-8°.

Leclerc (Lucien). *Histoire de la médecine arabe*, in-8°.

Marsy (le comte de). *La ville de Compiègne à l'époque de la bataille de Saint-Quentin*, in-8°.
Merk (Konrad der). *Mohlenfund im Kesserloch bei Thayngen*, in-4°.
Meyer von Knonau (G.). *Alemanische Denkmæler in der Schweiz*, in-4°.
—— *Lebensbild der heiligen Neker von St Gallen*, in-4°.
Morel. *Inscriptions latines trouvées à Saint-Gaudens*, in-8°.
Peigné-Delacourt. *Technologie archéologique*, in-8°.

Correspondance.

M. Léon Renier fait connaître son désir d'être admis au nombre des membres honoraires. Le Président désigne MM. Quicherat, Michelant et Egger pour faire un rapport sur cette demande.

M. Roman, associé correspondant à Gap, signale : 1° une inscription mérovingienne, trouvée avec deux autres, moins anciennes, à Saint-Rambert d'Albon, et datée du règne de Dagobert; 2° un fragment de poterie rouge appartenant à M. le Dr de Bry, à Vienne, sur lequel on lit, au-dessous d'une guirlande de laurier : VIENNA, LIX peut-être pour *Vienna Felix;* 3° une inscription trouvée récemment dans le Queiras, déposée aujourd'hui à la préfecture des Hautes-Alpes; elle a 70 centimètres de hauteur; la pierre est une dalle noire assez friable. Au-dessous d'une rosace à douze rayons, accompagnée de deux dauphins, à droite et à gauche, on lit :

T VENNONIVS SM
/////RTVLLI FIL QVIRI
/////////CIVITATEM

Travaux.

M. de Barthélemy dépose sur le bureau une petite statuette de Mercure assis, trouvée aux environs de Blois; elle offre ce détail intéressant qu'elle est très-habilement plaquée en argent.



M. Nicard donne des renseignements sur l'état des monuments déposés dans les magasins de la basilique de Saint-Denis. Il commence ensuite la lecture d'une histoire du Musée des monuments français formé, pendant la Révolution, par Alex. Lenoir.

M. G. Schlumberger demande la parole et s'exprime en ces termes :

« Il y a quelques mois, je fus averti, par une personne habitant Rhodes, qu'il serait possible d'acquérir, pour une somme relativement minime, un certain nombre de tombes ou de fragments de tombes ayant contenu les restes de grands-maitres de l'ordre de l'Hôpital. J'en parlai aussitôt à M. du Sommerard, directeur du Musée de Cluny, qui voulut bien s'intéresser vivement à cette acquisition et me pria d'entrer en rapport avec le détenteur de ces objets. D'assez longues négociations s'en suivirent. J'ai la satisfaction de vous annoncer qu'elles viennent d'avoir une heureuse solution. On m'informe que M. du Sommerard en a donné la nouvelle hier au Comité des travaux historiques (section d'archéologie). Dans quelques semaines, j'espère que ces monuments si intéressants seront définitivement installés au musée de Cluny. Ils sont d'autant plus précieux qu'un certain nombre d'entre eux a appartenu à des grands maitres français. Je ne puis aujourd'hui entrer dans de plus longs détails. Je me bornerai à dire que ces monuments sont au nombre de cinq : le tombeau de Robert de Juilly (et non de Julliac, ainsi que l'a démontré M. de Longpérier); le tombeau de Pierre de Corneillan, dont un moulage existait déjà au Musée de Cluny ; le couvercle du tombeau de Jacques de Milly ; un important fragment du tombeau du fameux Déodat de Gozon, dit *le Vainqueur du Dragon ;* enfin le magnifique tombeau du grand maitre italien Jean-Baptiste Orsini, des nobles romains de ce nom.

« Lorsque ces tombeaux seront arrivés à Paris, j'espère pouvoir communiquer à la Société des Antiquaires quelques détails plus complets sur ces précieux débris de la domination latine en Orient. »

Séance du 6 Juin.

Présidence de M. Al. Bertrand, président.

Travaux.

M. Perrot fait un rapport au nom de la commission chargée d'examiner s'il y a lieu d'autoriser la publication des comptes-rendus des séances de la Société dans les revues ou journaux de Paris et des départements; il conclut à ce que ces comptes-rendus peuvent être faits et publiés par les membres résidants et par les associés correspondants, sous leur responsabilité personnelle. La Société adopte ces conclusions.

M. Aubert, au nom de M. Vallentin, associé correspondant à Montélimart (Drôme), signale à Valbonnays (Isère) l'existence d'une inscription analogue à celle de Rochemaure, mais dont le texte est disposé en sens inverse.

M. Quicherat communique à titre de renseignement une inscription qu'il a copiée à la hâte dans une église de Naples, sans qu'il lui ait été possible d'entreprendre les recherches auxquelles il n'aurait pas manqué de se livrer, si ce texte était parvenu plus tôt à sa connaissance. Il ne l'a aperçue qu'au moment où il quittait la ville, étant entré par hasard dans l'église en question, laquelle n'est mentionnée dans aucun des guides de l'étranger à Naples. C'est l'église Saint-Eloi, qui se trouve à proximité du grand marché de Naples, presque au débouché de la rue *San Giovanni mare*, l'une des plus fréquentées de la ville, mais où les étrangers ne passent jamais. Ils auraient cependant à y voir deux choses dignes de remarque, qui se trouvent situées presque en face l'une de l'autre : à droite, en allant au Marché, le buste colossal, dressé sur une borne, d'une divinité qui semble être Junon; à gauche, la porte de l'église Saint-Eloi, construction dans le goût gothique pur de la fin du XIIIe siècle, ouvrage évidemment français, le seul de ce genre que notre confrère ait jamais rencontré en Italie.



Cette porte est sur le flanc méridional de l'église, qui se trouve border la rue. Elle est la seule partie de l'édifice primitif qu'on ait jugé à propos de conserver lors d'une reconstruction à peu près complète qui eut lieu en 1771. L'inscription relevée par M. Quicherat explique ce fait. Elle apprend en outre que l'église, ainsi qu'un hôpital qui en dépend, eurent pour fondateurs, en 1270, trois chevaliers français appelés Jean d'Autun, Guillaume le Bourguignon et Jean de Lyon, familiers de Charles Ier d'Anjou ; que le terrain fut fourni par ce même roi Charles; que son fils Charles II augmenta la dotation de l'établissement; que lors de la reconstruction décidée par le roi Ferdinand de Bourbon, la troisième année de son règne, c'est-à-dire en 1771, les tombeaux des fondateurs, surmontés de leurs statues et d'un dais d'architecture, furent transportés de la salle capitulaire, où ils avaient été jusque-là, dans une pièce supérieure. Voici le texte même :

FERDINANDI CAROLI F. PHILIPPI N. LVDOVICI M. ABN.
NEAPOLIS AC SICILIÆ REGIS A. P. F. P. P. REGNI AN. XIII.
SACRAM HANC ÆDEM D. ELIGIO SORTE DICATAM
A IOHANNE AVGVSTODVNENSI GVGLIELMO BVRGVNDO
IOHANNE LVGDVNENSI EQVITIBVS AC FAMILIARIBVS
CAROLI I. ISTO SOLVM INDE CAROLO F. FVNDOS DANTIBVS
A FVNDAMENTIS CVM NOSOCOMIO ERECTAM ANNO MCCLXX
TEMPORVM INIVRIA POST D. ANNOS VNDIQVE FATISCENTEM
GOTHICAMQVE ARCHITECTVRAM PRÆ SE FERENTEM
RELICTO OB VENERANDAM VETVSTATEM VESTIBVLO
TRANSLATIS CVM EPIGRAPHIS AC TECTORIO
GRATÆ MEMORIÆ CAVSA IN SVPERIVS CONCLAVE
PIORVM FVNDATORVM IMAGINIBVS
PRO SODALIVM PRO FESTO DIE SACRIS CONVENTIBVS
QVVM NEGOTIIS ADDICTVM LOCVM PRIVS OCCVPARENT
PROQVE SANCTIMONIALIVM EVCHARISTICO CONVIVIO
IN SEPVLTVRAM ABNORMI ÆDIVM PARTE DESECTA
IN AMPLIOREM ELEGANTIOREMQVE FORMAM
PECVNIA AD RES SACRAS DESTINATA REDIGENDAM
REPVDIATO QVOD EA PAR NON ESSET

SVMPTVOSIORI TYPO
PATRONVS AC $\overline{\text{IV}}$ VIRI A REGE DELEGATI
SEORSIM PECVNIIS AC PECVNIA
TRAPEZITICA PIGNORITIAQVE ADMINISTRANDIS
SACERDOTVM CONLEGIO ASCETERIO NOSOCOMIO REGENDIS
CVRAVERVNT IIDEMQVE PROBAVERVNT.

M. Quicherat espère que la publication de cette inscription déterminera quelque érudit voyageur à visiter l'établissement hospitalier de Saint-Eloi, afin de constater l'état des tombeaux des fondateurs et de rapporter la copie de l'acte de fondation, si tant est que cet acte existe encore.

M. Courajod lit un mémoire sur un médaillon en bronze du Musée du Louvre, attribué par erreur à Philibert de Lorme. La Société décide qu'elle en entendra une seconde lecture.

M. Héron de Villefosse fait la communication suivante :

« Dans le dernier fascicule paru du *Dictionnaire des Antiquités,* au mot *bestiae,* notre confrère M. Saglio a publié une peinture de vase de la collection Panckouke, qui représente un jeune homme tenant en laisse une panthère. Le petit dessin que je soumets à la Société reproduit un sujet analogue ; il est également pris sur un vase grec : on y voit un homme qui fait grimper le long de son bras une jeune panthère ou un chat. Il est difficile de dire d'une façon précise lequel de ces deux animaux l'artiste a voulu représenter. Si on y reconnaît un chat, c'est là un nouveau document pour détruire l'opinion de ceux qui ont émis des doutes sur la domestication de cet animal à l'époque grecque.

« La peinture est exécutée en noir sur fond rouge, *sous le pied* d'un charmant petit vase découvert à Tanagre, en Béotie. Autour du pied on lit ces mots écrits à la pointe : ΠΡΟΚΛΕΕΣ ΕΠΟΙΕΣΕ. Notre confrère, M. Rayet, a déjà signalé ce nom d'artiste dans la *Revue archéologique*.



« Parmi les graveurs de monnaies, on trouve un Προκλῆς à Catane, et un Προκλη à Naxos[1]. »

M. Héron de Villefosse présente ensuite, au nom de M. J. de Laurière, associé correspondant à Angoulême, la copie d'une inscription grecque trouvée au mois de mars dernier à Girgenti, l'ancienne Agrigente :

Θ K
ΘЄΑΝΩЄΖΗϹЄΝ
ЄΤΗ·ΙΘ·Μ·Β·ΗΜЄΡ·ΙΒ·
ϹΑΒЄΙΝΑΜΗΤΗΡЄΥ
ΓΑΤΙΙΠΑΡΘЄΝΩΑΜΟ
ΛΥΝΤΩΓΛΥΚΥΙΑΤΗ

M. J. de Laurière a joint à sa copie les renseignements suivants : « L'inscription est gravée sur une plaque de « marbre d'environ 50 à 60 centimètres. Elle a été découverte près du monument dit le *Tombeau de Théron*; elle « accompagnait un sarcophage de marbre blanc d'environ « 2 mètres de long, de forme quadrangulaire à l'extérieur. « La partie vide du sarcophage est ovale aux deux extrémités. Du côté de la tête, il existe au fond une petite « surélévation formant coussinet. Il contenait des restes « d'ossements actuellement conservés dans une petite cassette. L'inscription et le sarcophage ont été déposés au « Musée de Girgenti. »

M. Héron de Villefosse interprète ainsi ce petit texte funéraire :

Θ(εοῖς) κ(αταχθονίοις)
Θεανὼ ἔζησεν ἔτη ιθ', μ(ῆνας) β'. ἡμέρ(ας) ιβ'.
Σαβεῖνα μήτηρ θυγατρὶ παρθένῳ ἀμολύντῳ γλυκυτάτῃ.

Cette inscription est de l'époque romaine ; la forme des lettres le prouve. De plus, elle est rédigée dans le style des inscriptions latines et pourrait se traduire ainsi :

1. Brunn, *Geschichte der Griechischen Künstler*, t. II, p. 419.

D(iis) M(anibus).
Theano vixit annos XVIIII, menses II, dies XII.
Sabina mater filiae, virgini intemeratae [1], dulcissimae.

Les inscriptions grecques provenant d'Agrigente sont jusqu'ici peu nombreuses. La plus importante est une célèbre table de bronze contenant un décret du sénat d'Agrigente [2]. Les autres offrent un médiocre intérêt : elles se réduisent à un nom d'homme gravé sur une poterie et à une douzaine d'anses d'amphores [3]. Il faut remarquer dans le texte relevé par M. de Laurière le nom grec Théano, peu commun dans les inscriptions. On le trouve dans Homère [4] : c'est le nom porté par la femme d'Anténor, grande prêtresse de Minerve à Troie ; d'après Apollodore [5], c'est aussi le nom de l'une des Danaïdes.

Παρθένος est employé ici adjectivement dans le sens de *virgo*. Une inscription funéraire, récemment découverte à Lyon, contient l'expression d'une idée analogue : le jeune homme dont elle rappelle le souvenir, Vireius Vitalis, est précisément mort au même âge que Théano. Il a vécu 19 ans 10 mois et 9 jours. Le rédacteur de l'inscription ajoute :

CVIVS . AETAS . TALIS . FVIT . VT . VIRGO
DEFVNCTVS . SIT [6].

Séance du 13 Juin.

Présidence de M. Bertrand, président.

Ouvrages offerts :

L'Investigateur, XLIIIe année, mars-avril 1877, in-8°.

1. Ou *puellae innocenti*.
2. *Corpus inscr. graec.*, n° 5491.
3. Ibid. n°s 5492 et 5492 b. (1 à 12).
4. *Iliad.* Édit. Didot, Λ 224, E 70, Z 298.
5. *Apollodori bibliotheca*, édit. Teubner, 2, 1, 5, 7.
6. Martin Daussigny, *Nouvelles découvertes à Lyon* (dans le *Bulletin monumental* XLII, p. 166).

Mémoires de la Société des sciences naturelles et historiques de Cannes, t. V, in-8°.

— *de la Société des Antiquaires de Picardie*, 3e série, t. V, in-8°.

Proceedings of the Society of Antiquaries of London, 2e série, t. VI, in-8°.

Revue belge de numismatique, 33e année, 2e livr., in-8°.

Longpérier-Grimoard (le comte de). *Étude sur le fer armorié de Franklin*, in-8°.

Port (Célestin). *L'inventaire et le chartrier de l'hôpital de Saint-Jean d'Angers* (*Lettres à M. P. Marchegay*), in-8°.

Prost (Aug.). *Les Fouilles de Metz en* 1875, in-8°.

Rhoné (Arthur). *L'Égypte à petites journées; études et souvenirs; le Caire et ses environs*, in-8°.

Rouville (Paul de). *Notice biographique sur Paul Tournal*, in-8°.

Travaux.

M. Rayet dépose sur le bureau une plaque estampée, en terre cuite, provenant du Pirée et faisant partie de sa collection. Ce monument, qui peut appartenir au ve siècle avant l'ère chrétienne, représente un convoi funèbre, sujet que, jusqu'à ce jour, on ne connaissait que par les peintures de trois anses grecques. La Société décide qu'elle entendra une seconde lecture de cette communication.

M. Kerviler, associé correspondant à Saint-Nazaire (Loire-Inférieure), fait connaître que, dans les fouilles qu'il continue dans le port de cette ville, il a trouvé, entre la couche contenant des objets en bronze et celle qui remonte à l'époque romaine, une couche intermédiaire dans laquelle étaient des vases en poterie noire semblable à ceux des cimetières gaulois de la Marne.

M. Al. Bertrand entretient la Compagnie d'une découverte importante faite à Bologne; en creusant un égout, on a trouvé un vase en terre de très-grande dimension, contenant environ 14,000 pièces en bronze, et parmi celles-ci on remarque un nombre considérable d'objets identiques à ceux qui ont été recueillis dans les cités lacustres.

Séance du 20 Juin.

Présidence de M. Bertrand, président.

Ouvrages offerts :

Atti della R. Academia dei Lincei, 3e série, 1er vol. 6e fasc. In-4°.

Bulletin de la Société archéologique du midi de la France; séances du 11 juillet 1876 au 13 mars 1877. In-4°.

—— *de la Société archéologique et historique du Limousin*, t. XXXIV. In-8°.

Journal des Savants, mai 1877. In-4°.

Société académique de Saint-Quentin, 3e série, t. XIV. In-8°.

Demay (G.). *Le blason d'après les sceaux du moyen âge*. In-8°.

Lecoq (G.). *La léproserie Saint-Lazare de Melun*. In-8°.

Mathon. *Statuts pour les apothicaires de Beauvais, donnés en* 1628, *et annotés par un pharmacien*. In-8°.

Travaux.

M. Saglio prend la parole pour la communication suivante :

« Je me conforme à un désir qui a été exprimé dans notre avant-dernière séance. M. Quicherat avait appelé votre attention sur un passage de l'article *Balnea* du *Dictionnaire des Antiquités grecques et romaines*, où j'ai dit en deux mots pourquoi je n'ai pas fait usage, en expliquant la disposition des bains chez les Romains, de l'image si souvent reproduite d'après une peinture découverte, dit-on, dans les Thermes de Titus, à Rome. Cette peinture n'est pas antique, ou pour mieux dire il n'y a jamais eu de peinture semblable; toutes les gravures qui se répètent l'une l'autre dans les ouvrages où il est question des bains des anciens ont pour origine un dessin composé par un architecte de la Renaissance.

« Ce n'est pas à moi que revient l'honneur d'avoir reconnu l'erreur. Si j'avais fait une découverte, je me serais empressé de vous l'apporter; déjà soupçonnée par Canina, qui, dans son grand ouvrage sur l'*Architecture romaine* (pl. CXLI), a reproduit la prétendue peinture, mais en faisant remar-

quer (t. II, page 154) qu'aucune preuve n'établissait que le modèle fût antique, l'erreur a été démontrée et réfutée par M. Marquardt dans son Manuel des Antiquités romaines (*Handbuch der ræmischen Alterthümer*, *Privat Alterthümer*, t. I, p. 284); mais elle dure depuis plus de trois siècles; elle a pendant tout ce temps servi dans les meilleurs ouvrages à toutes les descriptions que l'on a faites des bains antiques, et il est à craindre qu'elle ne se perpétue. C'est pourquoi il nous a paru utile de donner à une réfutation nouvelle la publicité de notre *Bulletin*.

« J'ai donc fait, pour remonter à l'origine du document contesté, le chemin que m'indiquait M. Marquardt. J'ai cherché, j'ai vu les livres anciens, ceux du XVIe et du XVIIe siècle, où je pouvais espérer de saisir la transformation d'une œuvre moderne en une œuvre antique, et je vais tout de suite vous lire, pour abréger, la déclaration suivante qui se trouve dans celui où la figure des bains se rencontre pour la première fois; elle rend toute discussion inutile. C'est un traité qui a pour titre : « *Joh. Sicei Cremensis de balneis compendium ex Hippocrate et Galeno* », lequel fait suite à un recueil intitulé : *De balneis omnia quae extant apud Graecos Latinos et Arabas*, *Venetiis apud Juntas* 1553, 4°. La figure est placée en tête du traité de Siceius Cremensis, à la page 489; c'est une gravure en bois, et voici ce que l'auteur dit à ce sujet dans sa préface :

« Et quoniam in hoc nostro commentariolo saepe de structura balnei, de variis ejus domiciliis, deque aliis partibus mentio a nobis facienda est quae quidem multis fortasse subobscura videri possent, propterea figuram antiqui balnei delineandam curavimus. Quo in negotio usi sumus diligentia atque peritia Ioannis Antonii Rusconi, quem Romana atque antiqua aedificia adamussim explorasse et curiose observasse non ignoramus... cujus arte plurimum adjutus futurum spero, ut res ipsa clarior et facilior omnibus videatur. »

« Ainsi rien n'est plus clair. Voici celui qui a fait faire le dessin qui déclare lui-même que, pour rendre ses explications plus claires, il a recouru au crayon d'un architecte

habile et connu pour avoir exploré et étudié avec soin les monuments antiques. Il n'y a là aucune supercherie, aucune intention de faire passer pour une peinture antique ce qui n'était que la conjecture, la restitution proposée par l'architecte Rusconi, avec cette légende : « Balneorum apud veteres forma. »

« Vous le voyez, c'est un dessin qui présente en coupe toutes les parties des bains telles que l'auteur les imaginait, et où chacune d'elles a été désignée par son nom; pour compléter l'explication, la figure d'un strigile a été ajoutée à celle des bains, avec le nom *Strigilis*.

« Comment cette image qui a si peu l'apparence antique, qui est si franchement ce qu'elle devait être, une figure explicative, a-t-elle pu être prise par la suite pour une peinture des Thermes de Titus ?

« Il faut que l'ouvrage où elle avait paru pour la première fois ait été peu connu et tout à fait oublié. Elle reparait, cette fois, comme la reproduction d'une peinture antique, dans le Recueil des monuments antiques qui a pour titre : *Raccolta di statue antiche e moderne, data in luce da D. di Rossi, illustrata da P. A. Maffei. Roma,* 1704, *in-f°,* où elle est placée en vignette à la page 2, et l'auteur du texte, qu'il ne faut pas confondre avec son savant homonyme Scipion Maffei, indique (p. 154 et 160) la source où il a puisé : c'est, dit-il, une peinture des Thermes fameux de Titus, qui se trouve dans les recueils de dessins de la collection du commandeur Cassiano del Pozzo. Il n'est pas nécessaire de mettre en doute l'exactitude de cette assertion. Le dessin de Rusconi, ou une copie de ce dessin, pouvait se trouver parmi ceux que possédait le célèbre amateur; mais après cent cinquante ans, on ne connaissait plus sa destination première; le dessin de Pozzo avait servi peut-être à éclaircir l'explication que l'on donnait de la distribution des salles dans les Thermes de Titus, puis il avait passé pour la copie d'une peinture trouvée dans les Thermes de Titus.

« Montfaucon a reproduit (*Antiquité expliquée*, t. III, pl. CXXII) la gravure de Maffei, avec la désignation *Raccolta Maffei ;* après lui, beaucoup l'ont copiée plus ou moins

fidèlement ; elle a défrayé beaucoup de discussions, et j'ajouterai qu'elle a été souvent le seul argument pour soutenir quelques erreurs. Il est temps que le document qui a été la cause de ces erreurs soit définitivement écarté. Vous aurez rendu service en faisant connaître aux lecteurs de notre Bulletin son origine et sa véritable valeur. »

M. Le Blant dépose sur le bureau divers objets trouvés au commencement de l'année 1875 dans des tombeaux, avec des vases de terre et de verre, par des ouvriers occupés à extraire des pierres calcaires sur *Li Mont*, à Boulogne-la-Grasse (Oise). D'après les renseignements fournis par M. Mathon, correspondant à Beauvais, les objets dont l'énumération suit étaient dans l'une de ces sépultures, auprès de la tête du squelette, avec trois vases : 1° un moyen bronze d'Antonin au type de la louve allaitant Romulus et Remus; 2° un coq en plomb, dont la tête est montée sur une tige flexible d'acier qui la rend mobile ; il y avait plusieurs fragments de coqs semblables; 3° un édicule à deux portes mobiles, en plomb ; au fond, dans une niche demi-circulaire, est une statue de Vénus, nue, portant la main droite sur la tête de l'Amour, et posant la main gauche à sa chevelure; 4° une statuette en terre cuite, de Vénus; 5° un bélier en terre cuite. — La Société invite M. Le Blant à donner une note détaillée et explicative de ces objets.

M. Heuzey présente des vases de petites dimensions, représentant des têtes viriles casquées : cette communication fait suite à celle du 2 mai dernier.

M. Alex. Bertrand dépose sur le bureau un torques en or, du poids de 1300 fr., et 10 groupes de fils d'or, enroulés, ayant pu servir de lingots. Ces objets, qui représentent ensemble 1380 grammes d'or, ont été découverts à Hildesheim, près de Schlestadt, par un ouvrier qui plantait du houblon.

EXTRAIT DES PROCÈS-VERBAUX

DU 3e TRIMESTRE DE 1877.

Séance du 4 Juillet.

Présidence de M. Bertrand, président.

Ouvrages offerts :

Bulletin de la Société de statistique des Deux-Sèvres, 1877, nos 3 à 12. In-8°.

Revue africaine, n° 122. In-8°.

Société historique de Compiègne : Plan de la ville de Compiègne au XVIIe siècle. In-8°.

Courbet (Alphonse). *La Palestine sous les empereurs grecs*, 326-636. In-8°.

— *De Sancti Damasi, summi apud Christianos pontificis, carminibus*. In-8°.

— *Des irrigations chez les Romains; du régime des eaux en France et en Piémont*. In-8°.

— *La Russie à Constantinople; premières tentatives des Russes contre l'empire grec*. In-8°.

— *Les comtes de Champagne aux Croisades*. In-8°.

Marsy (le comte de). *Fragment d'un compte de Notre-Dame de Soissons*. In-8°.

— *Un ancien inventaire des titres de Montreuil-sur-Mer*. In-8°.

— *Bibliographie noyonnaise*. In-8°.

La Nicollière (S. de). *Jeanne de Rays*. In-8°.

— *Un registre illisible; notes sur la Normandie*, 1577-1589. In-8°.

— *Jacques Cassard, capitaine de vaisseau; sa naissance, sa famille*. In-8°.

— *Le prieuré des Couëts en* 1554. In-8°.

— *Eglise royale et collégiale de Notre-Dame de Nantes*. In-8°.

Correspondance.

M. Alph. Couret, procureur de la République à Nogent-le-Rotrou, présenté par MM. Léon Renier et Egger, demande à être admis au nombre des associés correspondants nationaux. Le président désigne MM. Le Blant, Longnon et Rayet, comme membres de la commission chargée de faire un rapport sur cette candidature.

Travaux.

M. Quicherat lit un rapport au nom de la commission chargée de présenter des conclusions au sujet de l'admission de M. Léon Renier au rang des membres honoraires. On passe au scrutin, et le nombre de suffrages exigé par le règlement ayant été acquis à M. L. Renier, conformément aux propositions de la commission, il est proclamé membre honoraire de la Société.

M. H. Rivett-Carnac, arrivant de l'Inde où il était secrétaire du gouvernement, sur l'invitation de M. le président, donne des détails sur les monuments mégalithiques de la péninsule indienne; il communique des dessins de dolmens et de cromlechs visités par lui dans cette région, et fait ressortir les similitudes qui existent entre ces monuments et ceux qui existent dans l'Europe occidentale.

M. Bertrand dépose sur le bureau un plat en bronze doublé d'argent, qui aurait été trouvé dans le Rhône, au pont d'Arles; il est entouré de palmettes gravées et supporté par trois levrettes accroupies. Quelques doutes sont exprimés sur son authenticité, au moins en ce qui concerne les levrettes.

M. Guiffrey fait une seconde lecture de son mémoire sur une tapisserie de la cathédrale d'Angers. La Société renvoie ce travail à la Commission des impressions.

M. Héron de Villefosse signale un vol considérable d'objets orientaux qui vient d'être commis au Musée Britannique;

il dépose sur le bureau une affiche rédigée par les soins de la police de Londres et qui contient la liste et la description des objets volés, parmi lesquels se trouvent un magnifique ivoire assyrien et plusieurs pierres gravées portant des inscriptions himyarites. C'est M. S. Birch, directeur de la section orientale au British Museum, qui a fait parvenir ce document à l'administration du Louvre : notre confrère a pensé qu'il était utile de le faire connaître à la Société afin d'éveiller l'attention des antiquaires français sur ces objets et de leur fournir ainsi l'occasion d'aider les Anglais dans leurs recherches.

M. Pol Nicard propose, en ces termes, quelques rectifications de lecture d'inscriptions publiées par M. le comte Clément de Ris dans sa *Notice des objets de bronze, cuivre, étain et fer* :

« C. 130. — Personnage inconnu, bronze. — » Légende : « Mit Gotz hilf hindurch. » — Elle aurait dû être rétablie ainsi : « Mit Gottes hilfe hindurch ; M. Clément de Ris traduit : « Avec l'aide de Dieu, à travers le malheur ; » *A travers le malheur* n'est pas absolument certain. On pourrait aussi bien dire : « en avant (c'est-à-dire sans crainte), à travers l'ennemi... à travers l'épreuve, etc... »

« C. 202. Plaque de serrure. » Légende : ΑΜΗΧΙΑΝΙΑΣ ΕΥΕΑΓΙΣΤΙΑ ΓΕΡΙ.

« L'auteur du catalogue ne trouve aucun sens dans cette légende. Cependant il me semble que la reine Catherine de Médicis avait pour emblème l'arc-en-ciel. Or, l'arc-en-ciel, lorsqu'il se montre, annonce toujours la fin de l'orage ; c'est un signe de bon augure. Cette inscription peut être lue, en changeant quelques mots, comme sur le verrou n° 235. Voici comment je l'interprète : « L'espérance est au-dessus des difficultés, des embarras, des ennuis, Ἀμηχανίας. » Elle joue le rôle de l'arc-en-ciel, à la fin de l'orage, lorsque la pluie tombe encore et que les rayons solaires se jouent à travers des gouttes d'eau [1]. »

1. Voici ce qu'on lit, à propos de cette inscription, dans le *Catalogue du Musée*

« C. 180. Médaille, — Jean-Frédéric de Saxe. — « Le catalogue porte : « sur le col de la chemise on distingue les mots : Ren als in eren, que l'on suppose l'abréviation de la devise : Alles in heren kann niemand wehren, « que personne n'empêche ce qui est honorable. »

« Voici la traduction : *Cours* (du verbe *rennen*, courir), dans le tournoi de la vie en homme d'honneur, comme les champions dans les tournois. Le mot *heren* n'est pas allemand dans le sens que lui donne l'auteur.

« C. 181. Jean-Wolf-Otmar ; plomb bronzé. » *Revers*. Dans le champ, l'auteur du catalogue a lu l'inscription que voici : « Frisch hyn durch wisch » et traduit : « Il passe gaiement à travers (la vie). »

« Il faut la rétablir et la traduire ainsi : « Frisch hindurch wische. » Cours vaillamment à travers. C'est comme le saut d'un cheval de cirque à travers les cerceaux revêtus de papier. Les chevaux passent à travers « *Wischen*. »

Séance du 11 Juillet.

Présidence de M. V. Guérin, vice-président.

Ouvrages offerts :

Bulletin de la Société d'archéologie et d'histoire de la Moselle, 1870 à 1874. In-8°.

—— *de la Société historique de Compiègne*, t. III. In-8°.

Journal des Savants. Juin 1877. In-8°.

Mémoires de la Société historique et archéologique de Langres. In-8°.

—— *de la Société d'archéologie et d'histoire de la Moselle*, t. XII et XIII. In-8°.

Sauvageot, par A. Sausay, p. 151 : « L'inscription grecque donnée ci-dessus, par l'altération des lettres et l'absence de fin de phrase, ne présente telle qu'elle est écrite aucun sens intelligible. Grâce au savoir et à la bonne amitié de M. A. de Longpérier, conservateur des Antiques du Musée du Louvre, nous allons la rectifier et en donner la traduction. On doit lire : Ἀμηχανίας εὐελπιστία περίεστι; La bonne espérance triomphe de la difficulté. (*Note du Comité de publication*.)

Revue celtique, t. III, n° 2. In-8°.

—— *de l'art chrétien*, XX° année, 1re livr. In-8°.

DESNOYERS (l'abbé). *Quelques erreurs archéologiques*. In-8°.

LEDAIN (l'abbé). *Prospectus, lettres et notices d'archéologie, de numismatique, de topographie et d'histoire*. In-8°.

MATHON. *La famille de Molière était originaire de Beauvais*. In-8°.

Travaux.

M. Léon Renier, présent à la séance, exprime à ses collègues sa reconnaissance à l'occasion de son admission au nombre des membres honoraires.

Il est donné lecture d'une dissertation de M. Morel, associé correspondant à Saint-Gaudens (Haute-Garonne), sur la situation exacte, dans la région pyrénéenne, de la station thermale désignée par Strabon sous le nom de Ὀνησιῶν Θερμά.

M. Morel, étudiant le texte de Strabon (l. IV, c. II) contenant la description de l'Aquitaine, et la traduction latine donnée par Müller, fait observer que ce dernier indique comme possible la transformation du mot Ὀνησιῶν en Μονησιῶν ou Κονουενῶν ; il insiste même sur cette possibilité de transformation dans son *Index nominum rerumque*, où il dit *Onesion thermae*, *apud Convenas Aquitaniae* (*Aquae Convenarum*, *Itin. p.* 457. *Bagnères en Bigorre prope Ozon*). « Selon moi, cette description géodésique a un caractère si essentiellement empreint de généralité, que les *Auscii* et *Onesii* paraissent, au premier abord, confondus avec les *Convenae*. Cependant, au commencement du chapitre, le nombre des peuplades qui habitaient entre la Garonne, l'Océan et les Pyrénées, est porté à plus de vingt, tandis que la description géodésique en nomme à peine quatre : les *Tarbelli*, les *Convenae*, les *Chuscii* et les *Onesii*. Il est à croire qu'après la fondation de *Lugdunum Convenarum* par Pompée, cette appellation s'étendit à la réunion de plusieurs peuplades voisines de cette *Civitas*. Car ces peuplades, pour se défendre plus efficacement contre les officiers du fisc, durent se confondre progressivement avec ses habitants

qui, au dire de Strabon lui-même, faisaient partie, avec les *Auscii*, des quelques peuples d'Aquitaine gratifiés par les Romains du droit du *Latium*. En effet, au moyen âge, l'évêché de Comminges s'étendait jusqu'en Espagne, tandis que le comté du même nom avait sa limite au nord presqu'aux portes de Toulouse. Pour moi, je retrouve les *Onesii* dans les habitants des vallées d'Oneil, de Larboust et de Luchon. Il y a plus : des glaciers d'Oo coule un petit ruisseau auquel la tradition a conservé le nom d'Oonne, tandis que du fond de la vallée d'Oneil vient un autre petit cours d'eau appelé dans le pays Onne; réunis au pont de Trébons, ils descendent dans la vallée de Luchon sous le nom d'Onne et viennent mêler leurs eaux à la Pique que les habitants du pays continuent d'appeler Onne jusqu'après Cierp, où elle se confond avec la Garonne. J'ajouterai que dans ces hautes vallées la Garonne n'est appelée ainsi qu'après avoir dépassé Cierp; que, dans l'opinion de nos montagnards, le mot Garonne est formé du nom du torrent sorti de la vallée d'Aran (Gar), et de celui qui est à peu près commun aux deux torrents sortis des vallées d'Oneil et de Larboust (Oonne et simplement Onne). Enfin dans la petite plaine de Garin, où s'élève la chapelle de San-Tritous, on a trouvé de nombreuses substructions, indiquant d'une manière positive qu'un *Oppidum* d'une certaine importance y existait jadis, dont quelques habitants se révèlent dans des inscriptions transportées en grande partie par M. Dumége au Musée de Toulouse. Je crois donc que les vallées de Luchon, de Larboust et d'Oneil étaient habitées par les *Onesii*, et que leurs thermes étaient placés sous la protection du dieu *Illixo*, de même que les thermes des *Arani* (val d'Aran) avaient pour divinité tutélaire la nayade *Lexeia*, ainsi que l'a démontré mon savant confrère et ami M. Ed. Barry. Je ne saurais m'arrêter à la prétention de certains habitants de Garin qui voient dans ces substructions les traces d'un établissement thermal monumental en s'appuyant de la présence en ce lieu d'un mince filet d'eau bourbeuse et non ποτιμωτάτου. Si mon opinion paraissait plausible à la Société, il est évident que les thermes des Onésiens ne

pourraient être les *Aquae Convenarum* de l'itinéraire d'Antonin, puisqu'ils se trouveraient à une grande distance de la voie *Ab Aquis Tarbellicis ad Tolosam*. Si nous consultons Pline, Strabon n'a pas pu vouloir parler des *Monesii* qui seraient entre les hautes vallées voisines du Camfranc, des *Oscidates Montani*, et par conséquent fort loin des *Convenae*.

« Marca et le chanoine Abadie prétendent que les thermes des *Onesii* sont à Encausse; mais, pour appuyer leur prétention, il faut défigurer le texte de Strabon ou le nom d'*Aquenses*, tandis qu'en 1387 Encausse s'appelait *Incalcia*. »

M. Courajod fait la seconde lecture de son mémoire sur un faux portrait de Philibert Delorme; ce travail est renvoyé à la Commission des impressions.

Séance du 18 Juillet.

Présidence de M. Al. Bertrand, président.

Ouvrages offerts :

Annales de la Société des lettres, sciences et arts des Alpes-Maritimes. T. IV, in-8°.

Bulletin et Mémoires de la Société archéologique d'Ille-et-Vilaine. 1876, in-8°.

Bulletin de la Société des Antiquaires de la Morinie, 101° livr. In-8°.

—— *de la Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne*, 30° vol. In-8°.

—— *des Commissions royales d'art et d'archéologie de Belgique*, xv° année, n°° 7 à 12. In-8°.

—— *du Bouquiniste*, n°° 469 et 470. In-8°.

Foreningen til norske Fortidsmindesmerkers Bevaring, 1874 et 1875. In-8°.

Mémoires et Documents publiés par la Société d'histoire et d'archéologie de Genève, t. XIX, 2° livr. In-8°.

André (Aug.). *Catalogue raisonne du Musée d'archéologie et de céramique et du Musée lapidaire de Rennes*. In-8°.

AVENEL. *Lettres, instructions diplomatiques et papiers d'État du cardinal de Richelieu*, t. VIII. In-4°.

GUILHERMY (F. DE). *Inscriptions de la France du v° au xviii° siècle*, t. III. In-4°.

HOLMBOE (C.-A.). *Hexe og Dákini, en comparativ Fremstilling.* In-8°.

—— *Om Brugen af de Pincetter som jævnligen fundes i gamle nordiske gravhauge.* In-8°.

—— *Guldmynten fra Aak. Om dens Forbillede.* In-8°.

—— *En buddhistisk Legende benyttet i et Christeligt Opbyggelsesskrift.* In-8°.

LIEBLEIN (J.). *Bidrag til ægyptisk Kronologi.* In-8°.

—— *En Papyrus i Turin for første Gang udgivet og oversat.* In-8°.

MICHEL (Francisque). *Le livre des psaumes, ancienne traduction française, publiée pour la première fois d'après des mss. de Cambridge et de Paris.* In-4°.

RYGH (O.). *Om Helleristningen i Norge.* In-8°.

SCHIVE (C.-J.). *Om et lidet Fund af Mynter fra II° Aarhundrede fra Stange paa Medemarken.* In-8°.

Travaux.

L'inscription du tombeau du cardinal Philippe d'Alençon, signalée par M. le baron de Guilhermy dans la séance du 18 avril dernier (*Bull. de* 1877, *p.* 128), n'a pas été exactement reproduite, à cause des abréviations, par les caractères typographiques ordinaires; il a donc paru opportun de la donner de nouveau ici d'une manière plus complète :

Francorum genitus regum de stirpe Philippus
Alenconiades Hostie titulatus ab urbe
Ecclesie cardo tanta virtute reluxit
Ut sua supplicibus cumulentur marmora votis.
Anno milleno cum c. quater abde sed I. ter
Occubuit qua luce Dei pia virgoque mater.

M. Al. Bertrand communique à la Société des dessins d'objets faisant partie de la fonderie découverte à Bologne, place Saint-François, et décrite par M. le comte Gozzadini.

Ces objets, dont il a été déjà question dans la séance du 13 juin dernier, étaient au nombre de 14,000, renfermés dans un dolium de 1m 25 de hauteur et de 0m 85 d'ouverture. Cette fonderie, qui forme le plus considérable des dépôts de ce genre, a fourni certains objets dans une proportion bien plus grande qu'en France et en Suisse.

	Bologne	France et Suisse
Fibules.	2397	7
Haches.	1359	797
Rasoirs.	40	8
Limes	17	1
Ciseaux	98	27
Gouges.	20	6
Mors de chevaux	10	1 frag.
Pointes de lance	154	110
Faucilles	89	113
Scies	22	
Bracelets	170	
Couteaux	15	
Glaives et poignards	5	

M. le comte Gozzadini fait remonter l'âge de la fonderie de Bologne au xe ou xie siècle avant l'ère chrétienne ; il en déduit qu'il existait alors en Cisalpine, sur l'emplacement de l'antique Felsina, un centre de fabrication dont les produits étaient alors en partie emportés au-delà des Alpes.

M. Rayet présente quelques observations que lui suggère cette communication et compare quelques-uns des objets trouvés à Bologne avec ce qu'il a vu en Grèce. Le président l'invite à résumer ses observations dans une note destinée au Bulletin.

Le président déclare ensuite la vacance de la place de membre résidant, occupée par M. Léon Renier, récemment élu membre honoraire.

La Société prend ses vacances à partir de la présente séance jusqu'au premier mercredi d'octobre.

Séance du 5 Septembre.

Présidence de M. Bertrand, président.

Ouvrages offerts :

Bulletin du Bouquiniste, nos 471 et 472. In-8°.

L'Investigateur, mai et juin 1877. In-8°.

Mémoires de l'Académie du Gard, année 1875. In-8°.

—— *de l'Académie nationale de Caen*, 1877. In-8°.

—— *de la Société historique et archéologique de Langres*, 1877. In-8°.

Corroyer (Ed.). *Description de l'abbaye du Mont-Saint-Michel et de ses abords*, 1877. In-8°.

Heuzey et Daumet. *Mission archéologique en Macédoine*, 12e livraison. In-4°.

Müntz (E.). *La Renaissance à la Cour des Papes*; I, *L'héritage de Nicolas V*. In-8°.

—— *Les monuments antiques de Rome au XVe siècle*. In-8°.

—— *Les monuments d'art détruits à Strasbourg*, 1872. In-8°.

—— *Les peintures de Mellazo da Forli et de ses contemporains à la Bibliothèque du Vatican*, 1875. In-8°.

—— *Notice sur les manufactures italiennes de tapisseries du XVe et du XVIe siècle*, 1876. In-8°.

—— *La Renaissance à la Cour des Papes*; II, *Les collections du cardinal Pierre Barbo (Paul II)*, 1877. In-8°.

Correspondance.

M. Henri Gaidoz fait connaître qu'il maintient sa candidature à la place de membre résidant vacante en ce moment.

M. Maxe-Werly écrit de Bar-le-Duc, pour demander le titre d'associé correspondant national; ses présentateurs sont MM. Ch. Robert et Schlumberger. Le président désigne MM. de Barthélemy, Guérin et Courajod pour former la commission chargée de faire un rapport sur cette candidature.

M. de Farcy, de Bayeux, présenté par MM. Delisle et de Barthélemy, demande également à être admis au nombre des associés correspondants nationaux. M. le président charge MM. Demay, Heuzey et Guiffrey de faire un rapport sur les titres scientifiques présentés par le candidat.

Travaux.

Le président annonce à la Société la mort de M. le comte Giancarlo Conestabile della Staffa, associé correspondant étranger à Pérouse; il rappelle les services qu'il a rendus à la science. La compagnie s'associe aux regrets exprimés par son président.

EXTRAIT DES PROCÈS-VERBAUX

DU 4e TRIMESTRE DE 1877.

Séance du 3 Octobre.

Présidence de M. Bertrand, président.

Ouvrages offerts :

Annales de la Société d'agriculture, sciences et arts du Puy, t. XXII. In-8°.

Atti della R. Academia dei Lincei, anno CCLXXIV. 3e série, t. I, fascic. 7. In-8°.

Bulletin de la Société archéologique de Touraine, t. IV, 1er et 2e trimestre de 1877. In-8°.

— *historique de la Société des Antiquaires de la Morinie*, 26e année, 102e livr. In-8°.

— *de la Société historique et archéologique de Langres*, nos 4 et 5. In-8°.

Mémoires de la Société académique de l'Aube, t. XL. In-8°.

—— *et documents publiés par la Société savoisienne d'hist. et d'archéol.* t. XVI. In-8°.

Revue africaine, n° 123. In-8°.

Sitzungsberichte der philosophisch-philologischen und historischen Classe der K. B. Akademie der Wissenschaften zu München. In-8°.

Carapanos (C.). *Dodone et ses ruines.* In-8°.

Lecointre-Dupont (G.). *De l'architecture religieuse en France au XIX° siècle.* In-8°.

Maxe-Werly (L.). *Essai sur la numismatique rémoise.* In-8°.

Müntz (E.). *L'atelier monétaire des comtes de Hanau-Lichtenberg à Wœrth (Alsace).* In-8°.

—— *Recherches sur l'œuvre archéologique de Jacques Grimaldi, ancien archiviste de la basilique du Vatican.* In-8°.

—— *De quelques monuments d'art alsaciens, conservés à Munich.* In-8°.

Correspondance.

MM. Eugène Müntz, présenté par MM. Le Blant et Dumont, et Ed. Corroyer, présenté par MM. de Guilhermy et Guiffrey, écrivent pour faire connaître qu'ils se portent candidats à la place laissée vacante par l'admission de M. Léon Renier au nombre des membres honoraires. Le président désigne MM. Courajod, de Guilhermy et Heuzey pour former la commission chargée de faire un rapport sur les titres scientifiques de M. Müntz; pour M. Corroyer, la commission est composée de MM. de Montaiglon, Guillaume et Quicherat.

Travaux.

M. Alexandre Bertrand annonce au nom de M. René Kerviler, correspondant à St-Nazaire (Loire-Inférieure), deux découvertes intéressantes faites dans la baie de Guérande. M. Kerviler, dit-il, a commencé des fouilles systématiques dans les plus anciennes salines qui se trouvent au pied du coteau guérandais où abondent les débris romains. Ces fouilles sont poursuivies de concert avec M. Arthur Martin, lieutenant de vais-

seau. Ces deux explorateurs ont constaté que la mer couvrait, il y a deux mille ans, le sol où sont établies les salines actuelles qui presque toutes ont été construites sur des atterrissements formés depuis l'époque romaine. Or, dans l'une de ces salines, à un mètre de profondeur en moyenne, ont été découverts les débris encore considérables d'un bateau qu'il est permis de considérer comme gaulois ou gallo-romain. « Nous avons déjà retiré, écrit M. Kerviler, quatre couples de membrures à *clins* de deux mètres de hauteur, ce qui suppose un bateau d'une cinquantaine de tonneaux. Les *clins* ont 3 centimètres de saillie. Des chevilles en bois (de véritables boulons avec une tête ronde) dont une soixantaine sont déjà entre les mains de M. Martin, servaient à fixer le bordage. Les couples de membrures sont en chêne, les bordages sont en bois blanc, du hêtre probablement. Les chevilles paraissent être en bouleau. Il y avait à l'intérieur un *vaigrage* composé de planches minces de chêne fixées contre les membrures avec des clous en *fer*. Nous n'avons retrouvé jusqu'ici aucun de ces clous, mais la forme carrée des trous ne laisse guère de doute à cet égard. Les fouilles continuent. » MM. Kerviler et Martin espèrent pouvoir bientôt reconstituer le bateau en son entier. Ils peuvent déjà dire que ce bateau était fort large, quoiqu'assez fin de l'avant. Des débris de poterie gallo-romaine contenus dans le bateau fixent approximativement la date de l'enfouissement.

Le second fait signalé par M. Kerviler est également curieux. Dans une saline située immédiatement au-dessous d'une villa gallo-romaine des sondages ont été opérés sur l'induction d'un paludier, le sieur Landais. Or ces sondages ont démontré que toute cette saline (saline de Donseil) d'environ un hectare a été exploitée par les Romains. Au-dessous de la vase sur laquelle on racle aujourd'hui le sel, MM. Martin et Kerviler ont trouvé, à 17 centimètres de profondeur, une couche générale de béton recouverte en beaucoup de points d'un dallage en briques romaines à rebord. Ainsi, les Romains exploitaient des *œillets* de marais salants dallés. Leur sel était plus propre et la chaleur dans

l'œillet beaucoup plus intense. — Ces observations nous semblent tout à fait nouvelles et dignes de fixer l'attention de la Société.

M. Saglio, à propos d'une statuette couverte d'une lame d'argent, signalée dans une séance précédente, rappelle qu'il existe à Berlin une statue doublée d'argent, trouvée en Poméranie, dont le dessin, récemment publié, figure dans l'*Archæologische Zeitung*.

L'élection d'un membre résidant, en remplacement de M. Léon Renier, est fixée à la première séance de novembre.

Séance du 10 Octobre.

Présidence de M. Alex. Bertrand, président.

Ouvrages offerts :

Aarboger for nordisk Oldkyndighed og historie, 1876, 2e et 3e livr. In-8°.

Bulletin de la commission des antiquités de la Seine-Inférieure, t. III, 3e livr. In-8°.

—— *de la Société des Antiquaires de Picardie*, 1877, n° 2. In-8°.

—— *de la Société des sciences historiques et archéol. de l'Yonne*, XXXIe vol. In-8°.

—— *de la Société historique et archéologique de Langres*, 1er juill. 1877. In-8°.

—— *des commissions royales d'art et d'archéologie de Belgique*, 16e année, nos 1 à 6. In-8°.

—— *de la Société pour la conservation des monuments historiques d'Alsace*, 9 juill. 1877. In-8°.

Chartes de la famille de Reinach, déposées aux archives du grand-duché de Luxembourg. In-8°.

L'Investigateur, 43e année, juillet et août 1877. In-8°.

Journal des Savants, juillet, août, septembre 1877. In-4°.

Mémoires de la Société des Antiquaires de l'Ouest. t. XL, 1er fascicule. In-8°.

—— *de l'Académie Stanislas*, 4e série, t. IX. In-8°.

—— *de la Société d'agriculture, commerce, sciences et arts de la Marne*, année 1875-1876. In-8°.

—— *de la Société archéologique de Touraine*, t. XXVI, 1re partie. In-8°.

—— *de la Société royale des Antiquaires du Nord*, nouv. série, 1875-1876. In-8°.

Revue belge de numismatique, 33e année, 3e et 4e livr. In-8°.

—— *de l'art chrétien*, 21e année, 2e livr. In-8°.

Société archéologique de Bordeaux, t. III, 1er, 2e et 3e fascicules. In-8°.

Le Sténographe, IXe année, n° 36.

Tillaeg til Aarbœgen for nordisk Oldkyndighed og historie; Aargand 1875. In-8°.

Barthélemy (A. de). *Les monnayers de Troyes au XVIe siècle*. In-8°.

Carapanos (Const.). *Satyre en bronze trouvé dans les fouilles de Dodone*. In-8°.

Leleu et de Girardot. *Silex taillés, trouvés à Girolles (Loiret)*. In-8°.

Lubausky (Alex. de). *Monographies et articles juridiques*, t. IV. In-8°.

Michel (Edm.). *Monuments religieux, civils et militaires du Gâtinais, du XIe au XVIIe siècle*, 2e fasc. In-4°.

Müntz (E.). *Les anciennes basiliques et églises de Rome au XIVe siècle*. In-8°.

—— *Notes sur les mosaïques chrétiennes de l'Italie*. In-8°.

Van Dessel (C.). *Topographie des voies romaines de la Belgique*. In-8°.

Correspondance.

M. Lebègue, ancien membre de l'Ecole d'Athènes, professeur d'antiquités grecques et latines à la Faculté des lettres de Toulouse, présenté par MM. Dumont et Bertrand, demande à être admis au nombre des associés correspondants nationaux. Le président désigne MM. Heuzey, Guillaume et Guiffrey pour former la commission chargée de faire un rapport sur les titres du candidat.

M. Guiffrey lit un rapport favorable au nom de la com-

mission chargée de présenter des conclusions sur la candidature de M. de Farcy ; on passe au scrutin, et M. de Farcy, ayant obtenu le nombre de suffrages exigé par le réglement, est proclamé associé correspondant national à Bayeux (Calvados).

M. de Barthélemy lit un rapport au nom de la Commission des impressions, proposant d'insérer dans le volume des *Mémoires* de 1878 les travaux de MM. Guiffrey et Courajod, l'un sur une tapisserie de la cathédrale d'Angers; l'autre sur un médaillon en bronze attribué faussement à Philibert Delorme. On passe au scrutin, et l'impression de ces deux mémoires est votée.

Le même membre lit un rapport au nom de la commission chargée de présenter des conclusions sur la candidature de M. Maxe-Werly. On passe au scrutin, et M. Maxe-Werly, ayant obtenu le nombre de suffrages exigé par le réglement, est, conformément aux conclusions du rapport, proclamé associé correspondant national à Bar-le-Duc (Meuse).

M. Guillaume fait la communication suivante au nom de M. Caffiaux, associé correspondant à Valenciennes :

« Le 27 août dernier, des ouvriers, travaillant entre le village de Saulzoir et celui de Vendegies, à la chaussée romaine qui reliait Cambrai à Bavay, trouvèrent, à 2 mètres au-dessous du niveau de la voie, un vase de terre contenant des débris de vaisselle d'argent et de bronze plaqué.

« Le vase était de ceux dont les fragments se rencontrent partout où les Romains se sont fixés. Il avait 25 centimètres de haut et un orifice assez étroit que fermait une grosse tuile de fabrication romaine. Deux dalles, en grès du Hainaut, formaient, par leur rapprochement au-dessus du pot, une sorte de toit qui devait le protéger contre les affaissements du terrain. Il y a lieu de croire que celui qui imagina cette cachette, ne fit pas un trou de haut en bas, mais attaqua la chaussée latéralement, par un de ses talus qu'il creusa jusqu'à ce qu'il rencontrât une de ces couches de silex, dits *cailloux cornus*, qui composent en partie les chaussées de

Bavay[1]. C'est contre cette couche, haute d'environ 30 centimètres, qu'il plaça son trésor. On a constaté qu'au-dessus du vase se trouvaient à peu près 60 centimètres d'argile pure, surmontée elle-même d'environ 80 centimètres de remblais pleins de débris romains, poteries, tuiles, provenant d'habitations, etc.

« Le contenu du vase fut porté à Valenciennes, à M. Carlier-Bracq, amateur éclairé de tout ce qui touche aux antiquités du pays. M. Carlier, avant de restituer cette précieuse trouvaille, me fit l'honneur de me la communiquer avec ses observations, auxquelles je donne ici une large place, et je me hâtai de faire savoir à M. le maire de Valenciennes quels objets précieux M. Carlier m'avait mis entre les mains. Ce magistrat m'autorisa à en faire l'acquisition, ce qui eut lieu immédiatement par l'entremise et les soins obligeants de M. Carlier[2].

« En contemplant ces vieux débris, on a quelque peine à comprendre que des pièces qui ont gardé tout leur poli sans la moindre oxydation[3], aient été enfouies pendant 14 à 15 siècles : on se croirait au lendemain du pillage qui les a fait tomber aux mains de grossiers vainqueurs, tant sont encore vives, et çà et là brillantes, les empreintes des puissantes cisailles qui les ont mises en pièces ; nous avons en effet ici une *part de butin* et il est assez curieux qu'elle nous donne une occasion de rapprochement entre les Barbares du Nord et les héros d'Homère : je la prends dans ces deux vers de l'Iliade (l. I, v. 124) :

« οὐδέ τι πω ἴδμεν ξυνήϊα κείμενα πολλά,
« ἀλλὰ τὰ μὲν πολίων ἐξεπράθομεν, τὰ δέδασται. »

tout ce que la rapacité du soldat avait pu enlever, avait été

1. On y trouve en général plusieurs couches de pierres, encaissées dans des tranchées de deux mètres de profondeur, ce qui leur a permis, surtout dans les lieux élevés, de résister, presque jusqu'à nos jours, à l'action destructive des siècles.

2. Le vase est resté à un amateur qui n'a pas voulu s'en dessaisir.

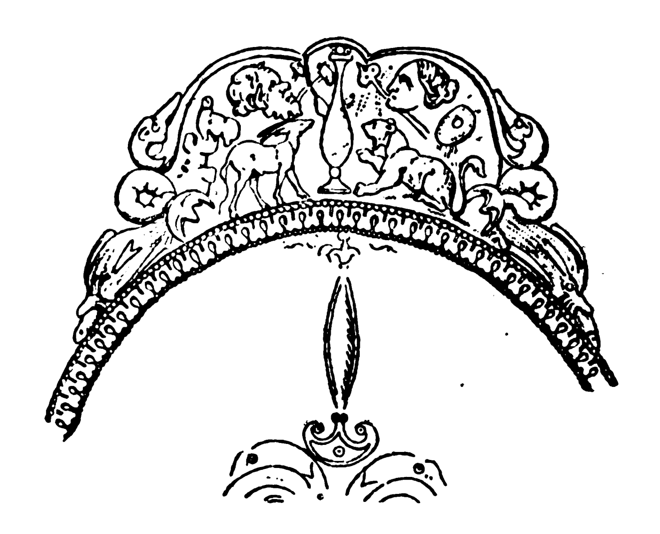
3. Une très-légère teinte brune, qu'un faible frottement enleva, ternissait à peine çà et là cette argenterie ; il est même à remarquer que les fragments décrits plus bas, sous le n° 2, ont été si peu nettoyés, qu'ils gardent encore des traces de l'argile qui a coulé sur eux avec les infiltrations du terrain.



brisé et jeté *au tas commun*, ξυνήια κείμενα ; puis était venu le partage, τὰ δέδασται.

« Seulement, le temps semble avoir manqué au possesseur du lot dont nous héritons aujourd'hui : obligé de marcher en avant sans doute, il cacha sa part au plus vite, telle qu'il l'avait reçue, sans pouvoir trier l'argent d'avec le bronze et ceci m'amène à donner la description des pièces :

« 1° Quatre fragments d'un plat en argent, de figure ovale, orné de reliefs et de dessins en creux. Ce plat devait avoir 41 centimètres de long sur 19 environ de large. Il ne nous manque pour qu'il soit complet que l'un des bords latéraux et l'extrémité qui correspondait à celle que j'ai confiée à M. Guillaume.



« Ce morceau est le plus remarquable de tous ceux dont se compose notre achat : au milieu, un vase élégant, surmonté de quelques fruits, forme l'axe de l'ornementation. D'un côté se voit une panthère accroupie, et de l'autre, une antilope : elles approchent du vase, l'une sa gueule et sa

griffe menaçantes, l'autre, sa tête timidement allongée. Au-dessus d'elles, et en concordance parfaite, se montre à droite une tête de bacchante avec un thyrse et un tympanum ou un bouclier; à gauche un profil de Silène, une outre pleine, un rocher et d'autres thyrses ou peut-être des crotales. Cet ensemble est encadré de dauphins et de têtes de cygnes. Sous ce motif court une bordure ovale qui encadre tout le plat et qui se compose d'un rang de feuilles entre deux rangs de perles. A l'intérieur, un autre ovale, relié au premier dans le sens de l'axe par un motif d'une élégante sobriété, marque l'endroit où le fond s'arrête et où le bord se relève et commence. On y retrouve, en traits gravés, des têtes de cygnes couronnant deux volutes et un bouclier d'amazone (*pelta*). Au centre un losange curviligne à quatre pointes terminées chacune par trois perles.

« Il est bon d'ajouter que, çà et là, dans les linéaments qui bordent certaines figures, notamment le pied du vase, se remarquent quelques parcelles d'or.

« 2° La moitié, en deux morceaux, d'un bassin rond, d'argent très-pur, puisqu'ils ont pu, sans se briser, subir, pour entrer dans le pot, les pressions et les coups qui leur ont donné l'aspect de deux feuilles de papier froissées dans la main. L'un de ces morceaux, celui qui est soumis à votre examen, porte à l'intérieur, placées symétriquement autour d'un point central profondément gravé, deux lettres grecques, Δ et Π, dont la position implique une troisième lettre qui a dû se trouver sur le morceau attenant.

« 3° Un fragment triangulaire d'environ 10 centimètres de longueur d'un autre plat d'argent, distinct de celui qui précède, non-seulement par son épaisseur qui est moindre, mais encore par son bord extérieur dont l'épaisseur est partagée par une rainure.

« 4° Un petit morceau de plat plus mince encore et qui n'offre aucun intérêt.

Après ces différents débris d'argenterie d'une valeur intrinsèque de 225 francs environ, au taux du jour, il convient de signaler :

« 5° Deux fragments d'un plat en bronze recouvert d'une

lame d'argent. Ce plat n'a point été entamé par la cisaille, mais, comme le vase de Soissons, il a été brisé par la hache ou par la masse. Nos deux fragments ont, l'un 10 centimètres de long sur 7 1/2 de large; l'autre, 5 sur 4. Le bronze est oxydé, mais l'argent est resté brillant et intact. Le soldat qui les a trouvés dans son lot tenait sans doute assez peu au bronze, aussi a-t-il rejeté quelques-uns des morceaux que le choc avait entièrement dépouillés de leur enveloppe d'argent, et, sans doute, il eût fait de même du reste, si le temps lui avait permis de détacher ce qui adhérait encore du précieux métal.

« 6° Cinq fragments d'un autre plat ou bassin dont le bord, large de deux centimètres, représentait une chasse. Le bronze est orné de reliefs qui ont été communiqués à la lame d'argent et en ont fait un véritable *repoussé*, comme on l'entend de nos jours et peut-être par des procédés identiques.

« Il nous reste maintenant à voir d'où provient cette vaisselle et à quelle époque remonte son enfouissement contre la voie romaine.

« Si le relief gravé plus haut est l'œuvre d'un gallo-romain, comme semble l'indiquer le type de la bacchante qui est celui d'une femme nervienne et non d'une Romaine ou d'une Grecque, il faut chercher une date dans la période des invasions qui ont anéanti la civilisation des Gallo-Romains. — Si d'autre part une argenterie de cette valeur n'a pu se trouver que dans une ville riche, populeuse, où le luxe et les arts de l'Italie avaient pris racine avec la domination romaine, on ne peut guère désigner que Bavay, le centre commun de toutes les voies militaires qui sillonnaient le pays. Cambrai existait sans doute, mais Cambrai n'avait encore qu'un commencement d'importance. Rappelons, du reste, que ces objets furent trouvés sur la voie romaine qui conduisait de Bavay à Cambrai.

« Quelle date assigner à la ruine de Bavay? Question dont la solution est restée un peu obscure. Bavay est cité comme capitale des Nerviens par Ptolémée, par l'*Itinéraire d'An-*

tonin et *la carte de Peutinger*[1], mais il ne figure plus dans la *Notice des provinces et des cités des Gaules*, ni dans celle *des dignités de l'empire*. La première de ces deux notices substitue même à Bavay la ville de Cambrai. Pour trancher sûrement la question, il faudrait savoir à quelles dates positives ont été composées ces notices aussi bien que la *Carte* et l'*Itinéraire*, et connaître surtout quels temps précis ces documents embrassent. Ce qu'on peut dire de certain, c'est qu'aucune inscription ou monnaie trouvée à Bavay n'indique une époque postérieure à Honorius; et de plus, que la stèle d'un certain Lucinius, découverte près de Bavay, donne, comme date de sa mort, le 6e consulat d'Honorius, c'est-à-dire l'année 404.

« En dépit des *Notices*, Bavay pouvait donc exister encore en 404 et les invasions partielles dont la Gaule avait été jusque là le théâtre n'eussent pas fait tomber cette ville, alors dans toute sa gloire, sans qu'il nous en fût arrivé, par ses voisins, quelque témoignage. Il est à croire que sa chute arriva plutôt dans un de ces cataclysmes qui enveloppent une contrée tout entière, par exemple l'invasion universelle des Barbares dont parle si douloureusement saint Augustin dans une de ses lettres.

« On sait que dans la nuit du 31 décembre 406 au 1er janvier 407, un flot de Vandales, d'Alains, de Suèves, de Quades traversa le Rhin sur la glace, à l'embouchure du Mein, et fut bientôt suivi de Saxons, de Burgondes, d'Hérules et de Gépides. La Gaule Belgique, et par conséquent la Nervie, fut tellement dévastée qu'un poète anonyme du temps a pu dire :

« Si totus Gallos sese effudisset in agros
« Oceanus, vastis plus superesset aquis. »

« Bien que saint Augustin, dans la lettre où il cite les villes importantes anéanties par les Barbares, se taise sur Bavay, comme les *Notices* ci-dessus indiquées, on peut cependant admettre que Bavay a été compris dans ce

1. On y lit BACA CONERVIO. Transcription mauvaise, mais facile à restituer de BAGACO NERVIO[RUM].

désastre; car saint Augustin peut avoir écrit sa lettre sur des données antérieures à la prise de cette ville ; l'invasion dura plusieurs années et la destruction de Bavay pourrait bien avoir été son dernier exploit.

« On sait en effet que, pour arrêter ce formidable débordement de barbares, l'usurpateur Constantin, réunissant les légions de la Grande-Bretagne qui, en 407, l'avaient proclamé empereur, débarqua à Boulogne et se dirigea vers les lieux où ils mettaient tout à feu et à sang. Il les joignit au sud de Bavay qu'ils venaient de piller sans doute, à la hauteur du village d'Inchy. C'est là, entre les deux voies romaines qui descendaient de Bavay vers Cambrai et le Cateau, à quelques kilomètres du lieu où fut trouvée notre argenterie, que se livra une terrible bataille : les Barbares furent vaincus et la longue file des tombeaux qui se trouvent entre Inchy et le Cateau marque le lieu précis où ils essuyèrent le désastre. Il est probable que la mort ou la fuite empêchèrent à jamais notre soldat de reprendre son trésor qui, enterré pendant près de quinze siècles, n'a revu le jour que pour être désormais l'honneur de nos collections archéologiques. »

M. Mazard, associé correspondant, communique un dessin qu'il doit à l'obligeance de M. Giulio de Pitra, directeur du Musée national de Naples. Ce dessin reproduit une statuette de 48 cent. de hauteur, qui offre surtout cet intérêt qu'elle est en pâte blanche recouverte d'un émail bleu de ciel. Le Musée de Naples possède, dit-il, une cinquantaine de pièces qui confirment l'emploi, par les anciens, des couvertes plombifères et stannifères.

Séance du 17 Octobre.

Présidence de M. V. Guérin, premier vice-président.

Ouvrages offerts :

Beitræge zur Kunde Steiermærkischer Geschichtsquellen, publiés par la Société historique de Styrie, 14e année. In-8°.

Bulletin de l'Académie impériale des sciences de St-Pétersbourg, t. XIII, fasc. 36-36. In-4°.

Mittheilungen des historischen Vereines für Steiermark, 25° livr. In-8°.

Proceedings of the American philosophical Society, t. XV, n° 96; t. XVI, livr. 97 et 98. In-8°.

Aurès (A.). *Monographie des bornes milliaires du département du Gard.* In-8°.

Dupriez (Raymond). *Les abbés réguliers du monastère de Longeville-lès-Saint-Avold.* In-8°.

Durant (Vincent). *De la véritable situation du tractus Rodunensis et Alannorum.* In-8°.

Estaintot (vicomte d'). *La Saint-Barthélemy à Rouen*, 17-21 *septembre* 1572. In-8°.

Farcy (P. de). *L'église de l'abbaye de Longues, diocèse de Bayeux.* In-8°.

Maxe-Werly (L.). *Numismatique gauloise:* 1° *Monnaie gauloise inédite à la légende Atesos.* In-8°.

—— *Numismatique rémoise; lettre à M. Anatole de Barthélemy.* In-8°.

—— *Note sur les objets trouvés aux Rouchers, commune de Moutiers-sur-Sarla (Meuse).* In-8°.

—— *Limites de la province lingonaise, du côté du Barrois.* In-8°.

—— *Etudes sur les différents pays qui, au X° siècle, formèrent le comté du Barrois;* 1re *partie : pagus Barrensis.* In-8°.

—— *Etude sur les monnaies antiques recueillies au Châtel de Boviolles.* In-8°.

Morand (François). *Vita Sancti Bertini metrica prior ab anonymo auctore conscripta.* In-4°.

Müntz (E.). *La tapisserie à Rome au XV° siècle.* In-8°.

—— *Notes sur les mosaïques chrétiennes de l'Italie*, 2° fasc. In-8°.

Correspondance.

M. de Farcy, de Bayeux, et L. Maxe-Werly, de Bar-le-Duc, adressent leurs remerciements à l'occasion de leur admission au nombre des associés correspondants nationaux.

Travaux.

M. Clermont-Ganneau, présent à la séance, demande la parole et fait connaître la découverte, aux portes de Jérusalem, près de l'antique village de Béthanie, d'un bloc de rocher taillé en forme de parallélipipède, revêtu de peintures religieuses et d'inscriptions du XII[e] siècle. M. Clermont-Ganneau démontre que l'emplacement serait celui de la Bethphagé des Croisés, et ce rocher le montoir d'où, suivant la tradition, Jésus-Christ serait monté sur l'ânesse pour faire son entrée à Jérusalem. On reconnaîtrait les restes d'une église dont on avait entouré ce rocher.

M. Courajod fait passer sous les yeux de la Société deux photographies. La première, exécutée d'après un bas-relief en marbre du Musée national bavarois à Munich, représente le personnage à barbe frisée dont il a été récemment question dans un mémoire lu à la Société et qui a été considéré à tort comme un portrait d'abord de Jean Bullant, ensuite de Philibert Delorme, puisqu'il a été démontré que c'était un portrait idéal de Platon. Le marbre de Munich, qui date du XVI[e] siècle et qui a été acquis en Italie par un prince de la maison de Bavière avec une collection d'objets antiques, a pour pendant un autre portrait d'un homme sans barbe et coiffé d'un chaperon se terminant par une longue pointe, tel qu'on en portait en Italie à la fin du XIV[e] siècle ou au commencement du XV[e]. M. Courajod reconnaît dans ces deux bas-reliefs des reproductions de deux types consacrés à Platon et à un autre personnage antique (probablement Aristote) par l'iconographie du XV[e] siècle. Dans son opinion, le Platon de fantaisie du Musée du Louvre, provenant du château d'Écouen, est issu, comme le Platon du Musée de Munich, d'un même type primordial. Une gravure, qu'il joindra à son mémoire, rendra le fait évident.

La seconde photographie reproduit un dessin inédit conservé au Cabinet des Estampes de Munich. Ce dessin à la plume et légèrement lavé de bistre date de la fin du XV[e] siècle et représente un cavalier, armé de toutes pièces,

sur un cheval lancé au galop et dont l'avant-main est soutenue en l'air par une masse formée à l'aide d'un soldat renversé sur le sol. La tête du cavalier, nue et facilement reconnaissable, est, à n'en pouvoir douter, le portrait de Francesco Sforza. M. Courajod pense que ce dessin, conforme à des croquis de Léonard de Vinci et à des estampes qui lui sont attribuées, nous transmet l'image de ce que fut la fameuse statue équestre modelée par Léonard, détruite avant d'avoir été coulée en bronze, et sur la disposition de laquelle on a manqué jusqu'à ce jour de documents positifs.

Séance du 7 Novembre.

Présidence de M. Al. Bertrand, président.

Ouvrages offerts :

Annales de la Société d'agriculture, sciences et arts du Puy, t. XXXII. In-8°.

Bulletin de l'Académie impériale de Saint-Pétersbourg, t. XXIV, fasc. 1-11. In-4°.

—— *de la Société archéologique et historique de l'Orléanais*, n°° 89 à 92. In-8°.

—— *du Bouquiniste*, n°° 476, 477. In-8°.

The Canadian journal of science, literature and history. T. XV, n° 5. In-8°.

Journal des Savants, octobre 1877. In-4°.

Mémoires de la Société dunkerquoise pour l'encouragement des sciences, lettres et arts, XIX° vol. In-8°.

Proceedings of the American philosophical society held at Philadelphia for promoting useful knowledge, t. XVI, janvier à mai 1877. In-8°.

Janvier (A.). *Boves et ses seigneurs*. In-8°.

Beauvillé (Victor de). *Recueil de documents inédits concernant la Picardie*. In-8°.

Courajod (Louis) et Ravaisson-Mollien (Ch.). *Conjectures à propos d'un buste en marbre de Béatrix d'Este, au Musée du Louvre*. In-8°.



DUPLESSIS (Georges). *Inventaire de la collection d'estampes relatives à l'histoire de France, léguée en 1863 à la Bibliothèque nationale*. In-8°.

GAP (Lucien). *Tentatives des protestants sur Séguret en 1578*. In-8°.

LAURIÈRE (Jules DE). *Antiquités de la ville d'Arles; ouvrage inédit du conseiller Rebatu*. In-8°.

LE MEN (R.-F.). *Monographie de la cathédrale de Quimper*. In-8°.

MONTAIGLON (Anatole DE). *Le Mont-Saint-Michel*. In-8°.

MÜNTZ (Eug.). *Notes sur les mosaïques chrétiennes de l'Italie*. In-8°.

Correspondance.

Le bibliothécaire de la Société polymathique du Morbihan propose l'échange des publications de celle-ci contre les Mémoires de la Compagnie.

M. Arthur Engel, présenté par MM. de Barthélemy et de Saulcy, écrit de Bâle (Suisse) pour poser sa candidature au titre d'associé correspondant national résidant à l'étranger. Le Président désigne MM. Schlumberger, Robert et Guiffrey pour former la commission chargée de faire un rapport sur les titres scientifiques du candidat.

Travaux.

M. Le Blant lit un rapport au nom de la commission chargée de présenter des conclusions sur la candidature de M. Couret; on passe au scrutin et M. Couret ayant obtenu le nombre de suffrages exigé par le réglement, il est, conformément aux conclusions du rapport, nommé associé correspondant national à Nogent-le-Rotrou (Eure-et-Loir).

L'ordre du jour appelle le scrutin sur l'élection d'un membre résidant en remplacement de M. L. Renier, admis au nombre des membres honoraires. MM. de Montaiglon, Courajod et Longnon lisent chacun des rapports au nom des commissions chargées d'examiner les titres scientifiques de MM. Corroyer, Müntz et Gaidoz. On passe au vote et, après trois scrutins, M. Gaidoz ayant obtenu la majorité exigée par le réglement, est proclamé membre résidant de la Société des Antiquaires de France.

M. Quicherat communique à la Société :

1° De la part de M. l'abbé Baudry, l'un de nos correspondants du département de la Vendée, les empreintes d'un tiers de sol d'or inédit, trouvé par un vigneron en bêchant sa vigne dans le ténement de *La Courolle*, commune de Saint-Hilaire-la-Forêt (Vendée). Cette monnaie, portant le nom de l'empereur Justin II, pèse 1 gramme 30 centigrammes. Elle a été vue par M. Benjamin Fillon et attribuée par cet habile numismatiste à l'un des ateliers monétaires qui étaient en activité entre Lyon et Marseille, dans la seconde moitié du vi[e] siècle. Voici la description qu'en a faite M. Fillon : « Au droit, buste tourné à droite ; le nœud du diadème, détaché de la tête, produit l'effet d'un sigle dans le champ. Légende, D N. IVSTINS CC. Au revers, l'ange, de face, portant une croisette de la main droite et une couronne de la gauche. Dans le champ, une étoile à droite. Légende VICTVRA AVSTOR, et CONOB à l'exergue.

2° De la part de M. Célestin Port, archiviste du département de Maine-et-Loire et notre correspondant, une anse d'amphore sur laquelle a été appliquée une marque de fabrique qui se lit de la façon la plus claire :

TIIVNMELISSI
ET MELISSE

M. Port, ayant recouru au répertoire de M. Schuermans, y a trouvé aux n[os] 3494-3506, sous le nom *Melissus*, quatre variantes de la même marque, évidemment mal lues, qui devront être corrigées d'après le nouvel exemplaire : voici ces autres leçons :

MVN MELISSAE MELISSE
MVN..... ET MELISSE
LIVNI MELISSI
MN MELISSI ET MELISSEI

L'anse d'amphore présentée à la Société a été trouvée dans la commune de Saint-Cyr-sur-Dive, non loin de Brissac,

sur un terrain qui a fourni déjà un grand nombre d'antiquités romaines. Bodin a fait connaître ce lieu sous le nom de *Lézon*. M. Port, dans une exploration du pays, a constaté que les gens de la campagne disent *Nezon* et *ville d'Anezon*, mais non pas Lézon. Cette remarque est consignée dans son *Dictionnaire historique et géographique du département de Maine-et-Loire*, en même temps qu'un heureux rapprochement entre le nom populaire d'Anezon et celui du domaine appelé *Onacedone* sur certains tiers de sol mérovingiens.

M. Heuzey, à propos de la communication précédente, appelle l'attention de la Société sur trois objets antiques, découverts, il y a quelques années, à Vienne en Dauphiné, et dont il a obtenu les moulages de l'obligeance de M. Leblanc, conservateur du Musée de cette ville. Ils appartiennent à une classe de monuments répandus à profusion sur beaucoup de points du monde antique, mais encore imparfaitement expliqués : ce sont les espèces de cônes et de pyramides, ordinairement en terre cuite et percés d'un trou de suspension, que l'on a pris successivement, pour des poids rustiques, pour des pesons de tisserand, destinés à tendre la trame dans les métiers verticaux des anciens, enfin pour des objets votifs, représentant des gâteaux sacrés, souvent figurés avec cette forme pyramidale, parmi les mets offerts aux morts ou à certains dieux. Les trois objets trouvés à Vienne se distinguent des exemples connus par plusieurs caractères remarquables. D'abord ils ne reproduisent pas la figure exacte de la pyramide : ils se terminent par une arête légèrement creusée en croissant, de manière à présenter deux pointes au lieu d'une seule. Deux d'entre eux, qui sont en terre cuite, ont un volume deux ou trois fois plus grand que les spécimens ordinaires; ils sont décorés de losanges quadrillés et de différents fleurons estampés dans la terre; l'un porte même sur deux de ses faces l'inscription suivante en relief :

MEΓΓCATVS

dans laquelle il ne faut probablement voir qu'un cachet du potier, analogue aux marques MEDDICFII, MEDDIRIVS, avec les DD barrés, assez fréquent sur les poteries de la région du Rhin. Un fait, dont il faudra surtout tenir compte pour la question en litige, c'est que la troisième de ces pyramides, beaucoup plus petite que les autres, est non en terre, mais en plomb. Dans aucun des trois objets le trou de suspension ne porte de traces d'usure. M. Heuzey ne prétend pas du reste résoudre le problème. Il se contente d'ajouter qu'il existait chez les anciens des gâteaux sacrés appelés πυραμίδες et πυραμοῦντες. Athénée, qui les mentionne, indique que leur nom venait de πυρός, *froment*. Il en résulte que ce seraient ces gâteaux, d'une forme très-anciennement consacrée par les rites religieux, qui auraient induit les Grecs à donner le nom de *pyramides* aux célèbres monuments égyptiens, de même qu'ils avaient nommé *broches*, ὀβελίσκοι, les colonnes quadrangulaires placées devant les temples de l'Egypte, par une autre comparaison avec des objets qui leur étaient familiers. Dans le cas même où l'on trouverait une racine égyptienne, il faudrait toujours supposer qu'il y a eu double rapprochement à la fois du mot et de la chose.

Séance du 14 Novembre.

Présidence de M. Al. Bertrand, président.

Ouvrages offerts :

Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest, 3e trimestre de 1877. In-8°.

Revue de l'art chrétien, 21e année, 2e série, t. VII, 1re livraison. In-8°.

Dancoisne. *Description de l'église d'Hénin-Liétard*. In-4°.

—— *Essai sur la numismatique de l'abbaye de Saint-Waast*. In-4°.

—— *Le canton de Carvin*. In-8°.

Lieutaud (W.). *Catalogue de la bibliothèque de Marseille ; ouvrages relatifs à la Provence*. In-4°.

Correspondance.

MM. Gaidoz et Couret adressent leurs remerciements à l'occasion de leur admission dans la Société.

Travaux.

M. Heuzey lit un rapport au nom de la commission chargée de présenter des conclusions sur la candidature de M. Lebègue; on passe au scrutin, et M. Lebègue ayant obtenu le nombre de suffrages exigé par le réglement, est, conformément à l'avis de la commission, proclamé associé correspondant national à Toulouse.

Il est donné lecture d'une note, adressée par M. Hardy, associé correspondant à Dieppe, sur une ampoule romaine trouvée en 1876 à Saint-Aubry-sur-Scie (Seine-Inférieure); cette ampoule, en verre, a la forme d'un parallélipipède surmonté d'un goulot à large rebord, avec deux anses cannelées; au-dessous on distingue la lettre B, au centre d'un losange inséré dans un rectangle.

M. Buhot de Kersers, associé correspondant à Bourges, adresse le dessin d'une boucle de chape en ivoire trouvée récemment à Issoudun (Indre), dans une sépulture qui, d'ailleurs, ne présentait aucun caractère particulier. M. Le Blant fait remarquer que cette boucle rappelle celle qui se trouve à Arles, chez M. le curé de La Majorque, et qui est attribuée au Trésor de Saint-Césaire. Le Président prie M. Le Blant de vouloir bien rédiger, à ce sujet, une note pour le Bulletin.

M. de Barthélemy fait deux communications au nom de MM. Van Robais, associé correspondant à Abbeville, et l'abbé Cérès, associé correspondant à Rodez. Le premier envoie les photographies de hachettes gauloises en bronze trouvées près de Cast d'Abbeville (Somme), et d'une pelle romaine en fer provenant des bords de la Somme, en amont d'Abbeville. — M. l'abbé Cérès soumet à la Société l'estampage d'un objet en plomb qu'il pense pouvoir rapprocher de la plaque en bronze trouvée à Jouy et signalée dans la

séance du 21 février dernier. L'objet présenté par M. l'abbé Cérès paraît à quelques membres pouvoir être attribué plutôt à l'époque franque.

Il est donné lecture de la communication suivante, envoyée par M. Pol Nicard :

« Dans les premiers mois de l'été dernier, on a pu visiter à Zurich une exposition fort intéressante de verrières, presque toutes exécutées en Suisse à des époques très-éloignées l'une de l'autre, actuellement possédées par des particuliers de la même ville. Dans cette exposition figuraient dix panneaux, sur lesquels on avait placé 128 numéros correspondant à autant de vitraux de formes diverses, mais généralement arrondis ou carrés; quelques-uns d'entre eux remontaient au XIVe siècle, néanmoins le plus ancien, avec date, portait le millésime 1492, et le dernier, celui de 1771. A ces verrières on avait ajouté des calques habilement exécutés sur des peintures sur verre encore existantes dans quelques localités de la Confédération suisse, mais qui n'avaient pu être exposées, soit à cause de leurs dimensions, soit à cause de la destination qu'elles avaient reçue à l'époque de leur exécution, ou plus tard, lorsque par un motif ou par un autre elles avaient été enlevées de leur place primitive pour être replacées ailleurs.

« Il n'y a personne qui ne sache que les Suisses ont pratiqué pendant plusieurs siècles et avec une rare habileté la peinture sur verre, ce dont il est facile au surplus de se persuader en consultant les ouvrages de Gessert, de Shugler, de Wackernagel, qui traitent de l'art du verrier en général, et incidemment des peintres sur verre de la Suisse; mais surtout ceux qui sont consacrés spécialement à ces derniers, et qui ont pour auteurs Lübke, Mülinen, Rahn. Nous devons à ce dernier un ouvrage trop peu connu en France, publié à Zurich en 1873, l'*Histoire des Arts* en Suisse. Le même archéologue vient, il y a quelques jours seulement, d'achever la monographie des vitraux de l'église de Maschwanden, canton de Zurich, qui ont été achetés par la bibliothèque de la ville du même nom, et c'est à ce même établissement

que revient l'honneur de cette publication ornée de très-bonnes planches. Elle se trouve en effet comprise parmi les Neujahrsblætter que depuis l'année 1646 la même bibliothèque de Zurich met au jour tous les ans, le 2 janvier, le jour de la Saint-Berthin. Ce fait trop rare et trop curieux de longévité littéraire méritait à coup sûr d'être signalé en passant. D'autres monographies de vitraux suisses ont été publiées antérieurement, concernant les principales verrières des églises nationales dont il sera question un peu plus loin; nos propres Mémoires renferment une notice intéressante de notre excellent confrère, M. de Lasteyrie, sur les vitraux de l'abbaye de Rathhausen, située dans le canton de Lucerne, qu'il avait pu étudier à son aise à Paris, en 1855, où ces vitraux, au nombre de 67, avaient été portés après avoir été acquis sur les lieux à vil prix; ils paraissent avoir été depuis vendus à différents amateurs suisses ou français, et en conséquence ils ne pourront que très-difficilement être réunis.

« L'Exposition de Zurich aurait été sans aucun doute beaucoup plus complète, si depuis le commencement de ce siècle l'exportation des verrières suisses n'avait pas pris des proportions énormes, encouragée par le peu de prix que les habitants du pays où elles ont été fabriquées semblaient attacher aux productions d'un art très-longtemps admiré par leurs pères. C'est à Constance, à Berlin, en Bavière, à Dijon, à Paris, soit au Louvre, soit au Musée de Cluny, qu'on peut et doit chercher les verrières en question. Celles qui sont conservées à Cluny ont été soigneusement décrites dans l'*Indicateur des antiquités suisses* de l'année 1859, pages 32, 47, 66, où l'on a relevé quelques erreurs échappées à l'auteur du catalogue des objets d'art conservés dans la même collection. M. de Laborde a publié dans son *Histoire des arts industriels* une verrière suisse appartenant au Musée du Louvre.

« D'un autre côté, en Suisse comme dans une grande partie de l'Europe, les verrières qui décoraient les monuments religieux des différents pays qui divisent cette partie du monde ont été non-seulement déplacées ou vendues,

mais encore détruites, brisées, ou remplacées par des vitres incolores, parce que celles-ci, laissant passer les rayons du soleil, éclairaient les personnes qui fréquentaient les églises et pouvaient mieux lire dans les livres de prières dont le nombre s'était accru. Les plus anciennes verrières de la Suisse ne remontent pas au-delà du XIIIe siècle. La rosace de l'église de Lausanne, encore existante, appartient à la fin du même siècle, mais on ignore de quelles mains elle est sortie au moment où nous écrivons. Un assez grand nombre d'archéologues, même dans notre pays, sont tentés d'attribuer aux Allemands l'invention de la peinture sur verre, comme celle de l'émaillerie; nous n'avons ni le temps, ni le désir, d'examiner les motifs qui font attribuer à nos voisins les inventions les plus curieuses et les plus intéressantes de l'esprit humain, en des temps si éloignés de nous et couverts d'une telle obscurité, qu'il est vraiment bien difficile de déterminer précisément à quel peuple, à quel pays l'invention de la peinture sur verre doit être attribuée. Mais que cet art ait été importé d'Allemagne ou de France, qu'il ait fait ses preuves à Zurich même, au IXe siècle, comme on l'assure, peu importe; cela ne nous empêche pas d'en suivre le développement soit dans les verrières de l'église claustrale d'Auterive, lesquelles datent de l'année 1332, ou dans celles du cloître de Kœnigsfelden, dont les vitraux ont dû être exécutés entre les années 1324 et 1351. Ce sont les plus beaux de la Suisse. Ils ont été décrits par Fenner en 1875.

« Dans les églises de Cappel (1345-1349), d'Oberkirch, de Kœnitz, de Münchenbuchse, de Blümenstein, de Stanfberg, et sans doute dans quelques autres localités du même pays, on trouverait des preuves évidentes que le clergé, comme les laïques, ont emprunté au même art des motifs de décoration, mais en ayant le soin de placer leurs armoiries à côté des saints que les vitraux représentaient. L'art de la peinture sur verre a subi en Suisse les mêmes influences que dans le reste de l'Europe, en même temps qu'il employait des procédés d'exécution semblables à ceux usités ailleurs. On dirait en vérité que des ouvriers sortis d'un seul et même

atelier ont fabriqué toutes les verrières des États européens. En effet, partout, à l'origine de cet art, de petits médaillons sertis sur un fond de mosaïque rappellent les mosaïques en verre des anciens et des premiers temps du christianisme. Ces médaillons sont composés de pièces de verre de petite dimension réunies par des tiges de plomb ou de fer, et ces verres sont teints en masse, rehaussés par des couleurs appliquées au pinceau, et ensuite soumises à l'action du feu, un peu plus tard, si ce n'est en même temps. Les couleurs vitrifiables, connues sous le nom d'émaux, servent à orner des figures très-petites de style byzantin. Ces figures ne tardent pas à être remplacées par d'autres beaucoup plus grandes, quelquefois même colossales, d'un dessin plus hardi et plus libre, qui se détachent non plus sur des fonds en mosaïque, mais sur des fonds rouges ou bleus, quelquefois damassés. L'art s'affranchit, au fur et à mesure que ses moyens de production s'accroissent, par l'adoption de nouveaux émaux, de l'architecture à laquelle jusque-là il avait été subordonné entièrement. Les verrières du XIVe siècle sont très-supérieures à celles du siècle précédent. Au siècle suivant, les verres à deux couches sont adoptés partout. L'art du verrier commence à revêtir un caractère individuel qu'il n'avait pas eu jusque-là. Au XVIe siècle, les peintres sur verre de la Suisse, renonçant à la décoration des édifices religieux, devenus presque partout le patrimoine du culte réformé, inventent une peinture sur verre qui a mérité d'être appelée héraldique. En subissant le joug des mœurs, des habitudes et des croyances généralement répandues dans leur pays, ils réussissent à exécuter des œuvres d'une petite dimension; ce que nous nommons maintenant des *vitraux suisses*, avec une rare perfection : ce sont le plus souvent de simples panneaux d'armoiries, mais ces panneaux sont relevés par des accessoires pleins de charme, accompagnés d'inscriptions en prose ou en vers, en latin ou en allemand, plus rarement en français; aujourd'hui ils nous fournissent les noms de famille, les professions de ceux qui les ont fait exécuter, dont les écussons se trouvent au bas des figures des saints protecteurs des cantons où habitaient

les donateurs de ces vitraux, ou des confréries auxquelles ils appartenaient, et dont ils portaient les noms : c'est ainsi que toute l'histoire religieuse, politique ou civile de la Suisse peut être étudiée dans ces panneaux sortis de la main habile des peintres verriers du même pays. Quand le catholicisme, perdant du terrain, finit par le céder presque tout entier aux nouvelles doctrines de la Réforme, quelques allusions détournées à ce changement considérable dans les mœurs religieuses se laissent deviner dans l'emploi de quelques tableaux de la peinture sur verre.

« Les alliances de la Suisse avec quelques États de l'Europe, notamment avec la France, nous sont révélées par la profession des armes de quelques citoyens de ce pays. La langue elle-même nous montre les variétés dialectiques, si nombreuses dans l'étendue restreinte des petites républiques groupées entre elles, et l'orthographe ses variations, comme naguère les légendes pieuses représentées sur les verrières nous indiquaient les progrès du christianisme sur la même terre.

« L'Exposition de Zurich avait cela de particulier et d'intéressant qu'elle nous fournissait de nombreux exemples de ce que nous venons d'avancer.

« Les sujets religieux représentés dans les verrières en question étaient empruntés tantôt à l'Ancien Testament, comme :

1. Le paradis.
2. Adam et Ève après leur faute.
3. L'histoire de Loth.
4. La fécondité de la terre de Canaan.
5. Abraham en prière.
6. Isaac.
7. L'histoire de Judith.
8. Le fils prodigue.
9. Le bon Samaritain.

tantôt au Nouveau Testament, par exemple :

1. La Madone et l'enfant Jésus.
2. L'adoration des bergers.
3. Le miracle de la multiplication des pains.

4. La Samaritaine.
5. La résurrection du Sauveur.
6. Le couronnement de la Vierge.

« Les saints n'ont pas été oubliés, surtout les saints protecteurs du pays ou de la famille :

1. Saint Experantius.
2. Saint Félix.
3. Saint Georges.
4. Saint Jean-Baptiste.
5. Saint Jean l'évangéliste.
6. Saint Jacob.
7. Saint Laurent.
8. Saint Leudogard.
9. Saint Martin.
10. Saint Michel.
11. Saint Oswald.

Mais les saintes ne sont représentées sur ces mêmes verrières que par *Sancta Barbara* et *Sancta Regula*, martyrisées en Suisse. Il n'est pas douteux, à nos yeux, qu'un vitrail daté de l'année 1538, dont l'écusson représente un *fou* sur un fond rouge damassé, habillé d'une étoffe verte et bleue, tenant une houlette noueuse, avec la légende : *Fou, l'évêché est brisé*, et non loin de là Noé plongé dans l'ivresse et tourné en dérision par l'un de ses fils, ne soit une allusion à l'affranchissement de la terre suisse de l'autorité papale.

« Comme il y avait lieu de s'y attendre, les mêmes verrières ne nous fournissent que rarement des sujets historiques, cependant on y rencontre Charlemagne; Guillaume Tell représenté dans l'action de tirer une flèche sur la pomme placée sur la tête de son fils, occupe une place dans une verrière aux armes du canton d'Uri, datée de 1590, assez tardivement il est vrai ; les traditions légendaires concernant Guillaume Tell ne remontent pas très-haut. Au surplus, tout le monde sait que l'existence même de ce héros est maintenant révoquée en doute et paraît aujourd'hui fabuleuse.

« Dans les mêmes verrières, mais seulement dans les plus récentes, on rencontre quelques scènes empruntées à la

nature, telles que le printemps personnifié par une habitation de campagne, avec un jardin; l'été par la moisson; l'automne par les vendanges; l'hiver par l'intérieur d'une ville, traversé par un fleuve gelé sur lequel des patineurs s'exercent. Nulle part la grandeur du paysage suisse, avec ses hautes montagnes et ses glaciers, ne figure. Jusqu'à la fin du XVIIIe siècle, les cuisines de Lausanne donnaient sur les eaux du lac de Genève et regardaient le Mont Blanc, tandis que les fenêtres du salon s'ouvraient sur les rues de la ville. Notre goût pour la nature, la belle nature, est nouveau. Je ne sais quel poète, Béranger peut-être, se vantait d'avoir éveillé les abeilles de l'Hymette, que Voltaire ne connaissait pas. J.-J. Rousseau nous a appris à aimer la nature au milieu de laquelle nos jours s'écoulent. Autrefois, des abeilles nous ne goûtions que le miel, quand nous étions malades, mais nous ne les suivions pas lorsqu'elles allaient le recueillir, et les Suisses faisaient comme nous.

« Il ne me reste plus que deux observations à faire à propos des verrières exposées cet été à Zurich, c'est que les armoiries des familles qui les ont commandées nous fournissent des noms qui existent encore aujourd'hui, honorablement portés par les descendants de ces familles, et qu'aucune, presqu'aucune des mêmes verrières n'est signée. Il n'existe que deux monogrammes tracés sur deux verrières différentes et assez récentes; tandis que nous connaissons les noms d'un assez grand nombre de peintres verriers suisses, mais ayant vécu à partir du XVIe siècle, tels que Jobst Ammann, Jacob Springli; les quatre frères Tobias, Josias, Abel, Christophe Stimmer; les frères Mürer, Frédéric, Elisée, Mathias, Thuring, Wattër. Les noms des artistes verriers se multiplient au fur et à mesure que leurs compositions revêtent un caractère d'individualité plus prononcé, mais au contraire les couleurs si brillantes de leur palette sont remplacées à la fin par une seule et unique couleur, nommée grisaille. En Suisse, comme partout ailleurs, cela nous a paru bon à signaler en terminant. »

M. de Cessac, associé correspondant à Guéret (Creuse), adresse la note suivante au sujet d'une inscription de l'abbaye de Bonlieu :

« Dans un rapport au Conseil général, M. Bosvieux, alors archiviste du département de la Creuse, a rectifié la lecture inexacte d'une inscription publiée par l'abbé Texier dans son ouvrage, d'ailleurs si recommandable, sur les inscriptions de la Marche et du Limousin. Je viens aujourd'hui proposer la correction d'une seconde inscription de ce même ouvrage.

« N° 217. xve siècle. Bonlieu.

JINIB.

« Dans l'église de Bonlieu est couchée une statue tumu-
« laire d'abbé, grande comme nature, mais due à un mauvais
« ciseau. Le défunt tient entre ses mains un écusson chargé
« de deux fasces et en chef de trois besants. Le lien auquel
« est suspendu cet écusson porte cette inscription : *Jinib*
« ou *Jinis*. Ce mot ne convient à aucun des abbés de ce
« monastère. La voûte d'une chapelle du xve siècle du
« château du Mazeau, à deux lieues de là, porte les mêmes
« armes, sommées d'une crosse. Cette indication pourra
« aider à trouver l'interprétation de ce mot[1]. »

« Tout, ou à peu près, est inexact dans ce texte, aussi bien que dans la description de l'abbaye publiée par M. Texier dans l' « Album historique de la Creuse » d'où ce passage est extrait. Je me bornerai ici à rectifier ce qui regarde l'inscription et les armoiries.

« L'écusson posé sur la poitrine de la statue est chargé de *trois* et non de deux fasces. Ce sont les armes des seigneurs de Saint-Avit, maison éteinte de la Marche, qui portait *d'azur à trois fasces d'argent accompagnées en chef de trois besants du même*.

« Quant à l'inscription, une étude attentive permet de constater que le premier S barré est l'abréviation du mot

1. Manuel d'épigraphie, suivi du Recueil des inscriptions du Limousin. Poitiers, 1851, p. 274.

Saint, et que les quatre lettres suivantes donnent le mot *Avis* écrit par un S final. C'est donc

S. AVIS

qu'il faut lire et non *Jinis* ou *Jinib*.

« Si cette lecture, que je crois certaine, et qui est justifiée par le blason placé ci-dessus, avait besoin de confirmation, on trouverait celle-ci dans le passage suivant d'une histoire manuscrite de l'abbaye, écrite en 1649, attribuée par l'abbé Legros au P. Gauthier, moine de Bonlieu, et que la Bibliothèque nationale conserve dans le fonds des frères Sainte-Marthe ; la statue, en effet, n'a pas été déplacée et se voit encore *dans le transept nord de l'église* :

« Dans la croisée, du costé du midy, il y a deux chapelles[1] « où sont les tombeaux des seigneurs de Saint-Julien, et en « l'autre des seigneurs de Maleret et de Lussat, et *dans* « *l'autre aile* il y en a deux autres où sont ensevelis les « seigneurs de Saint-Avit. Et dans la nef les seigneurs de « Saint-Domet comme bienfaicteurs[2]. »

« La maison de Saint-Avit a fourni à Bonlieu les abbés : N° 20. Roger, fils de Jean, seigneur de Saint-Avit et frère de Bertrand, sénéchal de la Marche, qui mérita le titre de protecteur et bienfaiteur de cette abbaye. Roger mourut à Bonlieu en 1438 et fut enseveli dans le tombeau que sa famille possédait dans l'église de cette abbaye. — N° 21. Pierre, neveu du précédent, et fils du sénéchal de la Marche, qui succéda à son oncle et fut le dernier abbé régulier. — N° 22. Guillaume, premier abbé commandataire. — N° 23. Guy qui lui succéda et siégea quarante et quelques années, et mourut le 28 décembre 1540. — N° 26. Jean, nommé en 1560 et qui résigna en 1571. *C'est lui qui fit bâtir le château*

1. L'église de Bonlieu se compose d'une longue nef, de deux transepts et de trois absides à cinq pans tournées vers l'Est, celle du centre plus profonde que les deux autres. Cette église, commencée, dit-on, en 1141, fut terminée sous Jean de Comborn, 3e abbé, 1174-1195, et consacrée le 29 septembre 1232 par Guy de Clusel, évêque de Limoges.

2. Mss. latins, Fonds de Saint-Magloire : Apparatus ad Galliam christ. N° 16,958, t. VII, col. 289.



du Mazeau, à une demi-lieue de Boulieu, édifice moitié civil, moitié militaire, défendu par des tours et une ceinture crénelée.

« L'exploration des archives de Boulieu apprendra peut-être quelque jour auquel des abbés de Saint-Avit appartient la statue tumulaire du transept nord de l'église. »

Séance du 21 Novembre.

Présidence de M. Al. Bertrand, président.

Ouvrages offerts :

Archæologia or Miscellaneous tracts relating to Antiquity, t. XLV. In-4°.

Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest, 2° trim. de 1877. In-8°.

Compte-rendu de la Commission impériale archéologique de Saint-Pétersbourg, années 1875, 1876, 1877. In-4°.

Mémoires de l'Académie impériale des sciences de Saint-Pétersbourg, VII° sér., t. XXII, n°° 11, 12; t. XXIII, n°° 2 à 8; t. XXIV, n°° 1 à 3. In-4°.

—— *de l'Académie des sciences, des lettres et des arts d'Amiens*, 3° série, III. In-8°.

Précis analytique des travaux de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Rouen, 1875-1876. In-8°.

Recueil d'antiquités de la Scythie, avec un atlas, 2° livr., 1873. In-4°.

Chantre (E.). *L'exposition hongroise d'anthropologie et d'archéologie préhistoriques à Buda-Pest en* 1876. In-8°.

Delacroix (Alph.). *Une tradition séquanaise concernant Arioviste, recueillie par M. Paly*. In-8°.

Farcy (Paul de). *Sigillographie de la Normandie (évêché de Bayeux)*. In-4° en deux fascic.

Michel (Edmond). *Réorganisation de l'enseignement artistique en France*. In-4°.

Rallier. *Mémoire sur quelques monuments antiques que renferme la forêt de Fougères* (Ille-et-Vilaine). In-8°.

RAYET (Olivier) et THOMAS (Albert). *Milet et le golfe Latmique*, 1re livr. In-4° et in-f°.

ROSSI SCATTI (G.-B.). *Alla memoria del conte Giancarlo Conestabile della Staffa*. In-8°.

SALMON (Philippe). *Recherches historiques : 1° sur la juridiction des officiaux; 2° sur les officialités dans le diocèse de Sens.* In-8°.

SCHUERMANS. *Les tumulus de la Belgique* (2 articles). In-8°.

—— *Réplique à M. Roulez*. In-8°.

VOGUÉ (comte de). *Syrie centrale; architecture civile et religieuse du Ier au VIIe siècle*, 8e livr. In-4°.

Correspondance.

M. A. Janvier, président de la Société des Antiquaires de Picardie, présenté par MM. de Montaiglon et de Barthélemy, écrit pour poser sa candidature au titre d'associé correspondant national. Le président désigne MM. Demay, Courajod et Longnon pour former la commission chargée de faire un rapport sur les titres scientifiques du candidat.

Travaux.

M. de Montaiglon a la parole pour une communication sur un monument trouvé à Saint-Florent (Aisne) et reproduit dans le grand ouvrage publié récemment par M. Fleury, correspondant de la Société. Il s'agit d'une petite bouteille sur laquelle M. de Montaiglon propose de lire l'inscription *Caïa Evodia* ou *Caii Evodii*. Après une discussion à laquelle prennent part MM. Le Blant, Quicherat, Bertrand, Longnon, Egger et Heuzey, le président prie MM. de Montaiglon et Egger de vouloir bien s'entendre pour rédiger une note destinée au Bulletin.

M. de Montaiglon signale ensuite une erreur reproduite dans l'ouvrage déjà cité de M. Fleury; une marque de potier dans laquelle on a cru lire un nom gaulois, INIVOI, n'est en réalité, si on prend la peine de le retourner, que le nom romain IOVINI.

M. Al. Bertrand informe la Société que M. Maxe-Werly, associé correspondant à Bar-le-Duc, a découvert à Boviolles (Meuse) un mur gaulois construit avec des poutres transversales, conformément à la description donnée par César; on a déjà retrouvé des fiches en fer qui reliaient les assemblages du bois.

M. Bertrand fait ensuite connaître qu'on a trouvé à Saint-Albin, commune de Scey-sur-Saône (Haute-Saône), dans le lit de la rivière, à 2 mètres 50 cent. de profondeur sur le gravier, et à 3 mètres sur l'étiage, une pirogue taillée dans un seul tronc d'arbre; elle mesure 7 mètres 80 de longueur; les extrémités sont malheureusement altérées. Ce monument a été offert au musée de Saint-Germain.

Séance du 5 Décembre.

Présidence de M. Al. Bertrand, président.

Correspondance.

Le secrétaire de la Société des sciences historiques et naturelles de Semur (Côte-d'Or) demande, au nom de cette Société, l'échange de ses publications avec les Mémoires de la Société des Antiquaires. Cette demande est renvoyée à l'examen du bibliothécaire.

Elections.

La Société procède au renouvellement de son bureau et de ses commissaires pour l'année 1878. Ont été élus :

Président : M. V. Guérin.
1er *Vice-président* : M. L. Heuzey.
2e *Vice-président* : M. E. Aubert.
Secrétaire : M. L. Courajod.
Secrétaire-adjoint : M. J.-J. Guiffrey.
Trésorier : M. A. Longnon.
Bibliothécaire-Archiviste : M. Pol Nicard.

M. H. Michelant est élu membre de la Commission des impressions; M. Alexandre Bertrand, membre de la Commission des fonds.

MM. Demay et Schlumberger lisent chacun un rapport au nom des commissions désignées pour présenter des conclusions sur les candidatures de MM. Auguste Janvier, président de la Société des Antiquaires de Picardie, et Arthur Engel. Chacun des candidats ayant obtenu au scrutin le nombre de suffrages exigé par le règlement, M. Janvier, conformément aux conclusions du rapporteur, est proclamé associé correspondant national à Amiens (Somme); et M. Arthur Engel, associé correspondant national, résidant à l'étranger, à Bâle (Suisse).

Travaux.

M. Bertrand présente une hache complète, trouvée par M. René Kerviler à Saint-Nazaire; elle est en pierre polie, et possède sa douille en corne de cerf, polie à l'extérieur, ainsi que son manche qui paraît être en bois d'orme ou de hêtre. M. Bertrand dépose ensuite sur le bureau, de la part du même associé correspondant, le dessin d'un menhir, situé près de Saint-Nazaire, dont la forme rappelle le *lingam* des Indes.

MM. Maxe-Werly, associé correspondant national à Bar-le-Duc (Meuse), présente des dessins des murs de l'*oppidum* de Boviolles, exploré par lui. Le mémoire, relatif aux fouilles et aux différents objets trouvés, sera lu dans la prochaine séance.

Séance du 12 Décembre.

Présidence de M. Al. Bertrand, président.

Ouvrages offerts :

Bulletin de l'Académie impériale des sciences de St-Pétersbourg, t. XXIV, feuilles 12 à 21. In-4°.

—— *de la Société pour la conservation des monuments historiques de l'Alsace*, n° 7. In-8°.

Journal des Savants, nov. 1877. In-8°.

List of the Society of Antiquaries of London on the 7th Jan. 1877. In-8°.

Proceedings of the Society of Antiquaries of London, nov. 30 1876, *to may* 3 1877. In-8°.

Bernoulli (Aug.). *Die Schlacht bei St Jacob an der Birs.* In-8°.

Hardy (Michel). *Ecornebœuf et les origines préhistoriques.* In-8°.

Correspondance.

M. Janvier, associé correspondant national à Amiens, écrit pour remercier la Compagnie à l'occasion de son admission.

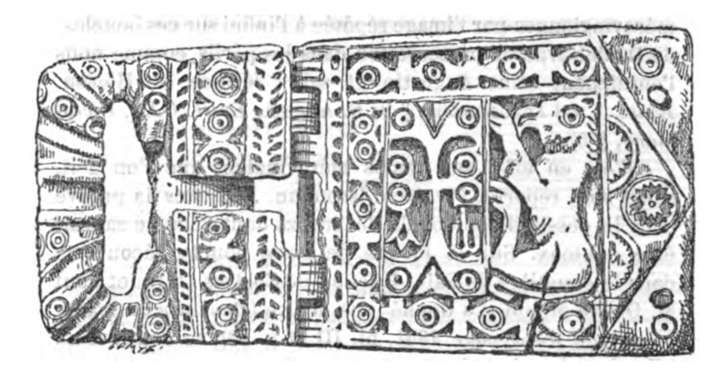
Travaux.

Il est donné lecture d'une note adressée par M. Cournault, associé correspondant à Nancy, relativement à une stèle récemment découverte dans la forêt de Darnay, sur l'emplacement d'une ville gallo-romaine désignée, au moyen âge, sous le nom de *Darneium*. Ce monument, trouvé isolément, a été donné au Musée lorrain de Nancy, par M. Lapreverte, de Mirecour. L'inscription, gravée sur le fronton, porte SABINI : SATTIF. Le personnage sculpté représente un homme portant la main droite sur son cœur et tenant de la gauche un instrument emmanché destiné à défricher ou couper du bois.

M. Le Blant a la parole pour la communication suivante :

« M. Buhot de Kersers, correspondant de la Société des Antiquaires de France, vient d'adresser à notre confrère M. Anatole de Barthélemy, avec prière de nous en donner communication, la photographie d'un objet en ivoire provenant d'une tombe trouvée dans des fouilles exécutées sous le transept de l'église Saint-Cyr d'Issoudun. Cette partie de l'église date du XIe siècle, et M. de Kersers incline à attribuer à la même époque l'objet qui nous occupe.

« Il s'agit, comme l'a fort bien vu notre correspondant, d'une boucle d'ivoire composée de deux pièces avec char-



nières s'emboîtant l'une dans l'autre : la plaque se fixant à la ceinture et la partie qui porte l'ardillon.

« Ces deux pièces sont ciselées. Dans un cadre d'ornements géométriques, la première porte à son milieu une croix ornée, aux branches de laquelle sont suspendues l'A et l'Ω, et un animal fantastique dressé et tenant ses quatre griffes en arrêt.

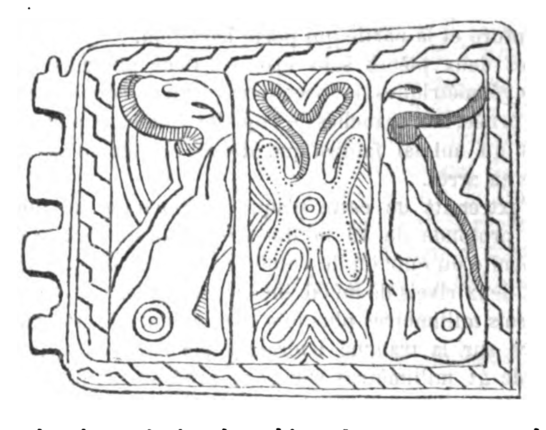
« L'extrémité de cette plaque est refendue par une rainure, profonde de 13 millimètres et destinée à recevoir l'extrémité du cuir ou de l'étoffe de la ceinture que traversaient deux rivets de métal encore existants.

« Trois millimètres plus loin que le fond de cette rainure, s'ouvre sur la tranche latérale supérieure un évidement long de 41 millimètres sur 47 de profondeur, fermant par un coulisseau en ivoire qui est conservé et qui se meut dans une rainure dont il ne peut sortir que lorsque l'on a démonté la charnière unissant la boucle à la plaque.

« M. de Kersers pense que cette cavité a pu contenir des reliques ; elle a pu de même recevoir quelque souvenir d'une personne aimée ; plusieurs raisons me portent à penser comme notre correspondant : la coutume ancienne d'introduire des reliques dans des objets usuels et notamment dans des pommeaux d'épées (*Chanson de Roland,* str. 200) ; le caractère probable de phylactères donné aux boucles

mérovingiennes par l'image répétée à l'infini sur ces boucles, de Daniel, type de préservation dans les périls, comme nous l'enseignent saint Augustin et saint Jérôme (S. Hieron. *Epist.* I, *ad Innocentium*, § 9; S. August. *Epist. CXI*, *Victoriano*, § 5).

« C'est en effet aux temps mérovingiens que l'on doit, selon moi, reporter l'ivoire d'Issoudun. J'en vois la preuve dans le dessin d'une boucle de bronze dont l'âge ne saurait être douteux. Sur la plaque de cette boucle découverte dans le cimetière de Saint-Etienne-de-Coldres (Jura) et dont M. Désiré Monnier a donné une figure (*Annuaire du département du Jura pour* 1841, pl. III et p. 83), se retrouve en effet dans la même forme, dans la même attitude devant la croix, l'animal fantastique gravé sur la boucle d'Issoudun.



« Exécutés en ivoire, les objets de cette sorte et de ce temps sont d'une extrême rareté et je n'en sais encore d'autre que la boucle de ceinture attribuée à saint Césaire et conservée dans le trésor de l'église de la Major à Arles, objet que je reproduirai dans mon étude sur les sarcophages chrétiens de cette ville, et auquel notre confrère M. de Laurière vient de consacrer une notice fort intéressante. (Congrès archéologique de la France, XLIII• session, p. 867.) »

M. V. Guérin fait observer que la boucle en ivoire attribuée à saint Césaire paraît offrir une représentation très-intéressante du Saint-Sépulcre, tel qu'il existait autrefois.

M. Schlumberger dépose sur le bureau un pommeau d'épée, en bronze émaillé, trouvé à Tripoli, qui paraît remonter à l'époque des croisades ; le Président invite M. Schlumberger à donner une note destinée au Bulletin.

M. Al. Bertrand dépose sur le bureau deux photographies ; la première reproduit un bas-relief du musée de Naples représentant une galère ; la seconde, l'intérieur d'une sépulture trouvée dans le cimetière gaulois de La Cheppe (Marne) et rétablie au musée de Saint-Germain.

M. Héron de Villefosse fait la communication suivante :
« Mon confrère M. A. de Barthélemy m'a communiqué la copie d'une inscription latine importante qu'il a reçue de notre correspondant M. Bulliot. Elle a été récemment découverte et il importe de la publier sans retard. Elle est gravée sur un cippe en forme d'autel trouvé à Monceau-le-Comte (Nièvre), dans les démolitions d'une vieille église placée sous le vocable de Saint-Symphorien. Cette localité faisait autrefois partie du diocèse d'Autun.

M · VLPIO
AVITO · >.
LEG · III · AVG
IIII · FL
OPIFICES LORI
CARIQVIINAE
DVISCONSIST ·
ETVICOBRIVAE
SVGNVTIAERES
PONDENTQVIQ
SVBCVRAEIVSFV
ERVNTERGAIBS
. . . P . . . . .

D'après la copie une partie de la dernière ligne paraît brisée.

M(arco) Ulpio Avito, centurioni leg(ionis) tertiae Aug(ustae), quartae Fl(aviae).

Opifices loricari(i) qui in Aeduis consist(unt), et vico Brivae Sugnutiae respondent, quiq(ue) sub cura ejus fuerunt, ergà ibs(os) [*benignissimo*], p(osuerunt)?

« Marcus Ulpius Avitus, en l'honneur de qui cette inscription a été gravée, avait été centurion dans la 3e légion Augusta, casernée à Lambèse, en Afrique. De là il était passé, avec le même grade, dans la quatrième Flavia qui avait ses quartiers à Viminacium (auj. Kostolatz), dans la Mésie supérieure. Il avait été détaché en Gaule pour diriger ou surveiller les ouvriers en cottes de mailles établis dans le territoire de la cité des Eduens. On connaît déjà l'existence de cette fabrique par la mention qui en est faite dans la Notitia dignitatum : « (in « Galliis) *Augustodunensis loricaria*, balistaria et clibanaria[1].» — Un passage de Végèce nous apprend, en outre, qu'il y avait pour les légions romaines un certain nombre de ces établissements dont la direction appartenait au præfectus fabrum : « Habebant etiam fabricas scutarias, loricarias..... Horum judex erat præfectus fabrorum[2]. » Il n'est donc pas étonnant de voir un centurion y exercer des fonctions, probablement celles de curateur.

« Mais la mention de cette fabrique ne constitue pas le seul intérêt de l'inscription. Le nouveau nom géographique qu'elle contient rend ce texte très-précieux. Une localité du canton de Clamecy et peu éloignée de Monceau-le-Comte s'appelle Brèves. Faut-il rapprocher ce nom du vicus *Brivae* Sugnutiae? »

« Vis-à-vis Brèves la carte de Cassini indique, au passage de l'Yonne, un point appelé le *pont de Brèves* qui paraît situé sur le passage d'une voie romaine allant d'Entrains à Saulieu? »

1. *Notit. dignit.*, Occ., IX, 26.
2. Fl. Vegetii, *de re militari*, II, 11, de officio praefecti fabrorum.

M. Heuzey fait une seconde lecture de sa notice sur les vases antiques de petite dimension ayant la forme de pieds chaussés ; ce travail est renvoyé à la Commission des impressions.

M. Cel. Port, associé correspondant à Angers (Maine-et-Loire) dépose sur le bureau une statuette en faïence, représentant saint Martin.

M. L. Maxe-Werly, associé correspondant à Bar-le-Duc, lit un mémoire sur les fouilles faites par lui à l'*oppidum* de Boviolles (Meuse). La Société décide qu'elle en entendra une seconde lecture.

M. de Montaiglon annonce qu'il a pu étudier une plaquette, très-rare, imprimée en gothique au XVe siècle, intitulée le *Franc-Archer*, sur laquelle il prépare une note.

Séance du 19 Décembre.

Présidence de M. Al. Bertrand, président.

Ouvrages offerts :

Aubertin (Ch.). *Notes sur l'église décanale d'Ardon, ancienne paroisse de Châtillon-de-Michaille.* In-8°.

Dupriez (Raymond). *Promenades archéologiques aux environs de Forbach.* In-18.

Fleury (Edouard). *Antiquités et monuments du département de l'Aisne*, t. II. In-4°.

Perrot (Georges). *Le triomphe, caricature grecque, d'après un vase de la Cyrénaïque.* In-4°.

Prost (Auguste). *Les paraiges messins.* In-8°.

Quin (M.-L.-Charles). *Souvenirs du Congrès scientifique du Havre.* In-18.

—— *Le Havre avant l'histoire et l'antique ville de l'Eure.* In-8°.

Travaux.

Le président annonce la mort de M. Boutaric, membre honoraire, et rappelle les services rendus à la science et à

la Société par ce regretté confrère. La Compagnie s'associe tout entière aux paroles de son président.

M. de Barthélemy offre, au nom de M. Fr. Moreau, associé correspondant à Fère-en-Tardenois (Aisne), l'album contenant la description et les planches des fouilles faites à Caranda et à Sablonnières. La Société décide que des remercîments seront adressés en son nom à M. Moreau dont les recherches aussi fructueuses qu'intelligentes présentent un intérêt tout particulier.

Le même dépose sur le bureau une photographie envoyée de Saintes par M. Audiat, représentant une tête sculptée en pierre; ce monument examiné par plusieurs membres de la Société ne semble pas appartenir, comme on le croit, à une haute antiquité. Néanmoins la photographie, de petite dimension, ne suffit pas pour permettre de donner un avis motivé.

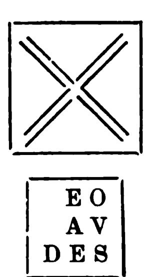
M. Héron de Villefosse fait la communication suivante :

« Dans la séance du 16 février 1876 j'ai présenté à la Société le texte d'une inscription chrétienne des environs de Tébessa (Algérie)[1], qui m'avait été remis par M. du Martray, capitaine d'état-major. Ce texte contenait la formule de salut des Donatistes, *Deo laudes*, qui devint pour ainsi dire leur mot d'ordre et le cri de guerre des Circoncellions par opposition au *Deo gratias* des catholiques[2]. Depuis j'ai remarqué dans un des annuaires de la *Société archéologique de Constantine* (1858-59) une inscription semblable qui ne paraît pas avoir été comprise par l'auteur du mémoire où elle est publiée[3]. Voici le texte qu'il en donne :

1. *Bulletin de la Soc. des Antiq.*, 1876, p. 88. Depuis j'ai vu ce texte encore en place au mois d'octobre dernier. Il ne se trouve pas à Aïn-Saharidj, comme je l'avais dit, d'après le renseignement de mon correspondant, mais dans une ruine très-voisine, à l'*henchir Goussa* (la ruine de l'arcade), où on reconnaît les restes d'un moulin à huile.

2. Voir à ce sujet, et sur cette inscription : G.-B. de Rossi, *Bull. di arch. christ.* 2e série, 6e année, no IV, p. 174.

3. C. Payen, *Inscriptions inédites de la subdivision de Batna.*



« Il est aisé de restituer les deux lettres absentes dans cette copie et probablement effacées par le temps sur la pierre. Il faut lire :

[*D*]eo [*l*]audes.

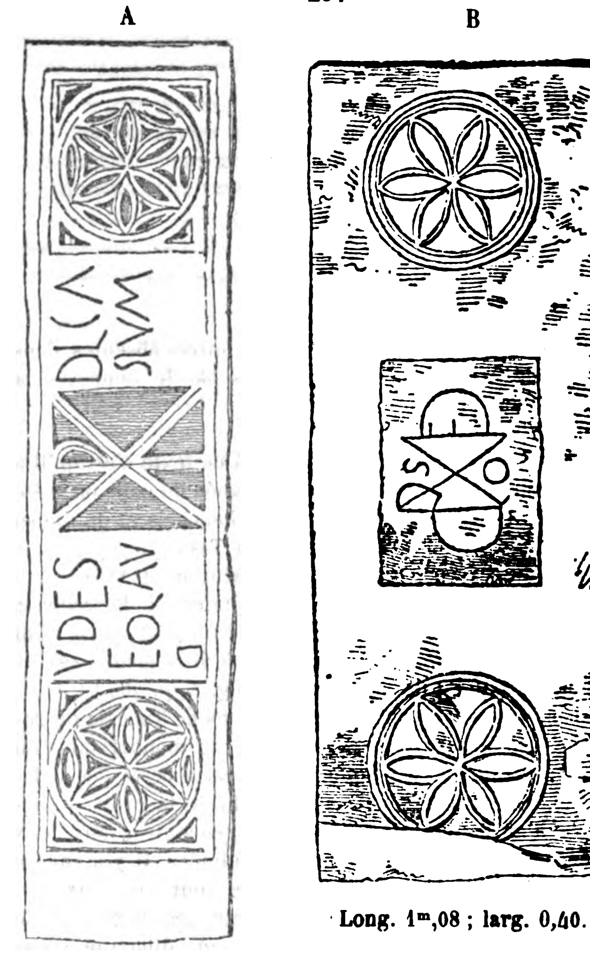
« Ce qui ajoute encore de l'intérêt à ce texte c'est qu'il a été trouvé dans une contrée peu éloignée de celle où a été relevé le précédent. C'est au sud de Khenchela et du djebel Chettala, à 6 kilomètres au sud d'Aïn Tazougar, que M. le commandant Payen a copié cette inscription en 1858.

« Dans la même région, M. le capitaine de Bosredon a retrouvé encore cette formule sur un linteau de porte dont il m'a communiqué le dessin. C'est à Bir-Seied, près de Tlidjen, au sud-est de Tébessa. (Voir fig. A, p. 204.)

« Dans toutes les ruines des environs de Tébessa on remarque des linteaux de porte ornés du monogramme du Christ[1]; quelquefois ce monogramme est accosté des sigles A et Ω. On trouve aussi, au lieu du X, la croix † surmontée d'un P. Il n'est pas rare de rencontrer aux deux extrémités du linteau deux rosaces sculptées. Il y a encore quelque chose de plus sur celui-ci : ce sont les deux inscriptions placées de chaque côté entre les rosaces et le monogramme. Celle de gauche se lit sans difficulté : *Deo laudes;* celle de droite a besoin d'être revue.

« M. le lieutenant Farges, adjoint au bureau arabe de Souk-Arrhas, a découvert dans les montagnes du Nador, entre

1. Ce fait a été également constaté en Syrie par M. le comte de Vogüé.



Long. 1^{m},08 ; larg. 0,40.

Souk-Arrhas et Duvivier, un linteau analogue, orné au centre d'un monogramme dans lequel je crois retrouver tous les éléments de la même formule. Le point où était cette pierre (aujourd'hui transportée à Souk-Arrhas) s'appelle

l'Henchir m'ta Steha; il est situé au confluent de l'oued Rirren et de l'oued el-Hammam, près du nouveau village de l'oued Cham. (Voir fig. B, p. 204.)

« Les lettres nécessaires pour écrire les mots *Deo laudes* se trouvent dans le monogramme. A droite de l'A, on voit, en plus, la boucle d'un P qui appartient au monogramme du Christ, XP, combiné avec le Deo laudes.

« Ce sont précisément les formules les plus connues qui devaient être reproduites le plus souvent, surtout en abrégé; ces quatre inscriptions africaines viennent donc confirmer d'une façon intéressante le témoignage de saint Augustin au sujet du Deo laudes. »

M. Courajod a la parole et s'exprime en ces termes :

« Dans son très-remarquable travail consacré à la famille des Juste en Italie et en France, notre confrère M. A. de Montaiglon s'est exprimé ainsi en décrivant la belle Vierge en marbre du commencement du XVI[e] siècle acquise, il y a deux ans, par le musée du Louvre :

« Le voile, ramené sur le manteau, est agrafé par un fermail plat et rond sur lequel est un monogramme. Il est impossible d'y voir la signature du sculpteur qui ne se serait pas permis de la mettre sur la poitrine de la Vierge; mais il n'est pas pour cela plus clair. Il est composé d'un M, d'un A qui s'appuie sur le jambage gauche et sur la première



ligne diagonale de l'M, d'un O qui porte sur l'M tout entier et d'un R extérieur qui s'appuie sur le jambage droit. Dans ces quatre lettres, on ne peut pas voir l'abréviation de *Oramus;* elles donnent exactement AMOR, qui serait possible, s'il n'était pas bien inusité. On pourrait enfin, mais sans rien affirmer, proposer, parce que la lettre M paraît dominante, l'invocation O MARIA, dont l'I peut être formé par l'un des jambages extérieurs de l'M[1]. »

« Je demande la permission de confirmer, à l'aide d'un petit monument, la judicieuse supposition de M. de Montaiglon. J'ai remarqué dans une vitrine du Musée national bavarois, à Munich, un disque en bronze, dont le milieu évidé laisse apparaître, en découpure, les lettres R, M, I, A, associées dans un monogramme.



« On doit, je crois, reconnaître dans cet objet une agrafe analogue à celle qu'on voit figurée sur le marbre du Louvre. La lecture la plus vraisemblable de cette inscription me semble être : MARIA. Les femmes, à une certaine époque, ont donc porté des fibules chargées de lettres composant leur nom, et ce fait a pu inspirer le sculpteur de la Vierge du Louvre et lui suggérer l'idée de son monogramme. »

1. *La Famille des Juste en Italie et en France*, par Anatole de Montaiglon et Gaëtano Milanesi. Paris, in-4°, 1876, p. 57. — La gravure de ce fermail a été faite d'après un estampage à la manière noire, ce qui explique la teinte noire du fond sur lequel les lettres se détachent en blanc.

M. P. Nicard continue la lecture d'un mémoire sur le Musée des Petits-Augustins. — M. de Guilhermy présente quelques observations au sujet de la sépulture du cœur de Louis XIV, construite à Saint-Denis avec des débris provenant de ce Musée. Il rappelle ensuite que le président a écrit il y a quelque temps au ministre de l'instruction publique, des cultes et des beaux-arts, au nom de la Compagnie, pour lui soumettre des réclamations sur le mode regrettable de conservation des objets recueillis dans les magasins de Saint-Denis.

M. de Montaiglon expose que M. Barbet de Jouy a été chargé de voir ce qu'il y aurait lieu de faire au sujet de ces débris, et que la lettre précitée n'a pas eu de suite.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES

DANS LE BULLETIN DE L'ANNÉE 1877.

Imprimerie Gouverneur, G. Daupeley à Nogent-le-Rotrou.








Widener Library
3 2044 098 350 721